AURA mrie
Exclusion : Connaître pour Agir

Précarités des jeunes. Quelles expériences vécues ? Quels moyens pour les soutenir ?

Diagnostics territoriaux 2025
Côte d'Or, Isère, Loire

Rapport final
Avril 2025

Fondation de France
Centre-Est

I. Table des matières

I. 3 diagnostics territoriaux pour saisir la diversité des précarités vécues par les jeunes 4
A. Méthodologie 4
B. Contexte de l'étude : une précarisation croissante des jeunes 5
C. L'ampleur du non-recours parmi les jeunes 10
D. Vue globale des 3 territoires 12
1. En population générale 12
2. Du côté des jeunes 14
II. Regards sur la Côte d'Or 15
A. Eléments socio-démographiques et regards des professionnels 15
Classification des communes au regard des situations sociales des jeunes 16
Classification des EPCI au regard des situations sociales des jeunes 17
1. Soutenir l'accès au logement des jeunes 18
2. Dans la métropole dijonnaise, lutter contre la précarité étudiante 20
3. En milieu rural, les enjeux prégnants de mobilité 22
4. Soutenir l'accès aux soins 23
5. Aller-vers et lutter contre l'isolement 27
6. Renforcer les coopérations entre acteurs du territoire 28
B. Des jeunes éprouvés par la scolarité, ayant des soutiens, mais connaissant une précarité financière et liée à la mobilité 30
C. En CHRS, des jeunes touchés par des addictions, l'exil, en rupture avec la scolarité et leurs familles 35
III. Regards sur l'Isère 39
A. Eléments socio-démographiques et regards des professionnels 39
1. Disparités et spécificités territoriales 40
Classification des communes au regard des situations sociales des jeunes 41
Une autre échelle d'analyse : classification des EPCI au regard des situations sociales des jeunes 42
2. Sur le territoire isérois, l'enjeu prégnant de l'accès à l'hébergement et au logement 43
3. Accéder aux soins, et notamment aux soins en santé mentale 46
4. En milieu rural, soutenir la mobilité des jeunes 48
5. Dans les actions, la boussole des jeunes les plus en marge 50
6. Maintenir et renforcer le travail de partenariat, dans un contexte où la pérennité des actions est mise à mal 52
B. Des jeunes marqués par des vécus de harcèlement scolaire et en apprentissage professionnel, une volonté de conformité sociale et inquiétude concernant l'insécurité géopolitique 55
IV. Regards sur la Loire 63
A. Eléments socio-démographiques et regards des professionnels 63
Classification des communes au regard des situations sociales des jeunes 65
Classification des EPCI au regard des situations sociales des jeunes 66
1. Soutenir l'accès à la formation et à l'emploi de jeunes davantage exposé·es à la pauvreté dans la Loire 67
2. Situations de sans-abrisme : une surreprésentation des jeunes 69
3. Donner une place aux jeunes dans des territoires où ils sont peu nombreux : des espaces pour se retrouver et participer à la vie d'un lieu 71

4. Des lieux pour accueillir les jeunes « là où elles et ils en sont » 72
5. Mobilité et aller-vers : en milieu rural, ouvrir le champ des possibles 74
6. Soutenir l'accès aux soins 76
7. Chaînons manquants et pérennité des actions existantes 77
8. Un maillage territorial riche, qui participe à soutenir les jeunes dans différentes dimensions de leur vie 78
B. Des jeunes marqués par une conscience des enjeux de santé (mentale) et une très difficile insertion socio-professionnelle 80
V. Conclusion des diagnostics territoriaux 92
VI. Des modalités de soutien possibles – Préconisations 94
A. Soutenir les démarches d'aller-vers et leur maillage – Fiche action n°1 94
Pourquoi ? Lutter contre l'isolement, s'adapter aux contextes de vie 94
Objectifs : soutenir les initiatives existantes et leurs connexions 95
Comment : un réseau territorial de l'aller-vers, des pratiques harmonisées 95
Mobiliser les acteurs publics et associatifs 96
Par exemple… Un « Bus des possibles », imaginé à partir des exemples en Loire et Isère 96
B. Développer des espaces d'écoute et d'expression des jeunes. Fiche action n°2 97
Pourquoi ? Sortir des dispositifs fléchés, favoriser la rencontre, viser ceux et celles le plus en marge 97
Objectifs : être reçu sans jugement par un collectif large, pouvoir s'impliquer et participer 97
Comment ? A partir des besoins des jeunes, former un collectif pluridisciplinaire acceptant des pas de côtés dans leurs pratiques 98
Rassembler les acteurs de la culture, de la prévention, du social et du médico-social 98
Par exemple… Un « café jeunes » ancré dans sa commune et rayonnant vers l'extérieur 99
C. Soutenir l'élan et l'espoir des jeunes dans la construction de leur vie (réflexion à partir de la Loire). Fiche action n°3 100
Pourquoi ? Des parcours diversifiés mais ayant en commun une perte d'élan et d'espoir 100
Objectifs : être aux côtés des jeunes, pour des formes de plaidoyer et d'évolution des regards, soutenant la construction de cet élan et cet espoir 101
Comment ? Soutenir les actions collectives impliquant les jeunes pour nourrir la confiance de chacun en son avenir 101
Des acteurs du social et du médico-social aux acteurs de l'entreprise, du soin ordinaire et de la formation 102
Par exemple… Faire entendre la voix des jeunes par des actions collectives 102
VII. BIBLIOGRAPHIE 103
VIII. ANNEXES 105
A. Questionnaire transmis aux différentes structures 105
B. Profil des répondants au questionnaire 108
C. Enjeux identifiés dans le questionnaire par les répondants 112
D. Acteurs et actrices rencontré·es au cours de la phase qualitative 114
E. Grille d'entretien 115
F. Eléments méthodologiques – classifications 116
G. Trame d'animation – temps collectifs 120

Depuis 2024, la Fondation de France s'est dotée d'une nouvelle stratégie « Accompagner les nouvelles générations à construire l'avenir » ayant vocation à se décliner sur les territoires. Au-delà des actions menées au niveau national, la Fondation de France Centre-Est s'est également emparée du sujet de la jeunesse. Un diagnostic, confié à la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion (Mrie), a de ce fait été lancé afin d'approfondir le sujet des précarités vécues par les jeunes (15-25 ans) à l'échelle de trois départements : la Côte d'Or, l'Isère, et la Loire. Cette note d'étape s'ancre dans ce travail, faisant état des premiers résultats obtenus à partir d'un état de l'art (qualitatif et quantitatif) sur le sujet, et des premières données issues d'un questionnaire adressé à une diversité de structures au sein des trois départements.

Depuis plus de 30 ans, la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion (Mrie) produit des connaissances sur les phénomènes de précarité dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et accompagne des initiatives de lutte contre l'exclusion. À ce titre, elle tient à faire dialoguer trois sources de savoirs : savoirs académiques (des chercheuses et chercheurs), savoirs de terrain (des professionnel·le·s et bénévoles) et savoirs expérientiels (des personnes qui vivent ou ont vécu la précarité). Les travaux produits se veulent mobilisables dans l'action : pour cela, la Mrie forme et accompagne des professionnel·le·s de terrain (formations thématiques, accompagnement d'équipes "en intra", soutien à des expérimentations, etc.) et favorise la mise en réseaux des acteurs (publics, associatifs, personnes concernées). En tant qu'association de lutte contre la pauvreté, elle produit régulièrement des diagnostics caractérisant les situations des jeunes, tout en accompagnant des initiatives innovantes.

Cette étude a été réalisée par Juliette Léger et Romain Navarro (chargés de mission), avec le soutien de Elisa Herman (directrice).

www.mrie.org

I. 3 diagnostics territoriaux pour saisir la diversité des précarités vécues par les jeunes

A. Méthodologie

Ce rapport intermédiaire maille les résultats obtenus :

- Au cours de l'état de l'art (qualitatif et quantitatif), réalisé par la Mrie à partir de ses travaux antérieurs, des travaux de chercheuses et chercheurs, de données quantitatives publiques (INSEE, DREETS…) ;
- Au cours d'un travail de cartographie menée par la Mrie afin de classifier les communes des trois départements relativement aux enjeux de jeunesses et précarités ;
- Au cours de la passation d'un questionnaire auprès de différentes structures intervenant avec des jeunes dans les trois départements concernés ;
- Au cours de la passation d'entretiens avec des professionnel·les des trois départements ;
- Au cours de l'animation de temps collectifs avec des jeunes.

Le questionnaire, la grille d'entretien, la trame d'animation des temps collectifs ainsi que la liste et le profil des actrices et acteurs interrogé·es se trouvent en annexe.

Questionnaire
Diffusé de mi-décembre 2024 à fin février 2025,
auprès de 142 structures au sein des 3 départements

88 répondants, parmi lesquels :
46 répondants en Isère
20 dans la Loire
17 en Côte d'Or

Entretiens
Réalisés entre janvier et mars 2025, en visioconférence

20 professionnel·les interrogées, appartenant à **18** structures, parmi lesquelles :
8 en Côte d'Or,
5 en Isère
5 dans la Loire

Temps collectifs avec des jeunes
Animés au sein de 4 structures au mois de mars 2025
Pourquoi ? Pour intégrer à l'étude les savoirs des premier·es concerné·es, via l'animation d'une fresque de leurs expériences.

- Un atelier avec des jeunes investi·es à TAPAJ, à Saint-Etienne (Loire)
- Un atelier avec des jeunes de l'Ecole de la Seconde Chance en Côte d'Or
- Un format de contribution « au fil de l'eau » avec des jeunes d'un CHRS en Côte d'Or
- Un atelier avec des jeunes de la Mission Locale Nord-Isère, à La-Tour-du-Pin

B. Contexte de l'étude : une précarisation croissante des jeunes

Cette note d'étape cherche à interroger les situations vécues par les jeunes, en portant un regard sur :

- Les **situations de pauvreté ou de grande pauvreté.** Pour ce faire, les données monétaires de l'INSEE peuvent nous éclairer (taux de pauvreté, taux de grande pauvreté), cependant elles ne suffisent pas pour aborder la pauvreté dans toutes ses dimensions. Dans la lignée des travaux menés par ATD Quart Monde et l'Université d'Oxford, la Mrie s'appuie sur une définition multifactorielle pour appréhender l'expérience de pauvreté dans sa globalité : dimension monétaire, mais également sociale et relationnelle (isolement, maltraitance sociale), privation de droits, dégradation de la santé physique et psychique, maltraitance institutionnelle, contraintes de temps et d'espaces, peurs et souffrances, compétences non reconnues.

> ATD Quart Monde, « Comprendre les dimensions de la pauvreté en croisant les savoirs : tout est lié, rien n'est figé », **accessible ici**

- Les **situations de précarité(s).** Nous nous appuyons ici sur la définition adoptée par le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) en 1987.

  La précarité désignant « l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut-être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté, quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible. »

> Conseil Economique, Social et Environnemental,
> « Grande pauvreté et précarité économique et sociale »

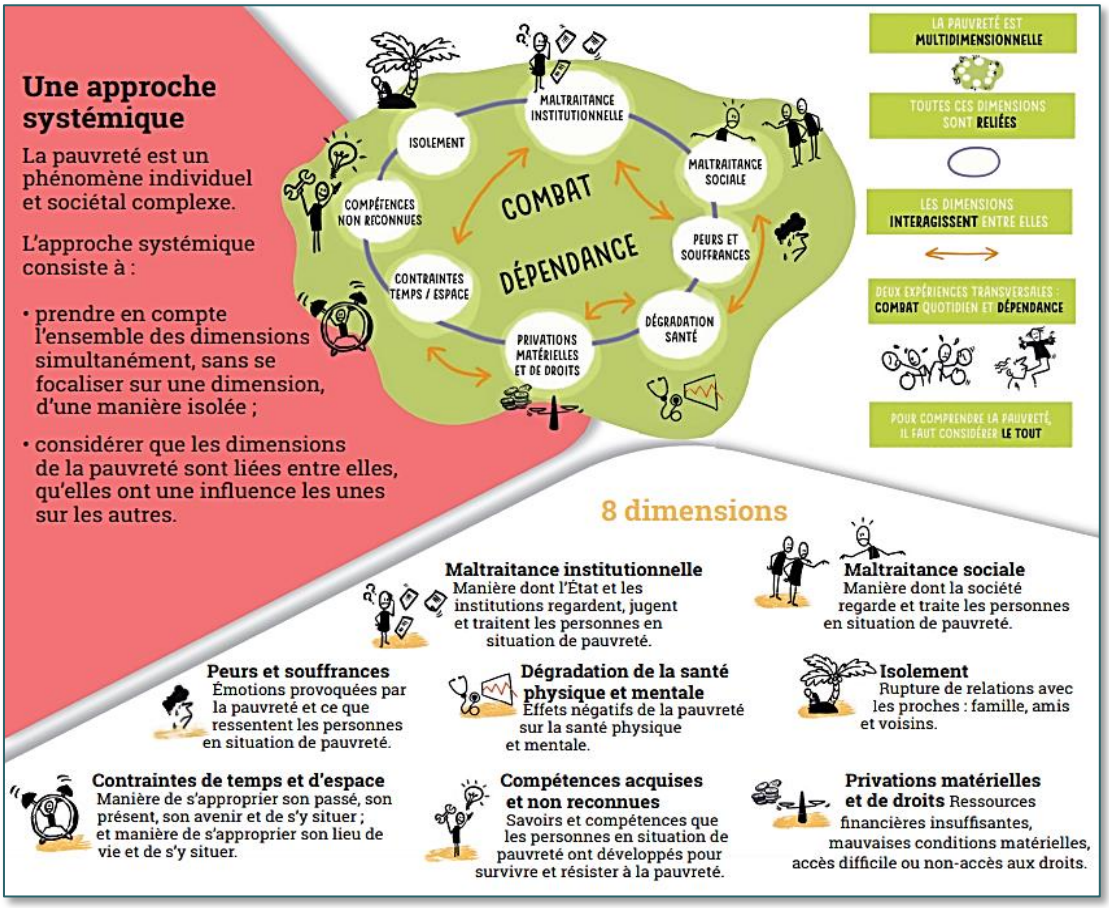

Les **jeunes sont exposé·e·s à des formes de précarités multiples, qui ne peuvent être réduites à un enjeu financier**.
C'est notamment ce que met en avant la prospective jeunesse menée par le Fondation de France en 2022, qui invite à considérer l'interdépendance entre de multiples freins permettant d'éclairer les difficultés sociales et économiques rencontrées par certains jeunes. L'étude menée par ATD Quart Monde et l'Université d'Oxford, citée précédemment, nous rappelle par ailleurs que les différentes dimensions de la pauvreté ne peuvent pas être définies comme des causes ou des conséquences : selon les situations, une dimension peut être une cause ou une conséquence de la pauvreté. Par exemple, la dégradation de la santé peut être une conséquence de la pauvreté ; elle peut en être aussi une cause car elle peut empêcher de travailler.

Si cette schématisation est opérante concernant les enjeux de pauvreté, elle l'est également lorsque l'on s'intéresse aux formes d'insécurités vécues par les jeunes. Certaines difficultés s'alimentent et se renforcent, rappelant la nécessité d'une action globale auprès des jeunes, qui prenne en compte les différentes dimensions de la vie, et notamment l'environnement de vie et son contexte. Cet enjeu est particulièrement visible dans le questionnaire : à la question « Quels sont les principaux enjeux de précarité que vous identifiez chez les jeunes que vous rencontrez ? », la grande majorité des répondants mentionnent plusieurs dimensions de la vie des jeunes, faisant parfois apparaître les liens entre elles.

> *Problème de mobilité : difficulté d'accéder au permis de conduire et obtention d'un véhicule pour se déplacer sur des rendez-vous professionnels, se rendre un stage, à une formation, accès à la santé.*
> La direction du centre social du Pays d'Arnay-Liernais (Côte d'Or)
>
> *De nombreux parcours qui se ressemblent et amènent à la précarité :*
> *- Sortie d'étude sans diplôme (décrochage ou non affectation), pas de travail mais souhait d'émancipation, manque de ressources, glissement vers la délinquance ou la précarité,*
> *- Difficulté d'accès à un 1er logement hors du domicile parental,*
> *- Manque de connaissance ou de réseaux permettant l'accès à un 1er emploi stable, enchainement de difficultés*
> La direction du service jeunesse de la ville de Grenoble

Parmi les jeunes femmes et jeunes hommes rencontré·es par les professionnel·le·s et bénévoles des différents territoires, certain·es connaissent des situations de pauvreté. Beaucoup d'entre eux, s'ils ne vivent pas en situation de pauvreté ou de grande pauvreté, sont en revanche touchés par un cumul de précarités : précarité de l'emploi, du logement, précarité sociale et relationnelle… En cohérence avec la définition du CESE citée précédemment, notre fil rouge au cours de cette étude sera celui de l'absence de sécurités : **quelles insécurités vécues par les jeunes dans les trois départements ? Comment s'entremêlent-elles, se maillent-elles ? Comment permettre de recréer des sécurités pour construire l'avenir ?**

Outre la nécessité de prendre en compte chaque jeune dans sa globalité lorsqu'il est rencontré, cet enjeu amène également à considérer le maillage et la coopération existant entre les différents dispositifs de soutien aux jeunes. Aujourd'hui de nombreux acteurs du champ du social et du médico-social ont conscience de la nécessité de sortir d'une logique dite « en silo ».

Les formes de précarités vécues par les jeunes sont à prendre extrêmement au sérieux, en raison évidemment de l'impact qu'elles ont sur la vie des premier·es concerné·es, mais également parce qu'elles constituent **un risque pour les jeunes de se retrouver dans une situation de pauvreté qui compromettrait à long terme leurs chances de mener une vie qui réponde à leurs besoins et aspirations**. Notre intention par ce travail est donc de donner à voir la diversité des formes de précarité vécues, leurs ampleurs, les jeunes concerné·es (en termes de genre, de situation socio professionnelle, de parcours de vie, d'âges…) en s'appuyant sur les analyses des professionnel·les, des chercheur·ses et des jeunes. Nous chercherons également à souligner les forces, les compétences transversales, les « capacités à faire » dont font preuve les jeunes, dans la lignée d'autres travaux menés par la Mrie dans le passé.

Si la catégorie des « jeunes », souvent utilisée dans les médias et les discours publics, peut laisser penser à une certaine homogénéité, il est important de rappeler ici qu'**elle recouvre une diversité de situations et de contextes de vie.** Si les personnes dans la tranche d'âge des 15-25 ans peuvent entretenir des caractéristiques communes, nous chercherons au fil de cette note d'étape à saisir les jeunesses dans leur diversité. Ainsi, être un jeune homme de 18 ans vivant chez sa famille en périphérie d'une grande ville, être une jeune fille noire de 25 ans vivant dans un foyer en milieu rural très peu dense, être une jeune femme de 21 ans vivant en centre d'hébergement… recouvrent des réalités et des formes de précarités très différentes. Les inégalités socio-économiques rendent le chemin plus ardu pour certain·es : tous les enfants et les jeunes ne démarrent pas avec le même « équipement ». Des formes de discrimination (notamment en raison de l'origine réelle ou supposée, de l'identité de genre ou de l'orientation sexuelle) rajoutent également des cailloux sur le chemin.
Au-delà des droits et responsabilités que l'on acquiert en passant de la minorité à la majorité (responsabilité pénale, droit de vote, droit de passer le permis de conduire…), un point d'ancrage commun nous semble réunir « les jeunesses » : **celui d'un moment de vie souvent marqué par des transitions** : pour certain·es du domicile parental à son propre lieu d'habitation, du système scolaire à l'entrée dans la vie professionnelle, pour d'autres d'une prise en charge de l'ASE à une forme (plus ou moins subie) d'autonomie… Pour un certain nombre de jeunes, ces périodes de transitions peuvent venir créer ou renforcer des fragilités, voire des ruptures.

Cette étude s'ancre dans un contexte global de précarisation croissante des jeunes en France, dont il nous paraît important de rappeler certains enjeux transversaux avant de porter un regard territorial sur le sujet. Aujourd'hui en France, **près de la moitié des personnes pauvres ont moins de 30 ans.** Le taux de pauvreté est particulièrement important entre 18 et 29 ans, notamment en raison des caractéristiques du marché de l'emploi pour les jeunes (fort taux de chômage, bas salaires, part des emplois précaires). Comme mis en avant par la Mrie dans sa Revue 2022, la crise sanitaire liée au Covid et les différents confinements qu'elle a entraînés ont particulièrement touché les jeunes, qu'ils soient nouvellement diplômés entrant sur le marché du travail ou travailleurs précaires subissant la fin de leurs contrats lors des confinements, et ce pour différents motifs. Par exemple, une enquête flash réalisée par la DARES auprès de 3 600 jeunes suivis dans les Missions Locales d'Auvergne-Rhône-Alpes montre que parmi les 35% de ces jeunes qui occupaient un emploi avant la crise sanitaire, 45% ne l'ont pas conservé. Les raisons principalement invoquées sont la fin du contrat de travail à l'initiative de l'employeur, l'impossibilité de se rendre sur son lieu de travail et la peur de contaminer ou d'être contaminé.
Observatoire des Inégalités :

"La pauvreté selon l'âge" et "Chômage : des jeunes toujours aux premières loges"

Ces enjeux de l'accès à l'emploi se retrouvent à plusieurs reprises dans le questionnaire transmis aux différentes structures des trois départements. À la question « Sur votre territoire d'intervention, estimez-vous que, pour les jeunes, les besoins suivants sont couverts ? » concernant l'accès à l'emploi, sur une échelle de 1 (besoin non couvert) à 5 (besoin largement couvert), la moyenne se situe à 2,78. De fait, 40 répondants ont sélectionné 1 ou 2, faisant état d'un besoin très peu couvert pour les jeunes qu'ils rencontrent. Notons ici que l'appréciation d'un besoin couvert varie d'une personne à l'autre, et que la question posée ne spécifiait pas le type d'emploi. Or, au niveau national **quand les jeunes occupent un emploi, ils sont en grande majorité employés en contrats précaires**, c'est-à-dire avec une durée éphémère (apprentissage, professionnalisation, stage, intérim, emploi à durée limitée ou contrat aidé). D'après l'Insee (RP 2019), 51,8% des jeunes d'Auvergne-Rhône-Alpes de 15 à 24 ans qui occupent un emploi sont embauchés en contrat précaire.

> *Les jeunes de 18 à 25 ans (et même jusqu'à 30 ans) n'ont pas de travail et n'accèdent pas aux informations leurs permettant d'accéder à des formations diplômantes. Ils ne se rendent d'ailleurs pas dans les forums ou autre même en ayant l'information. De fait, [il y a] beaucoup de difficulté à accéder à l'emploi à temps plein. Pas mal de jeunes ayant un emploi ne sont pas à temps plein (nos animateurs par exemple n'ont que des contrats pour du périscolaire, vacances etc… Ils ont donc des salaires très inégaux en fonction des périodes de l'année.*
> La direction du centre socio-culturel La Turbine (Talant, Côte d'Or)

Là aussi, la question de l'entourage est à prendre en compte : face à la recherche d'un premier stage, d'une alternance, à la constitution d'un réseau… les jeunes dont les parents disposent d'un capital social et économique important partent avec une longueur d'avance. C'est ce que souligne notamment la direction du service jeunesse de la Métropole de Grenoble dans sa réponse au questionnaire, mettant en avant le *« manque de connaissance ou de réseaux permettant l'accès à un premier emploi stable »*. La tranche d'âge des 18-25 ans est également particulièrement exposée à la pauvreté en raison du système actuel de protection sociale qui ne leur permet pas d'accéder – sauf rares exceptions – aux minimas sociaux.

Pour beaucoup de jeunes, l'accès à un soutien financier repose sur la solidarité familiale, ce qui participe à reproduire les inégalités socio-économiques. Des aides sociales existent, notamment dans certains territoires qui expérimentent des formes nouvelles de soutien à la jeunesse (Revenu de Solidarité Jeunes au sein de la Métropole de Lyon, par exemple). Il est cependant important de noter que, d'après le Baromètre d'Opinion de la DRESS, la connaissance des prestations est moins élevée chez les jeunes : en 2020, près de 45% des enquêtés de 35 à 49 ans connaissent assez précisément l'allocation d'aide au logement (APL) ou le revenu de solidarité active (RSA), contre respectivement 36% et 29% parmi les 18-24 ans).[1]

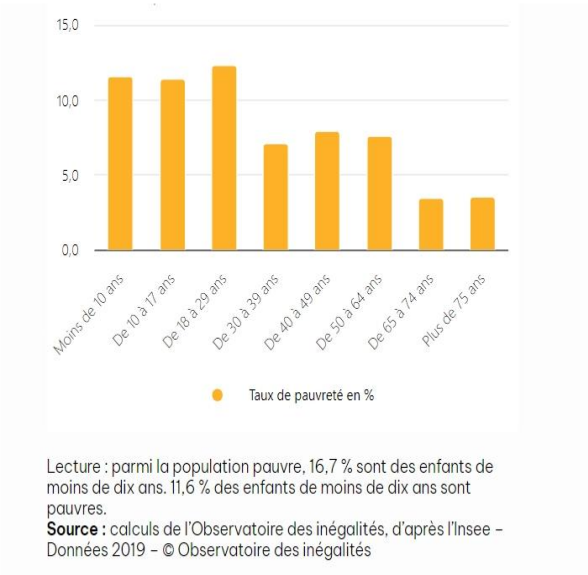

Graphique - Pauvreté selon l'âge en France

> *Absence de revenu minimum garanti entre 18 et 25 ans.*
> *Difficulté à s y retrouver dans le dédale des aides. Inégalités territoriales (revenu jeunes dans certaines métropoles et pas dans d'autres).*
> *Système social familiarisé, les revenus des parents influencent les aides des jeunes et vice versa*
>
> Un artisan de justice sociale d'Aequitaz à la question « Quels sont les principaux enjeux de précarité que vous identifiez chez les jeunes que vous rencontrez ? »

C. L'ampleur du non-recours parmi les jeunes

Alors même que, dans de nombreux territoires, les dispositifs à destination des jeunes sont nombreux, **le non-recours reste massif, quels que soient les jeunes concernés** (jeunes urbains en situation de précarité, jeunes en situation de précarité vivant en milieu rural, jeunes isolés, jeunes parents, jeunes errants…) La Mrie, dans le cadre d'un projet de recherche en collaboration avec des étudiantes et étudiants de l'EN3S, et en s'appuyant notamment sur des travaux de l'Observatoire des non-recours aux droits et aux services (Odenore), a cherché à faire état de ce phénomène récurrent. Pour expliquer cette contradiction apparente (les besoins des jeunes peuvent sembler couverts au vu des dispositifs existants, pourtant leur situation se dégrade), plusieurs hypothèses ont été posées.

[1] DREES, « Prestations sociales : pour quatre personnes sur dix, le non-recours est principalement lié au manque d'information », avril 2023, disponible en ligne sur : https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2023-04/ER1263.pdf

Celles-ci touchent à la fois à :

- La complexité des démarches à réaliser pour obtenir des aides ou accéder à des droits, alors que ces jeunes découvrent le fonctionnement de l'administration, alors même que certains d'entre eux sont encore très jeunes, certains sont aussi seuls pour effectuer ces démarches ;
- Le manque de connaissance des droits sociaux "en général" par les jeunes qui sont de fait très peu formés au cours de leur jeune vie à ces réalités concrètes-là (dans le cadre de leur scolarité comme dans d'autres cadres) ;
- Le fait que beaucoup de ces jeunes ne s'intéressent à leurs droits que lorsqu'ils se trouvent confrontés à une situation de vie qui le justifie, et donc souvent dans une situation d'urgence ;
- La non-identification des acteurs qui peuvent les aider ou les informer dans un millefeuille administratif où chaque droit est porté par une institution différente, avec des démarches à effectuer différentes, et parfois des différences territoriales ;
- La difficile appréhension d'un langage administratif très juridicisé, très technique et de ce fait peu parlant pour beaucoup de ces jeunes ;
- Les inégalités territoriales dans l'accès aux droits jeunes qui dépendent aussi de ce qui est proposé par les acteurs locaux (collectivités et universités par exemple) ;
- Une méconnaissance réciproque : par les jeunes des institutions de Sécurité Sociale, missions locales, collectivités ou associations pourvoyeuses de droits sociaux d'une part, pour les acteurs sociaux d'autre part qui ont des difficultés à identifier les jeunes éligibles à leurs dispositifs, à les contacter et à leur adresser une communication efficace ;
- La non-conscience de leurs besoins par certains jeunes, une difficulté à identifier des manques par rapport à une situation qui pourrait être considérée comme "digne". En conséquence, la demande d'ouverture d'un droit ou d'une aide n'est pas formulée.

MRIE et EN3S, « Améliorer l'accès aux droits des jeunes (18-25 ans) : quelle(s) voie(s) d'accès renforcer, quelle(s) voie(s) ouvrir ? », Recherche-action, 2021.

Cet enjeu de la connaissance insuffisante – ou partielle- des dispositifs de soutien existants, est souligné à plusieurs reprises par les répondants au questionnaire.

> [À la question Identifiez-vous d'autres besoins non couverts sur votre territoire ?]
> *La connaissance des différents acteurs qui peuvent les accompagner, le manque de connaissance dans la gestion de leur administratif (fiche de paye, impôt, santé, …)*
> Une professionnelle de l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) dans la Loire

D. Vue globale des 3 territoires

L'Isère, la Loire et la Côte d'Or sont des départements aux caractéristiques socio-économiques qui différent concernant les jeunes et la pauvreté. Nous dressons ici un panorama permettant d'approcher de manière synthétique les spécificités de chaque territoire, et sa position par rapport aux deux autres.

1. En population générale

TABLEAU - Population et territoires en Côte d'Or, Isère, Loire et France entière

Population	Département : Loire (42)	Département : Côte-d'Or (21)	Département : Isère (38)	France métropolitaine (1)
Population en 2021	769029	535503	1284948	65505213
Densité de la population (nombre d'habitants au km²) en 2021	160,9	61,1	172,9	120,4
Superficie en 2021, en km²	4780,6	8763,2	7431,5	543908,3

Source : Insee, RP2015 et RP2021 exploitations principales en géographie au 01/01/2024

En termes de revenus, la Loire se démarque de l'Isère et de la Côte d'Or, et enregistre un taux de pauvreté plus important (et supérieur à la moyenne nationale) : 15,8% des habitant·es vivent sous le seuil de pauvreté monétaire. Le chômage y est aussi plus important, puisqu'il concerne 11,8% des 15 à 64 ans dans le département. L'Isère et la Côte d'Or connaissent des taux de pauvreté similaire, avec un revenu moyen disponible légèrement supérieur en Isère.

TABLEAU - Revenus et emplois en Côte d'Or, Isère, Loire et France entière

Revenus et emploi	Département : Loire (42)	Département : Côte-d'Or (21)	Département : Isère (38)	France métropolitaine (1)
Nombre de ménages fiscaux en 2021	334427	232935	535172	28280168
Part des ménages fiscaux imposés en 2021, en %	47,3	55,8	57	53,4
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2021, en euros	21970	23720	24270	23080
Taux de pauvreté en 2021, en %	15,8	11,8	11,8	14,9
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2021	11,8	10	9,8	11,7

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal en géographie au 01/01/2024 - Insee, RP2015 et RP2021 exploitations principales en géographie au 01/01/2024 (pour le taux de chômage)

En ce qui concerne le logement, les trois départements connaissent davantage de similitudes. La Loire se démarque légèrement en termes de proportion de résidences secondaires (4%) et de part des logements vacants (10,2%). En Isère, la part des logements en situation de suroccupation est légèrement supérieure à celle des deux autres départements (2,8%, pour 2,3% en Côte d'Or et 2,6% dans la Loire). Par ailleurs, la part des logements sociaux dans l'ensemble des logements est plus importante dans la Loire (17,5%) et en Isère (17%) qu'en Côte d'Or (15%).[2]

TABLEAU - Logement en Côte d'Or, Isère, Loire et France entière

Logement	Département : Loire (42)	Département : Côte-d'Or (21)	Département : Isère (38)	France métropolitaine (1)
Nombre total de logements en 2021	405452	297329	673024	36207364
Part des résidences principales en 2021, en %	85,8	85,8	84	82,2
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2021, en %	4	5,7	8,3	9,8
Part des logements vacants en 2021, en %	10,2	8,5	7,7	8
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2021, en %	58,6	60,1	61,2	57,7
Part des logements en situation de sur-occupation (en %) en 2020	2,6	2,3	2,8	-

Source : Insee, RP2021 exploitation principale en géographie au 01/01/2024 et Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale. (Pour la part des logements en situation de sur-occupation)

En ce qui concerne l'accès aux équipements de services, la Côte d'Or se démarque par des temps de trajet plus importants que dans les deux autres départements.

1. TABLEAU - Accès aux services de proximité en Côte d'Or et Loire

Part de la population éloignée des équipements de services

Indicateurs	Côte-d'Or	Loire
De proximité (plus de 7 min) (%)	12,8	8,4
Intermédiaires (plus de 15 min) (%)	10,6	6,2
Supérieurs (plus de 30 min) (%)	10,7	3,1

Source : Insee, Recensement de la population 2020 (RP) ; Base permanente des équipements (BPE) 2021 ; nouveau distancier Metric

[2] Source : Ministère de la transition écologique - SDES, répertoire du parc locatif social (RPLS) 2021 ; Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire

2. Du côté des jeunes

En France en 2023, les jeunes de 15 à 29 ans représentent 17,5% de la population totale. Au sein des départements qui nous intéressent ici, **la part des jeunes est plus importante en Isère,** où les 15 à 29 ans représentent 18% de la population en 2021, et en Côte d'Or où les 15-29 ans représentent 19,3% de la population. En revanche dans la Loire, la part des jeunes est inférieure à la moyenne nationale, les 15 à 29 ans représentant 16,9% de la population départementale en 2021. De plus, **la part des 20-24 ans sortis d'études non diplômés est plus élevée dans la Loire** (15,7% en 2020) **et en Isère** (15,3% en 2020) qu'en Côte d'Or (13,8% en 2020). **Le taux de pauvreté des moins de 30 ans est plus important dans la Loire** : 25,4% des moins de 30 ans sont concernés (soit un taux supérieur à la moyenne nationale s'élevant à 22,7%), pour 20,3% en Isère, et 21,3% en Côte d'Or.

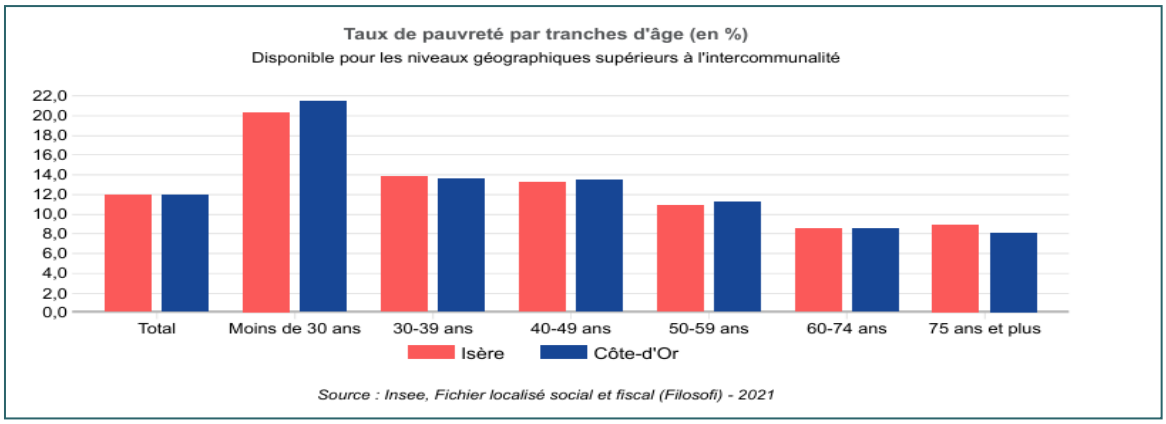

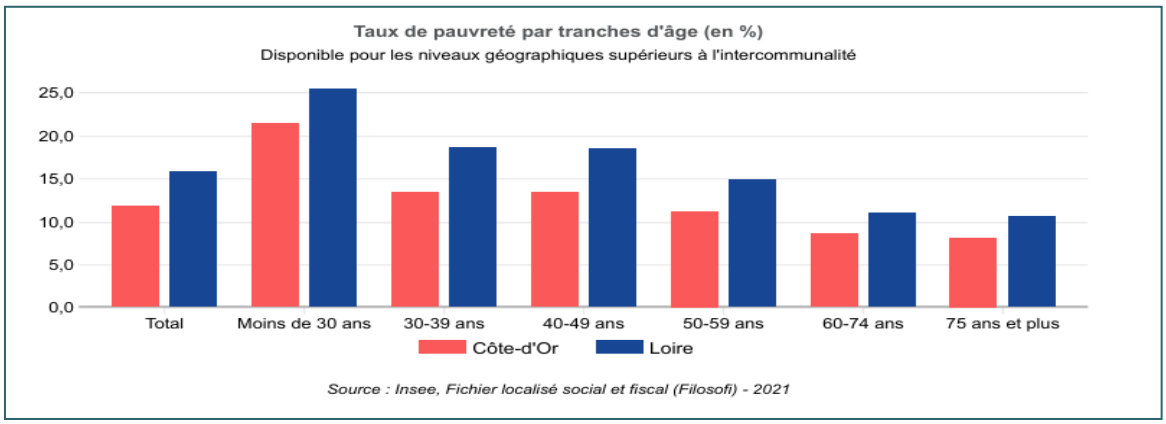

Source : Insee, comparateur de territoires.

II. Regards sur la Côte d'Or

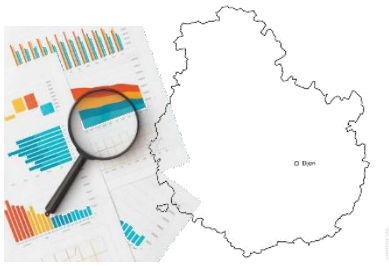

A. Eléments socio-démographiques et regards des professionnels

La Côte d'Or comprend 698 communes réparties dans 19 établissements publics de coopération intercommunale. Le taux de pauvreté monétaire en Côte d'Or est inférieur à la moyenne nationale : 11,8% de la population est concernée (INSEE 2021). Ce chiffre cache des disparités territoriales importantes entre des communes peu touchées par la pauvreté, et d'autres où les taux sont importants (Chenôve à 28%, Châtillon-sur-Seine à 22%). Par ailleurs, si la ville de Dijon affiche un taux de pauvreté (17%) inférieur à Grenoble et Saint-Etienne, certains quartiers enregistrent des taux de pauvreté monétaires importants (voir ci-dessous).

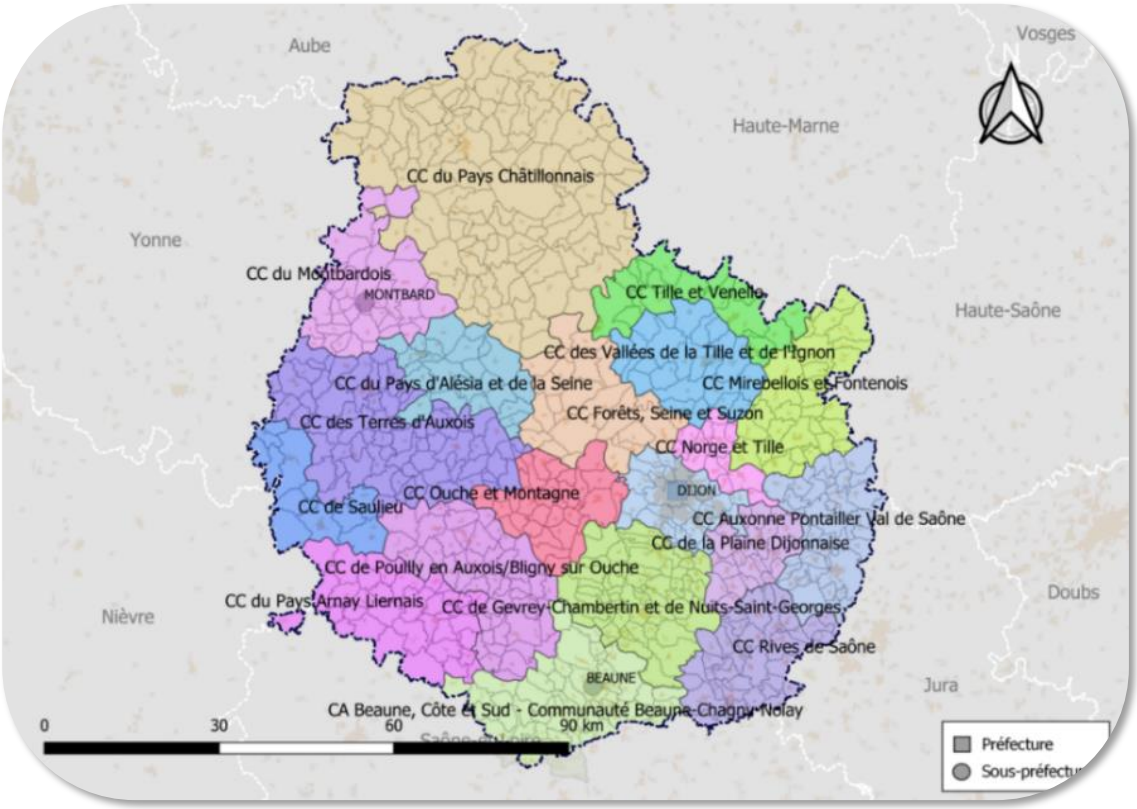

Concernant les jeunes au sein du département :

- Les 15-29 ans représentent 19,3% de la population départementale (INSEE 2021).
- Comme au niveau national, le taux de pauvreté des moins de 30 ans est supérieur à la moyenne concernant l'ensemble de la population : 21,3% des moins de 30 ans vivent sous le seuil de pauvreté dans le département. Ce taux est légèrement supérieur à celui de l'Isère, mais inférieur au taux de pauvreté des moins de 30 ans dans la Loire.
- Le taux de chômage annuel moyen des 15-24 ans (INSEE 2023) s'élève à 13,6%, un taux inférieur à ceux enregistrés dans la Loire et dans l'Isère.
- Le taux de scolarisation des 18-24 ans s'élève à 59,1% (INSEE 2021). On observe une fluctuation entre 2009 et 2020 (augmentation puis diminution) du taux de jeunes non scolarisés et sans emploi.

Classification des communes au regard des situations sociales des jeunes

Pour la classification des communes du département de la Côte d'Or, la variable sur le revenu médian n'est pas disponible car les données sont caractérisées par beaucoup de valeurs manquantes. Afin d'avoir une classification d'un maximum de communes, cette variable a été écartée de la classification.

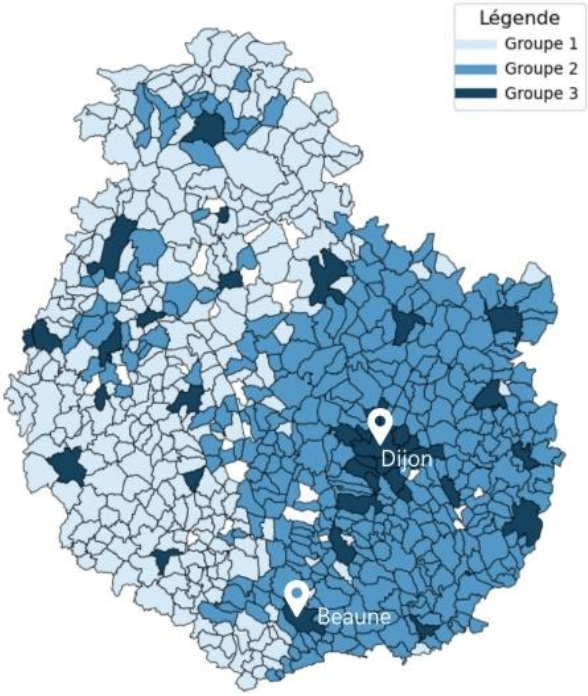

Source : INSEE, exploitation MRIE, 2025

Groupe 1 (287 communes) : Communes rurales avec peu de jeunes et des jeunes peu diplômés, avec davantage de jeunes dans le monde du travail.

- Communes les moins densément peuplées du département
- Taux moyen de jeunes le plus faible (7,7%)
- Taux de chômage moyen chez les 15-24 plus élevé que le groupe 2 (9,5%)
- Taux d'actifs occupés moyen chez les 15-24 ans le plus fort (42,6%)
- Plus faible taux de jeunes de 18 à 24 scolarisés (24,7%)

Communes concernées : Nolay, Meursault, Sainte-Colombe-sur-Seine, La Roche-en-Brenil, Santenay, Bligny-sur-Ouche, Saint-Rémy, Laignes, Alise-Sainte-Reine, Créancey…

Groupe 2 (349 communes) : Bourgs ruraux (densité moyenne) abritant des jeunes diplômés ou en étude

- Part moyenne des jeunes dans ces communes de 9,1%
- Taux de chômage moyen chez les 15-24 ans le plus bas (7,4%)
- Taux d'actifs occupés moyen le plus faible des 3 groupes (34,7%). Ce chiffre sur la situation d'emploi des jeunes s'explique en partie par le fait que 40% des 18-24 ans sont scolarisés dans ce groupe.

Communes concernées : Fontaine-lès-Dijon, Neuilly-Crimolois, Arc-sur-Tille, Brazey-en-Plaine, Selongey, Sennecey-lès-Dijon, Varois-et-Chaignot, Couternon, Velars-sur-Ouche, Ladoix-Serrigny…

Groupe 3 (41 communes) : Communes urbaines abritant beaucoup de jeunes, en étude ou exposés au chômage.

- Villes les plus densément peuplées
- Taux moyen de jeunes le plus élevé (11,8%)
- Taux de chômage moyen chez les 15-24 ans le plus élevé (9,9%)
- Taux de scolarisation des 18-24 semblable à celui du groupe 2 (40%) mais taux d'actifs occupés moyen plus élevé (38,8% contre 34,7%). Ces indicateurs peuvent laisser penser qu'une partie des jeunes sont en études mais ont un emploi à côté de leurs études.

Communes concernées : Dijon, Beaune, Chenôve, Talant, Chevigny-Saint-Sauveur, Quetigny, Longvic, Auxonne, Saint-Apollinaire, Châtillon-sur-Seine…

Classification des EPCI au regard des situations sociales des jeunes

A l'échelle des EPCI, les données disponibles pour la Côte d'Or sont plus complètes.

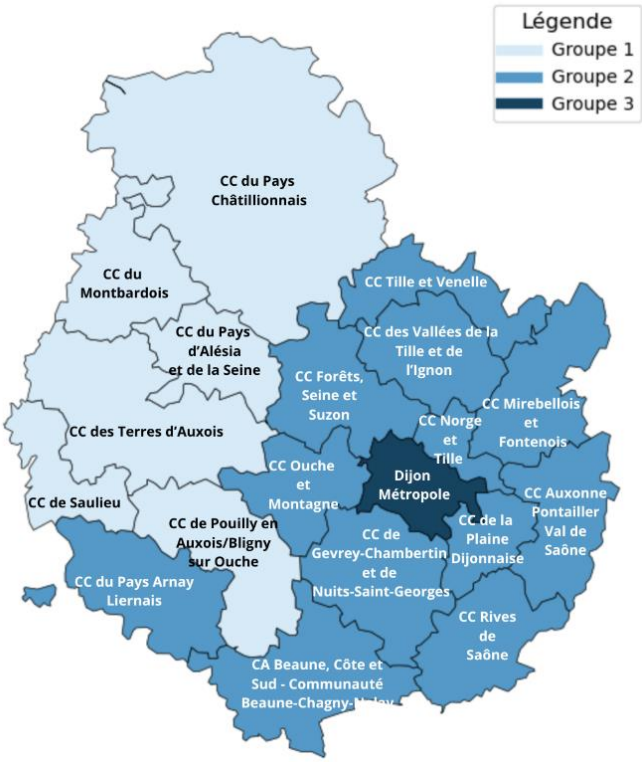

Groupe 1 : 6 EPCI rurales avec peu de jeunes et avec un niveau de revenu faible.

- Proche du Groupe 1 au niveau des communes
- Faible part des jeunes dans la population (13,3%), avec la part des NEET chez les 15-24 ans la plus importante des 3 groupes (17,3%)
- Taux de chômage chez les jeunes de 22%.
- Taux d'emploi chez les 15-24 ans le plus élevé (38,5%)
- Part des non-diplômés chez les 20-24 ans la plus importante (12,8%)
- Les caractéristiques de l'emploi et du niveau de diplôme de ce groupe font que le niveau de revenu médian est plus faible que les autres groupes et en-dessous du revenu médian du département (21 272€ contre 22 940€).

Groupe 2 : 12 EPCI rurales avec peu de jeunes mais un important niveau de vie.

- Part des jeunes légèrement plus élevée que celle du Groupe 1 (13,8%)
- Part de NEETs (11,4%) et taux de chômage chez les 15-24 ans (18,3%) les plus faibles de tous les groupes
- Taux d'emploi des 15-24 ans compris entre celui du Groupe 1 et celui du Groupe 3 (36%)
- Part des non-diplômés chez les 20-24 ans plus faible que celle du Groupe 1 (9%)
- Taux d'activité le plus fort chez les 15-64 ans (79%), ainsi ce groupe est celui avec le niveau de vie médian le plus élevé de tous les groupes (23 868€).

Groupe 3 : Dijon Métropole, une forte densité de population et une population jeune.

- Part de jeunes bien supérieure à celle des autres groupes (25,1%)
- Part des NEETs (11,8%) et taux de chômage des 15-24 ans (20,9%) compris entre les 2 autres groupes
- Taux d'emploi des 15-24 ans le plus bas de tous les groupes (31,2%),
- Part des non-diplômés la plus faible (5,4%). Ces chiffres s'expliquent en partie par le fait que Dijon Métropole concentre un nombre important d'étudiant·es.
- Niveau de vie médian inférieur à celui du Groupe 2 mais supérieur à celui du Groupe 1 (22 570€)
- Part de logements vacants la plus faible de tous les groupes (6,7% de logements vacants pour contre 8,5% pour le Groupe 2 et 14,3% pour le Groupe 1) De plus, la part des ménages ayant emménagé depuis moins de 2 ans est aussi la plus forte de tous les groupes (19% contre 8,9% pour le Groupe 2 et 9,8% pour le Groupe 1). Ces chiffres peuvent indiquer un marché de l'immobilier plus tendu que dans les autres EPCI.

1. Soutenir l'accès au logement des jeunes

En Côte d'Or, un certain nombre d'enjeux ont été soulignés par les répondants au questionnaire : l'accès au logement, le manque de ressources financières, l'accès aux soins, l'accès à l'alimentation, la mobilité et l'accès à l'emploi et la formation. **L'accès au logement est le besoin le plus identifié** par les répondants (10 réponses en ce sens, soit près des deux tiers) et peut être mis en lien avec le faible taux de logements vacants notamment au niveau de Dijon Métropole mais aussi dans les EPCI adjacentes.

> *Le logement… Je dois le dire, c'est le domaine qui nous occupe le plus et qui nous coûte le plus cher.*
> Président de l'ADEPAPE 21

2. Nombre d'emploi au lieu de travail par EPCI en Côte d'Or

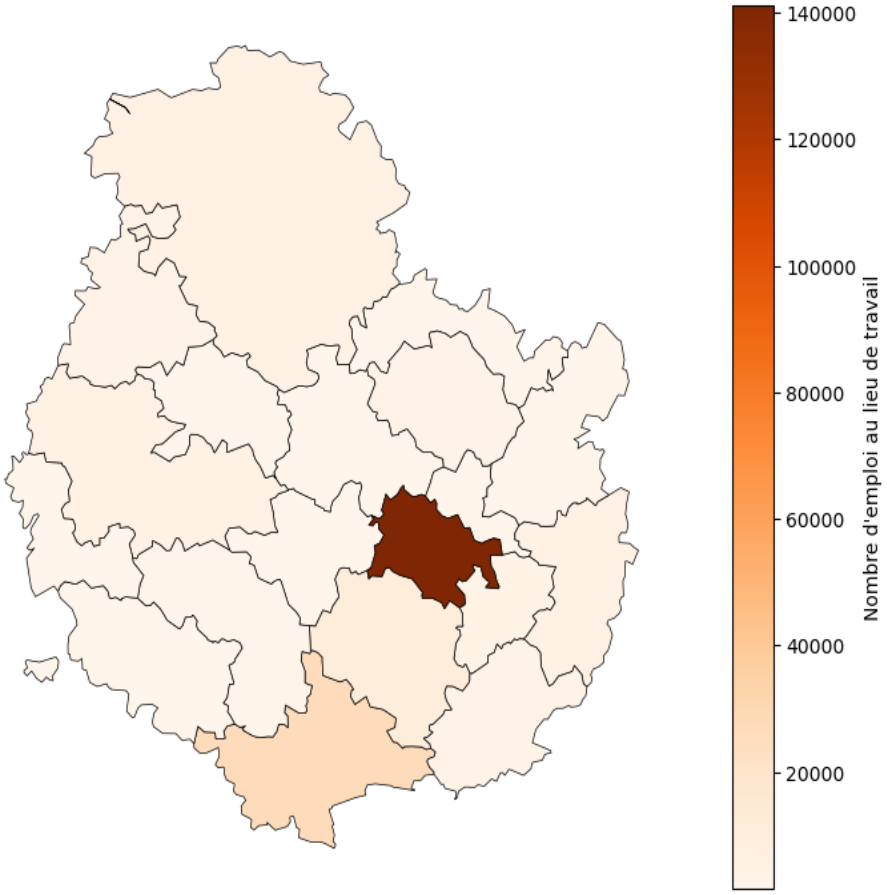

Source : INSEE, 2021, Traitement MRIE

La faible part des logements vacants autour de Dijon Métropole s'explique en partie par l'attractivité de Dijon Métropole en termes d'emploi. En effet, Dijon Métropole concentre une très grande partie des emplois du département de la Côte d'Or, ce qui participe à expliquer une forte demande de logements en son sein et ses alentours. Ainsi, les prix au m² des loyers à Dijon et les communes alentours sont largement tirés vers haut en comparaison des autres communes du territoire de la Côte d'Or.

3. Loyer (euros / m²) par commune dans le département de la Côte d'Or

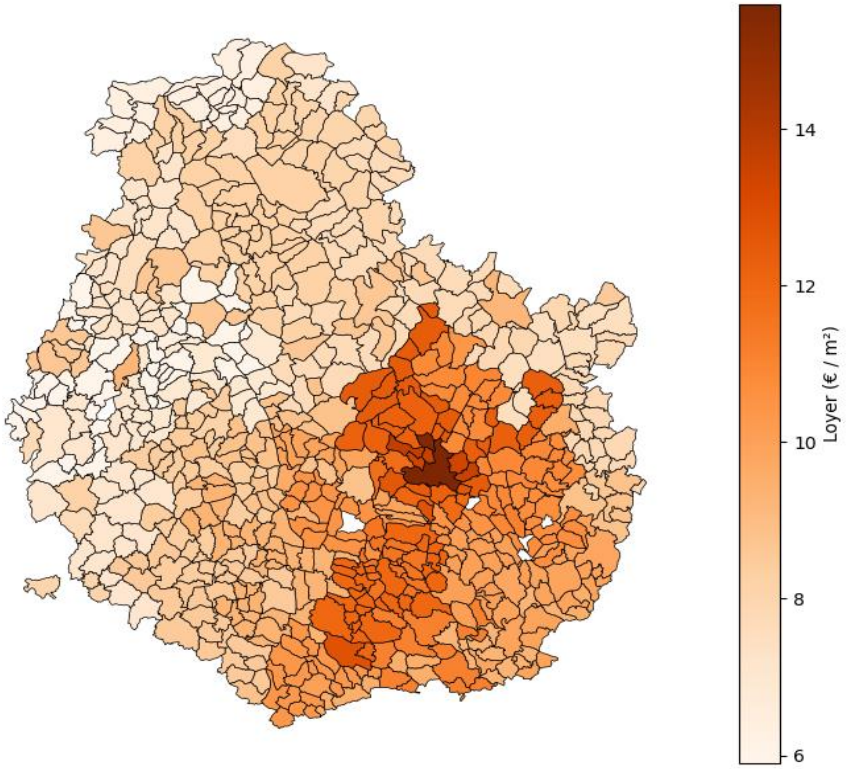

Source : ANIL, T3 2024, Traitement MRIE

En plus de cette tension sur le marché immobilier, les jeunes ont d'autant moins accès au logement du fait de la précarité de l'emploi à laquelle ils sont plus exposés que les autres classes d'âge. Pour les jeunes en situation de précarité relativement à l'emploi, les critères d'accès au logement deviennent inatteignables. Par ailleurs, **plusieurs professionnels interrogés nous ont fait part des problématiques rencontrées par les jeunes sortant de l'ASE, pour qui l'accès au logement revêt un caractère d'urgence**. Les acteurs mettent en avant la potentielle rupture de parcours que cette sortie peut engendrer.

> *Quand vous sortez de familles d'accueil ou de foyer, du jour au lendemain vous vous retrouvez avec plus rien sur la tête et si vous n'avez pas d'endroit pour être logé ou hébergé, vous n'existez pas.*
> ADEPAPE 21

> *J'ai été assez effarée du nombre de jeunes qui arrivaient sur l'hébergement d'urgence à 18 ans après un parcours Aide Sociale à l'Enfance…*
> Ancienne directrice du SIAO 115 de la Côte d'Or

Toutefois, certains acteurs mettent en avant les solutions existantes au sein de Dijon Métropole, qui permettent aux professionnel·les de s'appuyer sur certains dispositifs pour orienter les jeunes qu'ils rencontrent.

> *On est très bien fournis à Dijon […] En termes de logement, on a trois entreprises de logements sociaux […] On a plus tendance à travailler avec des bailleurs privés, les gens sont étonnés mais ça marche vachement bien ! Si on sécurise tout avec la garantie VISALE etc. c'est plutôt bénéfique.*
> Professionnel des Apprentis d'Auteuil

Les problématiques mises en avant sont de l'ordre des délais d'attentes qui peuvent s'étendre dans le temps. Par ailleurs, si les dispositifs existent, ils manquent de moyens pour gérer le nombre important de demandes. Enfin, pour les autres territoires du département (hors métropole dijonnaise), les dispositifs sont bien moins présents.

Dispositifs existants à Dijon– 3'06

Professionnel des Apprentis d'Auteil

La difficulté des moyens existants à répondre aux demandes apparaît **particulièrement important dans le champ de l'hébergement.** En 2022, en Côte d'Or, le SIAO 115 a reçu 5949 demandes d'hébergement d'urgence, soit 22,8% des demandes de l'ensemble de la Région Bourgogne-Franche-Comté (26 072 demandes au niveau régional). Au niveau de la Région, 52,7% des demandes n'ont pas été pourvues, pour 26% d'entre elles en raison de l'absence de places disponibles. Pour le département de la Côte d'Or, la question de l'hébergement d'urgence des jeunes représente un véritable enjeu étant donné que 44,2% des demandes auprès du SIAO 115 sont faites par des moins de 30 ans. Concernant les délais d'attente des dossiers en commission SIAO, les professionnels rencontrés nous ont fait part d'un allongement de ces derniers.

> *On a une liste d'attente qui explose, ces derniers temps on est bien à 1 an d'attente.*
> Professionnel du CHRS Herriot

Ces délais sont d'autant plus importants pour des publics spécifiques tels que les personnes qui vivent en couple ou encore pour les personnes propriétaires d'animaux. Pour ces derniers, il existe peu de places d'hébergement qui sont adaptées à la prise en charge des animaux, ainsi, une partie refuse de laisser leurs animaux et voit les délais d'attente s'allongé grandement. Les délais d'attente importants pour obtenir une place d'hébergement sont directement liés aux sorties vers le logement qui sont de plus en plus compliquées notamment du fait que les logements de types studios ou T2 sont les plus demandés par les personnes hébergées et que l'offre pour ce type de logement est de plus en plus tendue au niveau de Dijon Métropole.

Les délais d'attente en commission SIAO– 1'03

Professionnelle du CHRS Herriot

2. Dans la métropole dijonnaise, lutter contre la précarité étudiante

Le manque de ressources financières est le second besoin le plus identifié par les répondants de la Côte d'Or. Deux acteurs intervenant auprès d'étudiant·es mettent en avant les précarités multiples les empêchant d'accéder parfois à des biens de première nécessité, dans un contexte d'augmentation des prix. En Côte d'Or, le pôle universitaire se concentre principalement dans la ville de Dijon. Pour les jeunes dont les familles vivent en milieu rural, fréquenter l'université engendre des coûts importants (logement, transports, alimentation…).

> *Contexte financier contraint devant une inflation importante des produits de première nécessité (nourriture, loyer, charges énergétiques) avec un contexte familial qui lui aussi est confronté à une situation de précarité, ce qui conduit à un certain isolement des étudiants dans leurs études (le soutien familial est de moins en moins possible). Organisation de la poursuite des études via Parcours Sup conduit nombre d'étudiants à se retrouver éloignés de leur lieu de vie familiale, d'où augmentation des frais (transport, logement...).*
> L'équipe de la Commission solidarité étudiante de l'université Bourgogne Europe

> *Souvent on a eu des appels de familles en précarité où l'étudiant s'est collé sur Parcours Sup, les parents m'appellent et me disent « mais nous on a pas les moyens, comment on va faire ?*
> Professionnelle de la Commission Solidarité étudiante de l'Université de Bourgogne

La Fédération des Associations Étudiantes (FAGE) nous indique dans son rapport de 2024 que le coût de la rentrée pour septembre 2024 s'élevait à 3157 euros pour un étudiant non boursier. Ces coûts prennent en compte différentes nécessités liées à la vie étudiante, les frais de la vie courante (loyers, charges locatives, alimentation, transports, etc. ...) et les frais spécifiques à la rentrée universitaire (frais d'inscription, CVEC, frais d'agence, etc. ...). Le premier poste de dépenses des étudiants est celui du logement qui représente près de la moitié des frais de la vie courante. Du fait du manque de logement CROUS, une majorité d'étudiant se tourne vers le parc privé locatif qui est en moyenne plus onéreux en termes de loyer que les logements CROUS. Les critères d'accès à ce parc privé locatif sont donc bien plus durs à atteindre pour les étudiants malgré le dispositif de la garantie VISALE qui est censée permettre à l'ensemble des étudiants l'accès à une garantie mais qui se voit parfois refusée par les bailleurs. La mobilisation de cette garantie par les étudiants peut même être source de discrimination dans l'accès au logement étant un indicateur d'une situation sociale défavorisée.

> *On s'aperçoit que le CROUS ils sont débordés... Et puis quand on passe sur du parc privé, ça devient astronomique les tarifs.*
> Professionnelle de la Commission Solidarité étudiante de l'Université de Bourgogne

Du côté de l'alimentation, dans un contexte de forte inflation sur les produits alimentaires mais également sur les produits d'hygiène, un·e étudiant·e sur cinq ne mangent pas à sa faim et les étudiant·es sautent en moyenne 3 repas par semaine. Ces deux besoins, que sont le logement et l'alimentation, sont clairement identifiés par les professionnels interrogés, mais sont également mis en lien avec d'autres difficultés que vont rencontrer les jeunes.

> *Quels sont les besoins des jeunes en précarité que vous identifiez ?] Alors les premiers besoins, c'est la base de la pyramide de Maslow, boire, manger, dormir... Et puis petit à petit on s'aperçoit qu'on va monter la pyramide et on va se retrouver avec des difficultés d'apprendre, des difficultés de s'intégrer, difficultés à pouvoir évaluer sa propre situation de précarité [...] et se vêtir aussi...*
> Professionnelle de la Commission Solidarité étudiante de l'Université de Bourgogne

La **précarité étudiante est le premier facteur de décrochage scolaire en licence**. Les étudiants contraints d'avoir une activité salariée à côté de leurs études sont logiquement moins disponibles pour suivre un parcours universitaire, pouvant donner lieu à un découragement et/ou des résultats qui ne permettent pas la validation des diplômes. La lutte contre le décrochage scolaire est un enjeu important car elle permet de prévenir le risque de pauvreté des jeunes quand on sait que le niveau de diplôme détermine en grande partie les trajectoires d'emploi des personnes. L'accès à l'emploi à la suite du parcours universitaire est aussi un enjeu dont la Commission Solidarité étudiante a bien conscience, et ce non seulement pour les étudiant·es de l'Université de Bourgogne. La professionnelle interrogée nous a partagé recevoir des étudiant·es de Grande Ecoles avec des frais de scolarité importants à assumer. Une partie de ces jeunes ont un contrat des prêts étudiants qui sont censés pouvoir être remboursés avec l'accès à un poste fortement rémunéré. Cependant, pour certains jeunes, la prise de ce poste peut tarder et amener des problématiques d'endettement.

Les besoins des étudiants– 1'46

Commission Solidarité Étudiante de l'Université de Bourgogne

3. En milieu rural, les enjeux prégnants de mobilité

Pour les répondants intervenant dans les communes ou zones à prédominance rurale, les enjeux relatifs à la mobilité des jeunes sont mis en avant. Comme cité précédemment pour la Loire et l'Isère, **le sujet de l'accès à la voiture individuelle est particulièrement prégnant**, notamment parce qu'il conditionne souvent l'accès à différents droits et services (santé, emploi, formation…).

> *On travaille sur un autre domaine très important qui est le domaine de la mobilité, alors ça c'est vital.*
> Président de l'ADEPAPE 21

L'ADEPAPE 21 propose plusieurs aides aux jeunes afin d'accéder au permis de conduire car il leur permet à la fois l'accès, en théorie, à la voiture individuelle, mais il est aussi, parfois, une demande de la part des employeurs.

Aide à la mobilité des jeunes– 1'50

ADEPAPE 21

Comme mis en avant en Isère et dans la Loire, les jeunes vivant en milieu rural sont donc encouragés à passer le permis de conduire. Toutefois la voiture individuelle, même si elle apparait être la solution de choix aux problèmes de mobilité que les jeunes peuvent rencontrer, engendre des coûts important (assurances, carburant, contrôle technique, entretien, réparation…).
Le manque de transports en commun dans les zones rurales est également mis en avant par les professionnel·les interrogé·es, là où, au niveau de Dijon Métropole et plus largement la ligne allant de Dijon à Lyon, le réseau de transport en commun est plutôt bien fourni. En milieu rural, ces obstacles, comme cité précédemment pour les deux autres territoires étudiés, viennent renforcer ou alimenter la difficulté à se projeter et à élargir le champ des possibles.

On a au niveau de la métropole quelque chose d'assez construit en matière de trams, de ligne de bus, de navettes… Du moment qu'on est en milieu vraiment rural […] on a des bus qui viennent 2 à 3 fois par jour. Vous loupez ceux du matin c'est loupé…
Professionnelle du Département

> *On a des difficultés de mobilité, des difficultés d'accéder à des études supérieures, se sentir légitime à aller plus loin que le territoire. On a fait plusieurs diagnostics dans le cadre de renouvellement de à projet social. Ce qu'on observe c'est que sortir du territoire c'est quelque chose d'assez compliqué […] En fait le fait d'aller sur Dijon c'est pas facile pour tout le monde : il faut circuler, il faut avoir une voiture en état…[…] Suivant la disponibilité des parents, si eux ils sont mobiles ou pas ça va forcément impacter la mobilité des jeunes […] [Pour aller à Dijon] il faut prendre le bus à 7h du matin et revenir à 18h30-19h. Ça veut dire que même pour un rendez-vous on est obligés de passer la journée sur Dijon ou Beaune. Il n'y a pas assez de réseau développé de transport en commun.*
> Directrice – Centre social pays d'Arnay Liernais

Par ailleurs, la directrice du centre social du Pays d'Arnay Liernais, met en avant les enjeux liés au genre : que l'on soit une fille ou un garçon, on ne fait pas face aux mêmes attendus, aux mêmes contraintes et on n'entretient pas les mêmes représentations autour des déplacements.

> *Les filles sont mobiles un peu moins jeunes que les garçons. Les garçons tous les 3e pratiquement ont une moto, un petit scooter. On voit beaucoup plus les garçons sur l'espace public que les filles. J'ai rencontré beaucoup de filles qui entament la démarche d'obtenir le permis mais qui ont peur de prendre la route. Parfois elles sont découragées par le moniteur d'auto-école.*
> Directrice – Centre social pays d'Arnay Liernais

4. Soutenir l'accès aux soins

L'accès aux soins est le troisième besoin le plus souvent identifié par les répondants. Cette question recouvre plusieurs champs, les répondants au questionnaire et les professionnels interrogés abordent autant les questions de santé mentale, de soins plus ponctuels ou encore l'accès à des spécialistes comme des gynécologues pour les femmes. Les difficultés d'accès aux soins sont expliquées à la fois par une méconnaissance des besoins de santé de la part des jeunes eux-mêmes, par une offre de soins qui ne correspond pas aux besoins des jeunes, mais aussi par la complexité administrative à laquelle ils et elles doivent faire face.

> *Ils ont souvent une méconnaissance de leur besoin en santé, ils n'ont pas de médecin traitant ou en tout cas ils ne repèrent pas pourquoi il faudrait qu'ils y aillent, ils ne se soignent pas.*
> Directeur de l'Acodège

> *La psychiatrie et la pédopsychiatrie on est vraiment à la ramasse en France… Donc ce qui fait qu'on a parfois des jeunes qui entrent à la Chartreuse l'après-midi et puis le soir ils étaient relâchés…*
> Président de l'ADEPAPE 21

> *Un étudiant quand il arrive il est perdu dans ses installations administratives et un jeune va prendre en compte ces soins si vraiment il a une dent pourrie mais il faut voir si la CPAM c'est bien installé, voir s'il a la Complémentaire Santé Solidaire, expliquer qu'avec la CSS il a accès aux soins, il y a des jeunes qui ont la mutuelle des parents ou pas. Ça rentre par le biais urgence et après ils reçoivent des factures.*
> Professionnelle de la Commission Solidarité étudiante de l'Université de Bourgogne

Comparativement aux deux autres départements, le département de la Côte d'Or est celui avec le moins d'équipements par habitant de types établissements et services de santé, fonctions médicales et paramédicales, autres établissements et services à caractère sanitaire. Le nombre de ces équipements par habitant en Côte d'Or est de 0,0063, de 0,0066 dans le département de la Loire et 0,007 dans le département de l'Isère (INSEE, Base Permanente des Équipements, 2023).

La question de **la santé mentale des jeunes est particulièrement présente dans les discours mais aussi dans les réponses au questionnaire**. La santé mentale des jeunes a véritablement émergé comme problématique à la suite de la crise sanitaire liée au COVID-19. Depuis, le sujet a pris de plus en plus de place pour être aujourd'hui érigé en Grande cause nationale pour l'année 2025 par le gouvernement et s'articule autour de quatre objectifs prioritaires : la déstigmatisation, le développement de la prévention et du repérage précoce, l'amélioration de l'accès aux soins et l'accompagnement des personnes concernées. À travers ces différentes enquêtes et données, Santé Publique France montre une dégradation tendancielle de la santé mentale des Français depuis septembre 2020 et plus particulièrement des adolescents (11-17 ans) et des jeunes adultes (18 – 24 ans). Chez les jeunes, les recours aux soins d'urgence pour troubles de l'humeur, idées et gestes suicidaires ont largement augmenté entre 2021 et 2022. Concernant les symptômes anxio-dépressifs sévères, on constate une hausse de 5 points chez les jeunes de 17 entre 2017 et 2023. Enfin, la part des 18 – 24 ans concernés par la dépression est passée de 11,7% en 2017 à 20,8% en 2021. Ces observations chiffrées de Santé Publique France sont également constatées sur le terrain au niveau du département de la Côte d'Or.

> *Il y a de plus en plus de soucis de dépression, de santé mentale, il y a une explosion depuis 2020.*
> Professionnel des Apprentis d'Auteuil

> *La psychiatrie et la pédopsychiatrie on est vraiment à la ramasse en France… Donc ce qui fait qu'on a parfois des jeunes qui entrent à la Chartreuse l'après-midi et puis le soir ils étaient relâchés…*
> Président de l'ADEPAPE 21

Dans le département de la Côte d'Or, 9 communes comportent des dispositifs de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. Ces communes sont réparties sur tout le département, toutefois, on peut observer sur la carte ci-dessous qu'**il faut parfois parcourir des distances importantes pour accéder à certains dispositifs**. Dans le cas des territoires ruraux du département, les problématiques de mobilité viennent entraver d'autant plus l'accès à ces dispositifs.

4. Cartographie des dispositifs de psychiatrie de l'enfant et l'adolescent en Côte d'Or

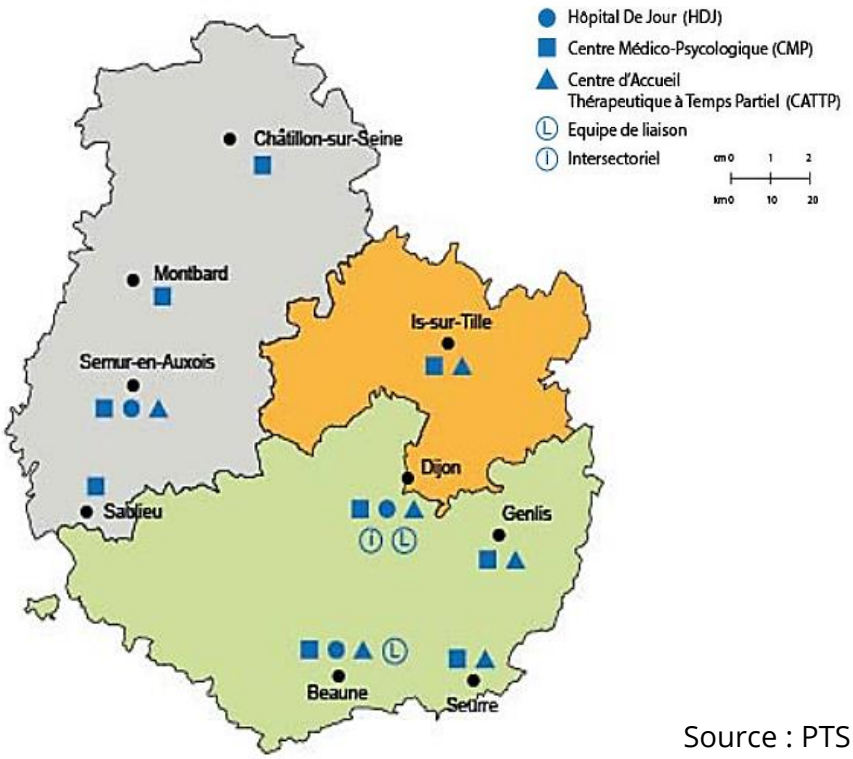

Source : PTSM 21

Au niveau des dispositifs de psychiatrie de l'adulte, 10 communes du département comportent des dispositifs. Ces communes sont concentrées autour de Dijon Métropole et des EPCI environnantes. Ainsi, pour accéder à ces dispositifs, il est parfois nécessaire de devoir se déplacer au niveau de Dijon Métropole posant là encore des problématiques de mobilité notamment pour les territoires ruraux du département.

5. Cartographie des dispositifs de psychiatrie de l'adulte

Les contraintes géographiques ne sont pas les seuls freins dans l'accès aux soins de santé mentale des jeunes. D'après l'enquête Coviprev, chez les 18 – 24 ans, les principaux freins à l'accès aux soins de santé mentale sont **le prix de la consultation, la difficulté à se confier et la crainte que l'entourage découvre le suivi du jeune par un professionnel**. Les jeunes de la Côte d'Or rencontrés par les professionnels interrogés ont, pour certains d'entre eux, déjà eu affaire à un psychologue ou un psychiatre et pu connaître de « mauvaises » expériences qui les ont rendus réticents à reprendre un parcours de soins en santé mentale. L'attente d'une solution qui « règlerait » le problème, plutôt que « d'apprendre à vivre avec, est ainsi soulignée dans l'analyse proposée par ce professionnel.

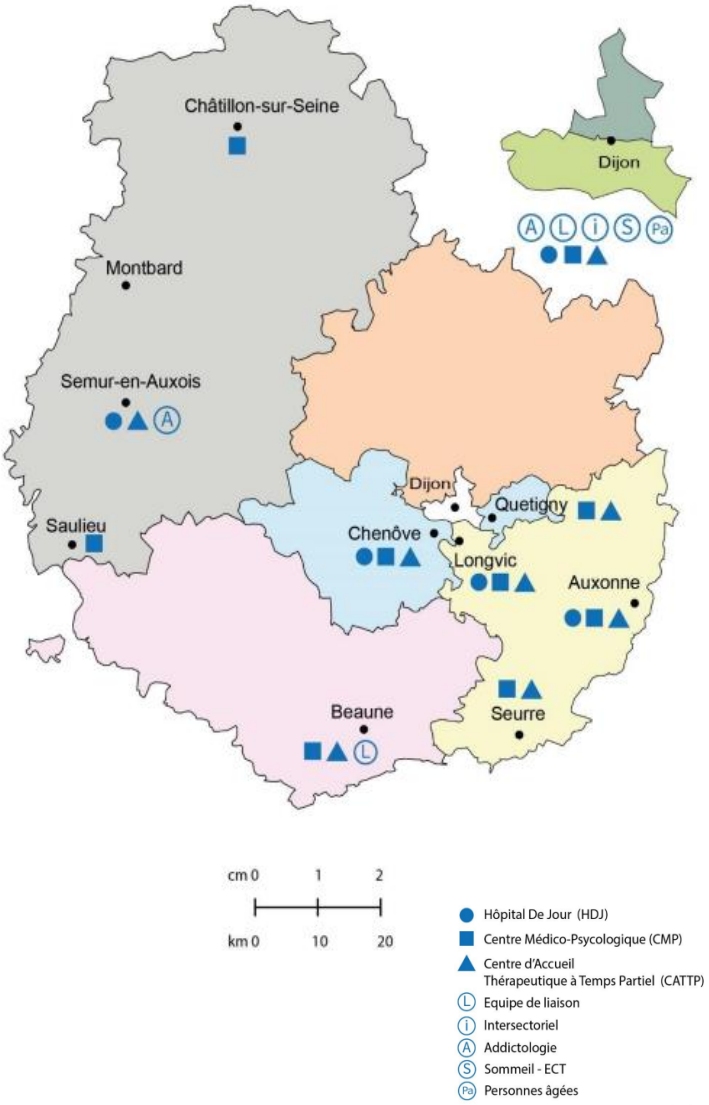

La représentation du "psy" chez les jeunes rencontrés– 45"

Enfin, du fait de la saturation des services spécialisés en santé mentale, les délais d'attente pour obtenir une consultation sont importants. Ceci provoque un décalage entre les temporalités des personnes ayant besoin d'un suivi en santé mentale et les temporalités imposées par le manque de moyens des services spécialisés en santé mentale.

> Un premier rendez-vous en centre médico-psychologique c'est 3 mois d'attente…
> Professionnelle du CHRS Herriot

Ce décalage de temporalité amène les personnes ayant besoin d'un suivi à parfois abandonner une potentielle prise en charge.

Le décalage de temporalité vécue par les personnes hébergées– 53"

Professionnelle du CHRS Herriot

5. Aller-vers et lutter contre l'isolement

Des enjeux relatifs à l'aller-vers apparaissent également en creux de certaines réponses au questionnaire : comment s'assurer que l'information atteigne les jeunes concernés ? Par ailleurs, recevoir l'information n'est pas suffisant : comment soutenir les jeunes dans l'accès à leurs droits et aux services ? Nous constatons dans beaucoup de nos travaux que des barrières persistent pour les personnes en précarité quand il s'agit de se rendre à un guichet, à un lieu d'accueil ou d'écoute, ou d'information. Ces barrières peuvent avoir trait à la représentation qu'ont les personnes de l'institution ou du lieu en question (l'image renvoyée), à un sentiment de honte, à une certaine conception de l'autonomie, à la manière dont les actions sont organisées (règles tacites de prise de parole, d'argumentation, déroulé « institutionnel » ...)

> *Les jeunes de 18 à 25 ans (et même jusqu'30 ans) n'ont pas de travail et n'accèdent pas aux informations leurs permettant d'accéder à des formations diplômantes. Ils ne se rendent d'ailleurs pas dans les forums où autre même en ayant l'information. De fait, beaucoup de difficulté à accéder à l'emploi à temps plein.*
> *Pas mal de jeunes ayant un emploi ne sont pas à temps plein (nos animateurs par exemple n'ont que des contrats pour du périscolaire, vacances etc. ... Ils ont donc des salaires très inégaux en fonction des périodes de l'année.*
> *La mobilité de ces jeunes est également un vrai enjeu, ils ne se déplacent que très peu pour aller chercher du travail, n'ayant pas le permis pour la plupart, ils ne cherchent que dans un rayon très restreint (agglomération Dijonnaise et avec le moins de bus/tram différents à prendre).*
> Le directeur du Centre Socio-culturel La Turbine (Talant)

> *Il y a beaucoup d'étudiants, quand il y a des campagnes de dons qui ne viennent pas parce que... Il y en a un qui m'a dit « j'ai l'impression de faire la charité ». C'est très stigmatisant et ça pointe du doigt en disant « Tu es en situation de précarité ».*
> Professionnelle de la Commission Solidarité étudiante de l'Université Bourgogne Europe

Ces enjeux d'aller-vers sont d'autant plus important pour des jeunes qui sont très éloigné·es des dispositifs du droit commun. Certains professionnels mentionnent **la fragilité de certains jeunes et leur isolement qui sont construit sur des ruptures familiales et ou une déscolarisation**. Dans ce contexte, l'existence d'équipes de prévention spécialisée s'avère indispensable, et pourtant non existante sur certains territoires.

> *Des jeunes sont déclassés, hors-jeu, vraiment loin de la possibilité d'aller chercher des recours dans le droit commun.*
> Directeur de l'Acodège

> [Question de relance : Identifiez-vous des chaînons manquants sur le territoire ?] *Des éducateurs qui aillent sur le lieu de vie des jeunes, qui aillent à la rencontre. Des éducateurs de rue comme en ville, ça pourrait manquer. Il y a aussi pas mal de problèmes d'alcool, d'alcool au volant, des accidents de la route dramatiques qu'on peut vivre à la campagne. Ça manque de prévention, ça manque d'équipement de ce genre-là. [...] Les jeunes ont pas vraiment l'accompagnement en prévention sociale, sanitaire... A part la famille qui est très présente, la famille c'est parfois le seul lien social que les gens ont, il manque des adultes autres qui pourraient intervenir sur la vie des jeunes.*
> Directrice – Centre social Pays d'Arnay Liernais

En ce qui concerne la santé, les professionnels mentionnent les bienfaits de la mise en place d'équipe mobile qui viennent à la rencontre des jeunes directement.

> *L'équipe mobile jeunes consommateur, l'idée c'est vraiment des profesisonnels qui vont venir au contact des jeunes qui sont encore plus loin, pour qui venir à un rendez-vous entre quatre murs est quand même difficile. Donc c'est génial !*
> Professionnelle du CHRS Herriot

6. Renforcer les coopérations entre acteurs du territoire

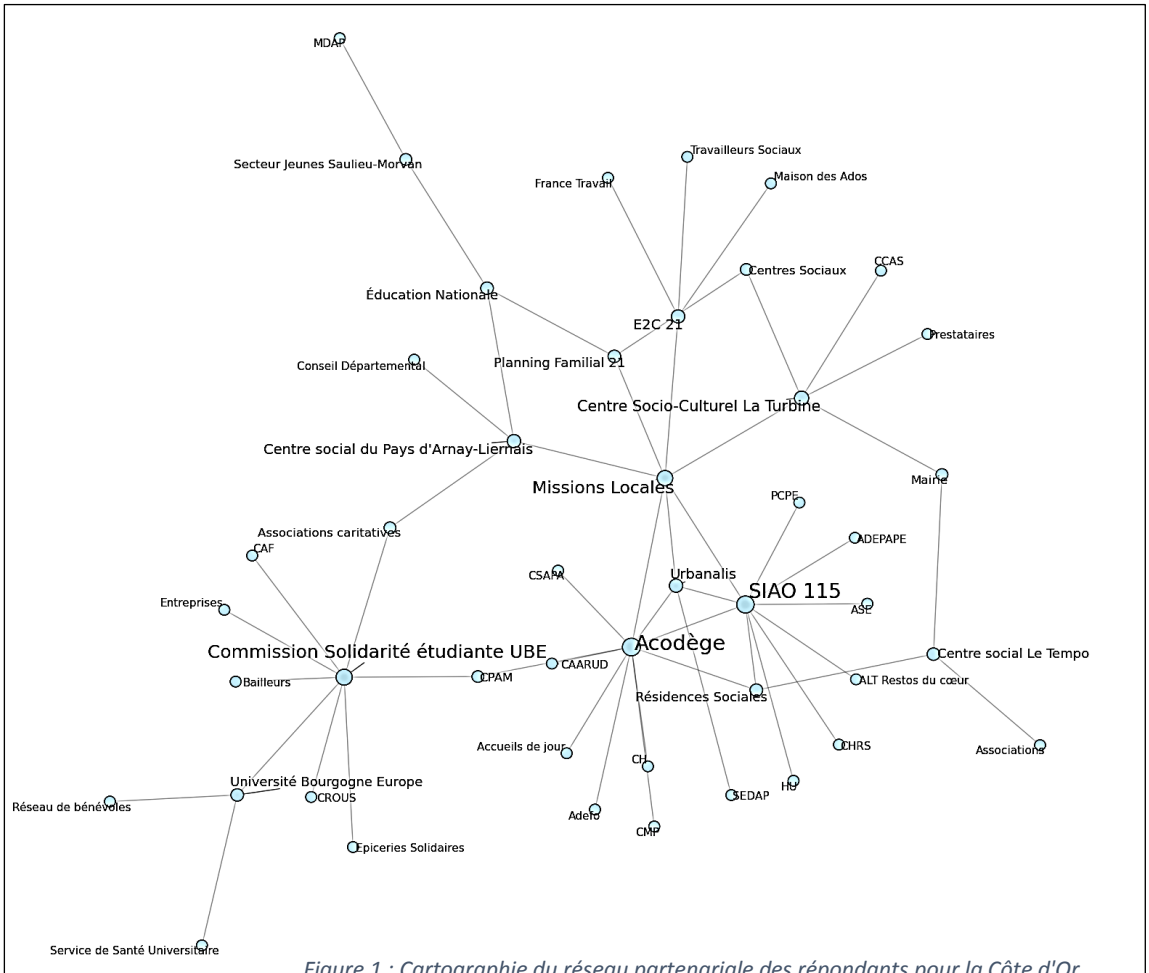

Figure 1 : Cartographie du réseau partenariale des répondants pour la Côte d'Or

La cartographie du réseau de partenaires des répondants au questionnaire pour le département de la Côte d'Or montre **la centralité des missions locales** dans ce réseau ainsi que la place importante prise par le SIAO 115 et l'Acodège. La Commission Solidarité étudiante de l'Université Bourgogne Europe possède de nombreux liens avec d'autres partenaires mais elle est moins centrale dans le réseau du fait de sa spécificité, celle de s'occuper des étudiant·es. **Les missions locales jouent un rôle de « hub »** dans ce réseau et permettent, en théorie, la mise en lien d'acteurs d'un bout à l'autre du réseau.

> [Question de relance : Est-ce que vous identifiez des choses qui fonctionnent bien sur le territoire ?] *Des choses qui fonctionnent bien ? La mission locale, basée à Beaune, avec une antenne à Arnay, qui a des permanences tous les jours. Pas que sur l'accompagnement de l'emploi, aussi l'accompagnement social. Dans le milieu rural c'est un point qui les aide bien pour des jeunes qui ont arrêté leur scolarité.*
> Directrice – Centre social Pays d'Arnay Liernais

D'un point de vue qualitatif, ces liens entre les acteurs **permettent un meilleur accompagnement des jeunes** en cassant la logique du travail en silo des différents acteurs.

> *L'éducateur converge avec le chargé d'insertion sur un accord stratégique éducatif pour proposer quelque chose au jeune et le jeune continu d'être accompagné par l'éducateur quand bien même il est inscrit à la Mission Locale. Ça parait simple, ça parait peu de chose mais ce n'était pas le cas avant. Ça nous permet de continuer à ce que le jeune ne perde pas le fil de l'accompagnement, continu à aller sur son terrain de stage ce qui n'était pas possible avant seulement avec la Mission Locale.*
> Directeur de l'Acodège

> *C'est vraiment gagnant-gagnant, on travaille ensemble. Il y a des domaines ou l'ADEPAPE est plus performante par exemple sur le logement. La recherche d'emploi c'est la Touline [Apprentis d'Auteuil].*
> ADEPAPE 21

La coopération entre les différents acteurs permet également, parfois, de développer des partenariats privilégiés en ayant un contact direct avec un professionnel qui travaille sur une problématique donnée. Ainsi, ces types de partenariats privilégiés permettent de raccourcir les délais d'attente pour certaines démarches.

> *Il y a un infirmier spécialisé [santé mentale] qui se déplace pour rencontrer les personnes, ça c'est génial, on a vraiment un bon lien avec le CMP, ce qui peut permettre d'écourter les 3 à 4 mois d'attente parfois.*
> Professionnelle du CHRS Herriot

Toutefois, les entretiens avec les professionnels travaillant auprès des jeunes ont aussi pu faire apparaitre, parfois, un **manque d'échange d'informations ou de pratiques** entre les professionnel·les de différentes structures agissant sur des champs communs.

> *En termes de protection de l'enfance, il y a eu une nouvelle loi en 2022 qui permet d'être prioritaire et ça c'est absolument pas du tout connu.*
> Professionnel des Apprentis d'Auteuil

L'enjeu de **la place donnée à la jeunesse dans les politiques locales** est également mis en avant par la directrice du centre social du Pays d'Arnay Liernais.

> *Au niveau politique local il n'y a pas de projet politique pour la jeunesse. On est une population très vieillissante : sur le territoire presque 30% des habitants ont plus de 60%. Du coup c'est pas une préoccupation. Ce qu'on essaie de faire c'est valoriser, montrer qu'ils sont là. On a mis 15 ans à le faire naître l'espace accès libre : il faut des animateurs, du financement. Parce que nos politiques sont vieillissants, les jeunes ce n'est plus leur préoccupation. On a quelques élus qui sont parents d'enfants. Mais [...] leur quotidien fait que c'est plus trop leur sujet de discussion la jeunesse. Et en soi la jeunesse ils sont calmes, il font pas de bruit, pas de dégradation... Les accidents c'est une fois par an, on oublie vite. La jeunesse est pas chiante en milieu rural.*
> Directrice – Centre social Pays d'Arnay Liernais

B. Des jeunes éprouvés par la scolarité, ayant des soutiens, mais connaissant une précarité financière et liée à la mobilité

L'atelier s'est déroulé dans les locaux de l'Ecole de la deuxième chance située à Chevigny-Saint-Sauveur. Au total, 7 jeunes étaient présents à cet atelier, 2 garçons et 5 filles. Les jeunes se connaissaient assez peu.

Durant le premier temps de l'atelier portant sur les expériences passées, les jeunes ont partagé avoir connu du harcèlement scolaire et des difficultés dans la création et l'entretien de relations sociales. De plus, la plupart d'entre eux ont connu des relations familiales complexes avec des ruptures pour certains. Tous ces éléments ont mené les jeunes à l'isolement, la solitude et pour quelques-uns à une forme d'anxiété sociale. Ainsi, le rapport à l'école de ces jeunes était essentiellement caractérisé par un rejet de cette dernière les amenant à s'en écarter. Certains jeunes ont partagé les difficiles relations avec des professeurs qui ont pu les démotiver, leur dire qu'il n'était bon à rien ou les orientant vers des filières qui ne les intéressaient pas. Pour les aider dans ces moments, les jeunes ont pu se reposer, pour une partie d'entre eux, sur la famille et leurs proches, des personnes qui ne les jugeaient pas.

Pour d'autres, la pratique sportive a pu être un soutien, leur permettant de penser à autre chose, se retrouver avec d'autres personnes qui partagent une passion commune, performer, leur donnant le sentiment d'être en capacité à faire. D'autres jeunes ont mentionné la littérature et l'écriture comme soutien, la possibilité d'imaginer d'autres choses possibles, de mettre en scène des éléments de leur vécu. Des jeunes ont mis en avant le fait d'être dans la nature, au contact des animaux comme expériences aidantes. Enfin, la religion a pu, pour certains jeunes à certains moments, les aider dans des périodes difficiles.

QUELLES EXPÉRIENCES ...

Ces dernières années

... FRAGILISANTES ?

- Les relations sociales
- Le harcèlement
- L'école
- Les ruptures familiales
- La solitude
- Les discriminations

... AIDANTES ?

- La famille
- Je me suis mis à écrire
- Le sport
- Être dans la nature
- Rencontrer des personnes qui ne me jugeaient pas
- La religion

Ces dernières années

QUELLES EXPÉRIENCES ...

Le second temps de l'atelier a porté sur les expériences que pouvaient vivre aujourd'hui les jeunes. Dans les difficultés rencontrées, l'unanimité des jeunes a mentionné l'accès au permis de conduire. Ce difficile accès s'expliquait à la fois par le coût du permis de conduire, le temps nécessaire pour le passer ou encore par l'absence de certains documents nécessaires à l'inscription comme une carte nationale d'identité valide. De manière plus large, la réalisation de démarches administratives était perçue comme une problématique pour un grand nombre de jeunes, que ce soit pour le renouvellement de la carte nationale d'identité, mais aussi pour l'accès aux soins ou à certaines aides. La question de l'accès à la santé se posait aussi pour certains jeunes. Pour ceux ayant le besoin de rencontrer un médecin généraliste ou des spécialistes, le coût des consultations ou les délais d'attente étaient dissuasif.

Du côté de l'emploi et de la formation, les jeunes ont exprimé un manque d'information sur ce qu'il leur était possible de faire. Pour certains engagés dans un CEJ, le manque de suivi et de proposition a été souligné. De manière générale, sur l'accès à l'information ou l'accompagnement dans la réalisation de démarches administratives ou d'accès aux droits, les jeunes expriment ne pas être suffisamment soutenu. Enfin, la grande majorité des jeunes ont mentionné le manque d'accès à des ressources financières dans un contexte d'augmentation des prix.

La plupart des jeunes cohabitaient avec les membres de leurs familles, toutefois, certains étaient déjà indépendant. Pour eux, ces questions financières étaient d'autant plus préoccupantes et reliées à celles du logement et de l'alimentation. Pour répondre à ces problématiques, les jeunes ont mentionné l'utilité des épiceries solidaires ou des associations caritatives qui leur permettent d'avoir accès à une alimentation à un coût bien plus faible.

En ce qui concerne l'emploi et la formation, l'importance de la Mission Locale a été mise en avant par tous les jeunes, cette dernière les ayant orientées vers l'école de la deuxième chance. De même, l'école de la deuxième chance a été présentée comme un lieu soutenant pour les jeunes, sur le plan de l'emploi et la formation, mais aussi sur d'autres aspects. L'école de la deuxième chance a pu les aider dans les démarches administratives, mais aussi pour l'accès à la santé. Dans le dispositif, il est prévu qu'un intervenant de la CPAM vienne s'adresser aux jeunes et les informer sur leurs droits en termes de santé. De plus, il est proposé un bilan de santé gratuit aux jeunes entrant dans le dispositif. Certains jeunes ont pu se saisir de cette proposition, rencontrer un médecin et avoir des orientations vers des spécialistes.

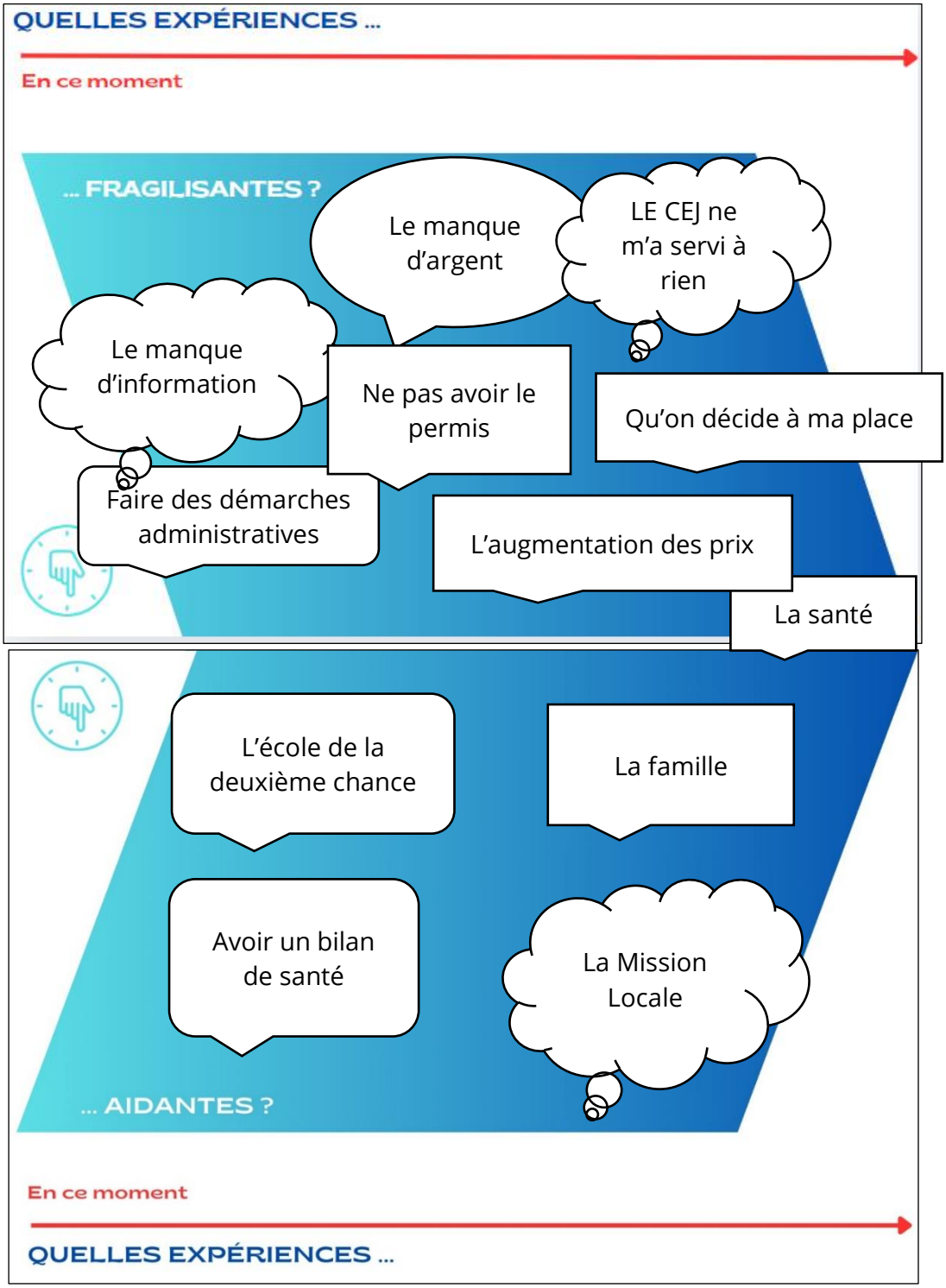

Le dernier temps de l'atelier a porté sur les souhaits des jeunes pour un avenir plus ou moins proche, mais aussi sur ce qu'ils redoutent dans cet avenir. Au niveau des souhaits, l'accès au permis de conduire était de loin le souhait prioritaire pour tous les jeunes car il faciliterait l'accès à l'emploi, la formation, la santé et leur permettrait d'être indépendants vis-à-vis de leurs parents. Le second souhait largement partagé par les jeunes était celui de trouver un travail et si possible un travail dans le domaine qui intéresse le jeune. Pour les plus jeunes, l'accès à une formation était un horizon plus

Groupe Jeunes - Côte d'Or– 31"
École de la seconde chance – Chevigny-Saint-Sauveur

simple à envisager que l'accès à l'emploi qui leur paraissait plus éloigné. Le souhait d'être plus écouté a aussi été formulé de la part des jeunes ainsi que celui d'avoir des lieux ressources facilitant l'accès à la santé.

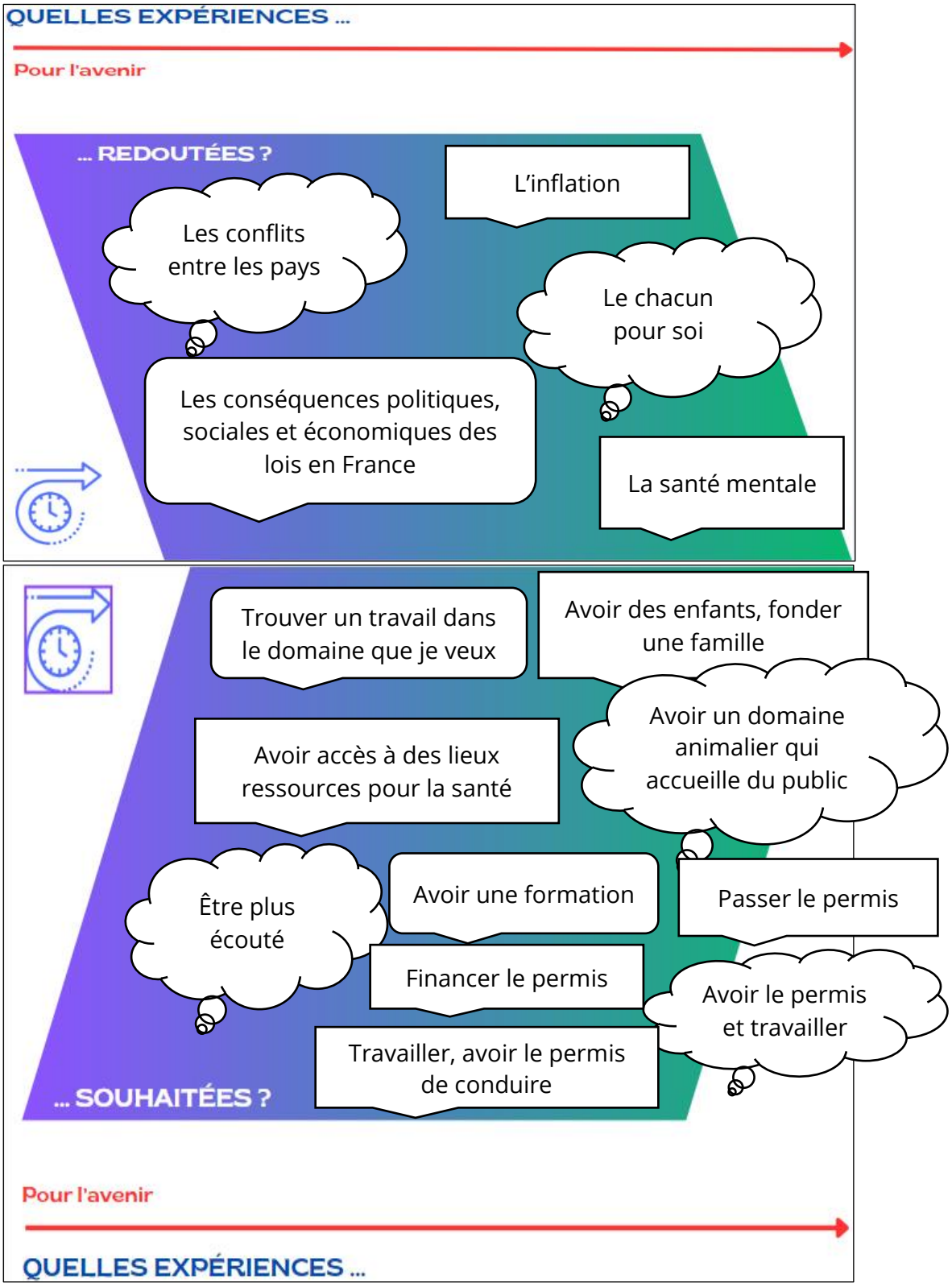

C. En CHRS, des jeunes touchés par des addictions, l'exil, en rupture avec la scolarité et leurs familles

Nous souhaitions également animer un temps avec un groupe de jeunes hébergés au CHRS Herriot de Dijon, toutefois, du fait de l'impossibilité de trouver un temps pour animer ce temps, nous avons déposé les supports utilisés pour l'atelier avec les jeunes de l'École de la seconde chance au CHRS Herriot afin que les jeunes puissent remplir en autonomie les supports au cours d'une semaine.
Il en ressort principalement que les vécus des jeunes du CHRS Herriot ne sont pas du tout les mêmes que les vécus des jeunes de l'École de la seconde chance, quand bien même certains éléments peuvent leur être commun.

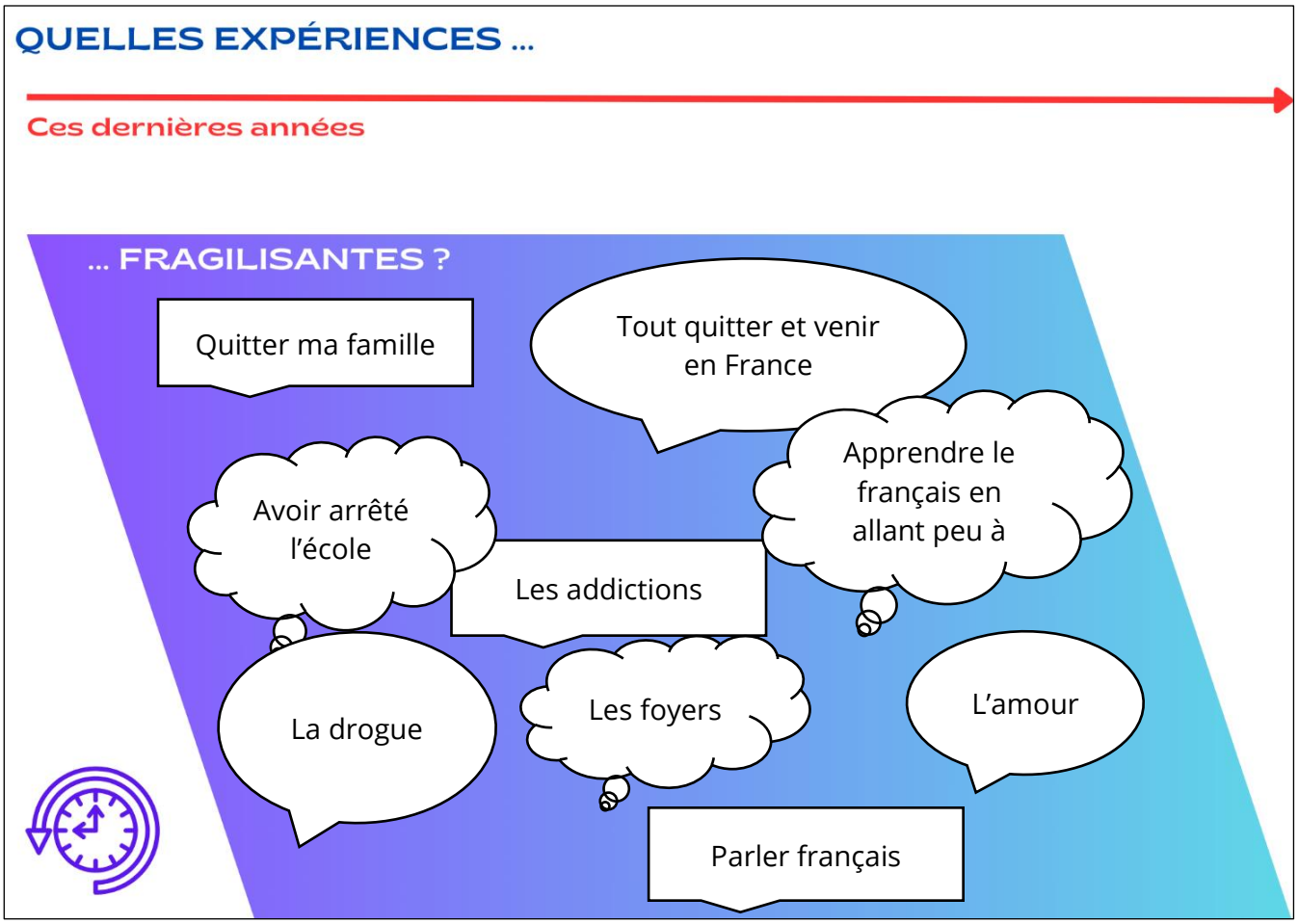

Du côté des expériences passées qui ont été fragilisantes pour les jeunes du CHRS Herriot, nous retrouvons des éléments relatifs à l'apprentissage de la langue et au parcours d'exil que des jeunes ont pu connaître provoquant ainsi des éloignements familiaux, et un isolement. Pour certains, la vie dans les foyers successifs a aussi été source de souffrance avec, pour certains, des situations d'addiction. Ces parcours sont marqués par des formes de précarité plus intense que ceux des jeunes de l'École de la seconde chance indiquant des types de publics différents quand bien même des éléments de parcours ont pu être commun notamment concernant le rapport à l'école.

Ainsi, les éléments qui ont pu soutenir les jeunes du CHRS Herriot ne sont pas tout à fait les mêmes que ceux des jeunes de l'École de la seconde chance. Même si pour certains jeunes les addictions ont pu être des expériences fragilisantes, pour d'autres elles ont pu les aider dans les moments difficiles. Il est également cité le rôle des éducateurs, et celui de leur famille, dans le soutien des jeunes.

Concernant les expériences fragilisantes que les jeunes du CHRS Herriot peuvent connaître aujourd'hui, nous retrouvons une certaine continuité avec les expériences passées, particulièrement autour des éléments concernant les addictions et les ruptures familiales. Certains jeunes ont aussi mentionné les soucis de santé auxquels ils sont confrontés aujourd'hui ainsi que la solitude que certains peuvent vivre.

En réponse à ces expériences fragilisantes décrites par les jeunes du CHRS Herriot, certains mentionnent le fait de pouvoir être soutenus par leur entourage, que ce soit les éducateurs, leur famille ou encore leurs amis. D'autres mentionnent le fait d'avoir des pratiques artistiques comme la musique qui leur permettent de penser à autres choses, de pouvoir s'exprimer. Certains ont mentionné le fait de travailler et de penser au futur.

De manière continue, lorsque les jeunes du CHRS Herriot s'expriment sur ce qu'ils redoutent pour leur futur, certains mentionnent la crainte de ne pas pouvoir revoir leur famille. D'autres craignent l'échec, le fait de ne pas réussir. Enfin, un jeune a aussi partagé le fait qu'il redoutait être confronté à la mort.

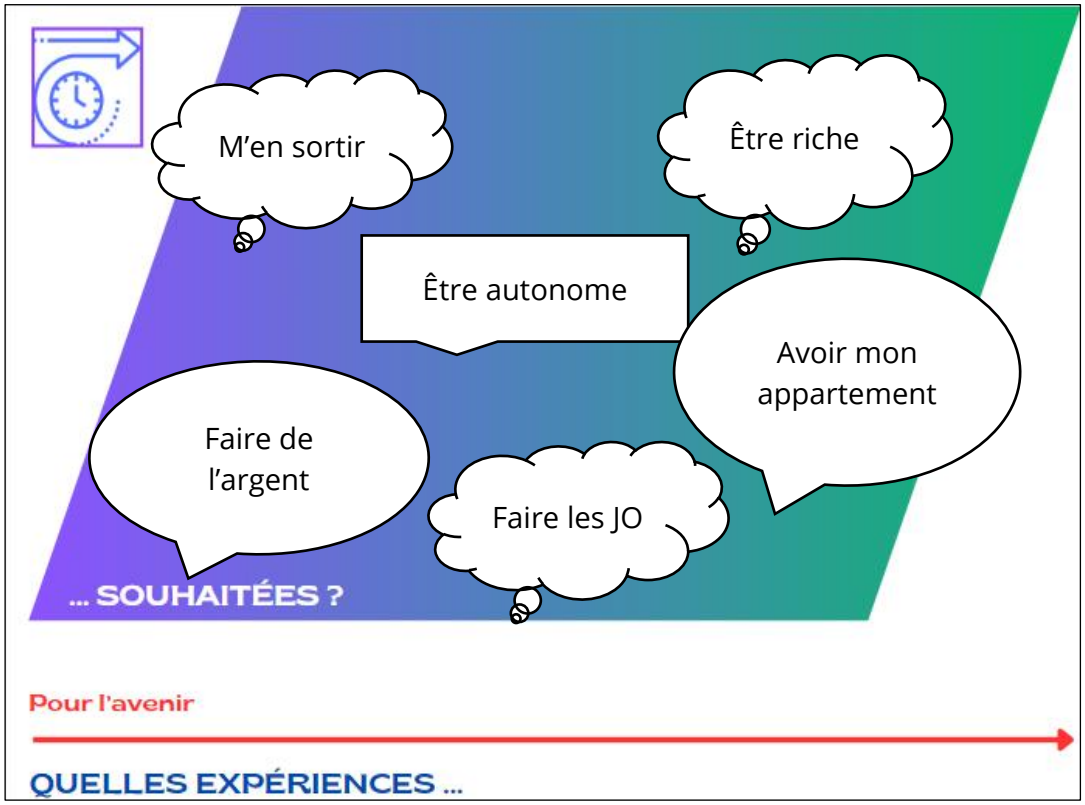

Pour finir, en ce qui concerne les souhaits pour le futur, on retrouve chez les jeunes du CHRS Herriot une aspiration à la norme, le fait d'avoir son appartement, avoir de l'argent, être autonome. Tous ces thèmes étant liés à la volonté des jeunes de « s'en sortir ».

III. Regards sur l'Isère

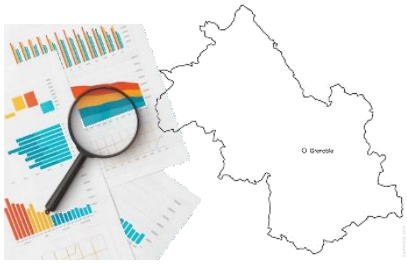

A. Eléments socio-démographiques et regards des professionnels

Le département de l'Isère est constitué de 512 communes rassemblées dans 18 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Le département isérois se caractérise notamment par la diversité de ses territoires : la métropole de Grenoble et sa périphérie nord, fortement peuplées ; un territoire moins urbain à l'ouest et davantage tourné vers la métropole lyonnaise ; un territoire rural de montagnes au sud et à l'est de Grenoble-Alpes-Métropole. Le nombre d'habitants du département est beaucoup plus important qu'en Côte d'Or (535 503 habitants) et dans la Loire (769 029 habitants), puisqu'il atteint plus de 1,2 millions d'habitants en 2021. La densité de population y est également plus forte, avec une moyenne de 172,9 habitants au km^2. Les spécificités géographiques et géologiques du département, notamment la présence de nombreux massifs, amènent des enjeux importants en termes de mobilité.

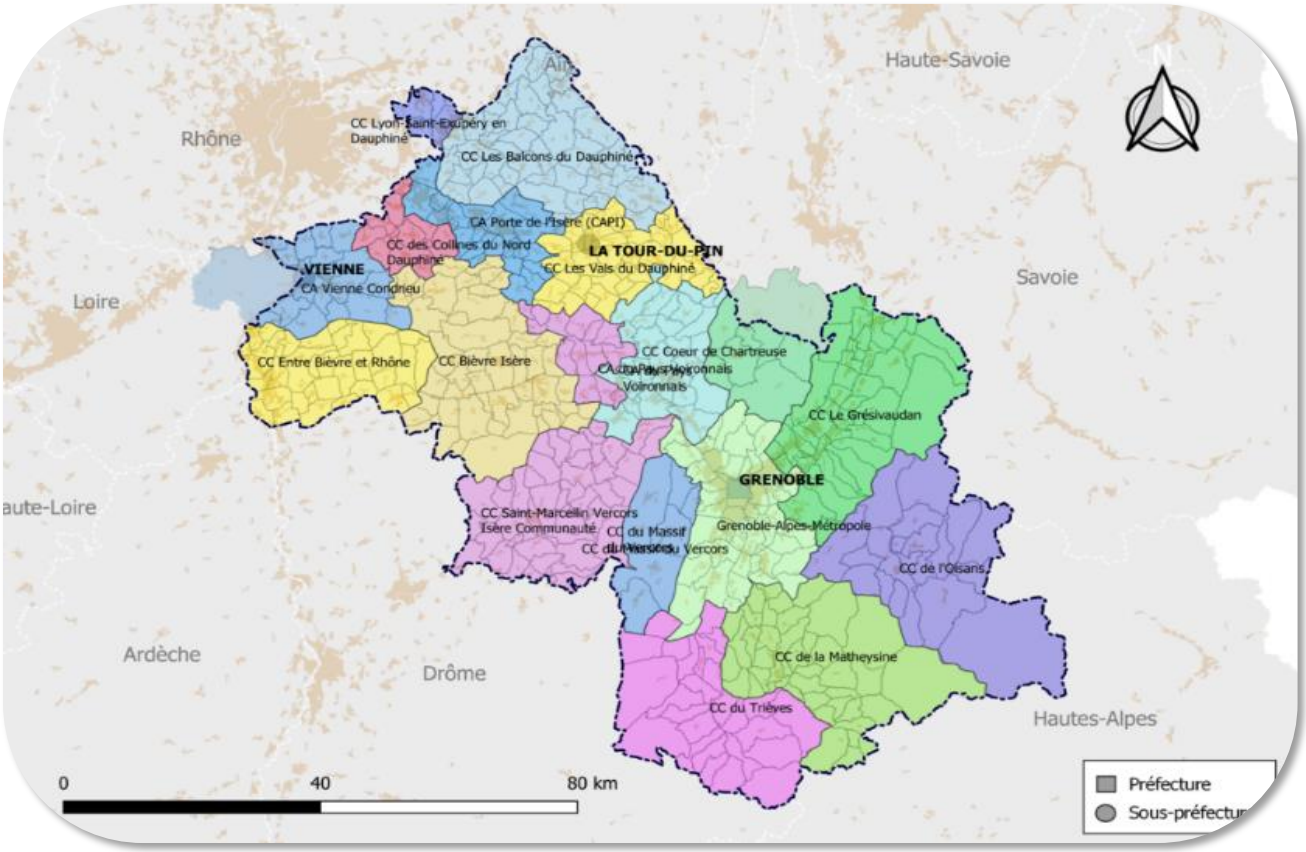

Source : Wikipédia, 2025.

En Isère, le taux de pauvreté monétaire est de 11,8% en 2021, un taux similaire à la Côte d'Or et inférieur à la moyenne nationale (14,9%). Si ce taux paraît relativement favorable, il convient cependant de noter qu'il augmente par rapport à l'année précédente, et qu'il cache des disparités territoriales importantes.

Concernant les jeunes en Isère :

- Les 15 à 29 ans représentent 18% de la population en 2021 (19,3% en 2010), contre 17,3% au niveau national en 2021 (INSEE) ;
- Une population qui a tendance à être davantage étudiante et diplômée du supérieur que dans d'autres départements (notamment la Loire), en particulier à Grenoble : 75,9% des 18-24 ans sont scolarisés (INSEE 2021), 54,5% à l'échelle du département ;
- En 2021, selon l'INSEE, le taux de pauvreté des moins de 30 ans atteint 20,3% (se plaçant en-dessous de la moyenne nationale, s'élevant à 22,7%). Le taux de chômage annuel des 15-24 ans atteint 14,1% (INSEE 2023).

1. Disparités et spécificités territoriales

Les enjeux spécifiques de précarité en milieu rural et dans les grandes villes sont à souligner. C'est notamment ce qu'analyse l'étude consacrée à l'insécurité sociale en milieu rural en Isère, menée par le département de l'Isère en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme de la région grenobloise et l'Observatoire des non-recours aux droits et services. Arguant que la précarité est moins visible en milieu rural, mais néanmoins prégnante, elle met en avant certaines spécificités des milieux ruraux qui peuvent la renforcer : *« Si les territoires ruraux du département concentrent des niveaux de pauvreté près de 2,5 fois moins élevés que dans les grosses villes, le déficit et la dispersion des ressources locales dans ces territoires amplifient considérablement les fragilités sociales préexistantes. »*

Département de l'Isère, « L'insécurité sociale en milieu rural en Isère », septembre 2024.

Un outil de classification des communes et des EPCI (voir méthodologie en annexe) permet d'aller regarder finement ce qui se joue pour les jeunes au sein du département isérois, d'un territoire à l'autre. Cette cartographie permet de faire émerger trois grands types de communes, qui présentent des similitudes au regard des enjeux qui nous intéressent, et trois catégories d'EPCI.

Classification des communes au regard des situations sociales des jeunes

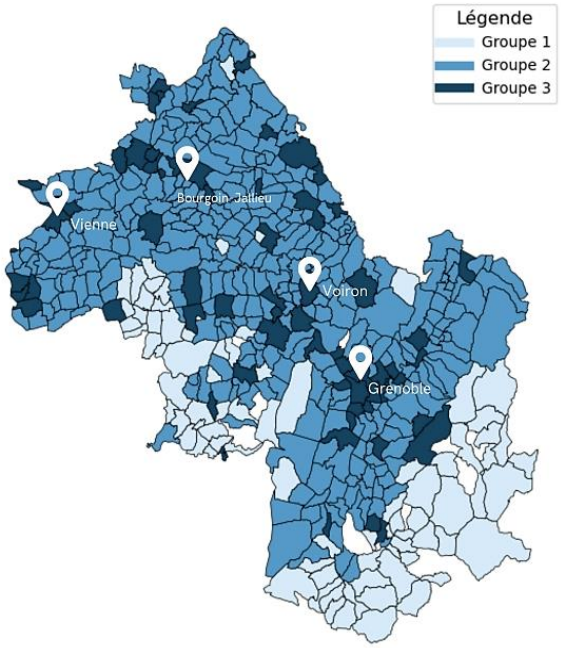

Source : bases INSEE, exploitation MRIE 2025

Groupe 1 (83 communes) : Communes peu denses abritant moins de jeunes, plus souvent en emploi qu'en études, peu diplômés et aux revenus faibles

- Taux moyen de jeunes le plus faible des 3 groupes (8%)
- Taux de chômage moyen chez les 15-24 ans de 8,3%, compris entre celui du groupe 2 et du groupe 3
- Taux d'actifs occupés moyen chez les 15-24 ans le plus élevé (40%)
- Taux moyen de scolarisation chez les 18-24 ans le plus faible (26,2%)
- Revenu moyen le plus faible (22 651€)

Communes concernées : Autrans-Méaudre en Vercors, Le Bourg-d'Oisans, Chatte, Saint-Sauveur, Les Deux Alpes, Saint-Hilaire-du-Rosier, Saint-Romans, Viriville, Mens, Saint-Just-de-Claix…

Groupe 2 (335 communes) : Communes rurales abritant des jeunes moins touchés par le chômage, aux revenus plus importants

- Taux moyen de jeunes (9,4%) compris entre celui du groupe 1 et du groupe 2
- Taux moyen de chômage chez les 15-24 ans le plus faible (7,3%)
- Taux moyen d'actifs occupés le plus faible (35,2%)
- Taux moyen de scolarisation semblable à celui du groupe 3 (40%). Revenu moyen des communes le plus élevé de tous les groupes (26 129€)

Communes concernées : Seyssinet-Pariset, Sassenage, Voreppe, Vif, Seyssins, Claix, Tignieu-Jameyzieu, Saint-Ismier, Saint-Martin-d'Uriage, Coublevie…

Groupe 3 (66 communes) : Communes de plus grande densité, abritant le plus de jeunes, dont le taux de chômage est important

- Taux moyen de jeunes le plus élevé (12,1%)
- Taux moyen de chômage chez les 15-24 ans le plus élevé (9,7%)
- Taux moyen d'actifs occupés (36,2%) légèrement supérieur à celui du groupe 2 mais inférieur à celui du groupe 3
- Taux moyen de scolarisation des 18-24 ans de 40%, semblable à celui du groupe 2
- Revenu moyen des communes compris entre celui du groupe 1 et 2 (23 010€)

Communes concernées : Grenoble, Saint-Martin-d'Hères, Échirolles, Vienne, Bourgoin-Jallieu, Fontaine, Voiron, Villefontaine, Meylan, L'Isle-d'Abeau…

Une autre échelle d'analyse : classification des EPCI au regard des situations sociales des jeunes

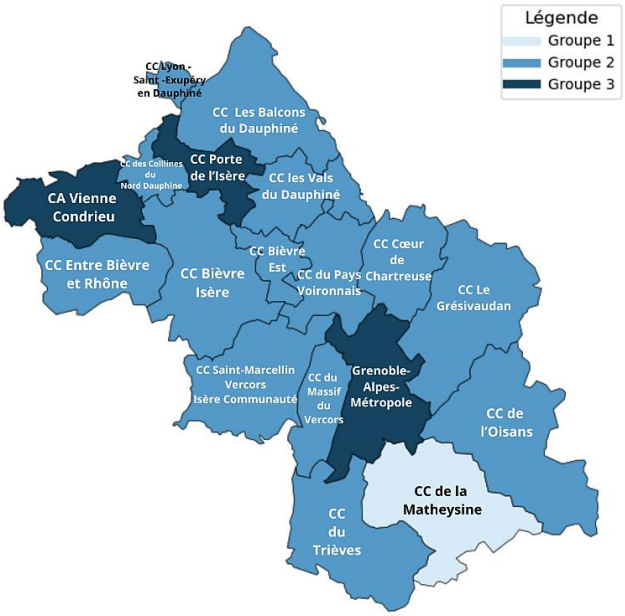

Groupe 1 : Communauté de Communes de la Matheysine, une EPCI rurale avec peu de jeunes et des jeunes touchés par le chômage.

- Part des jeunes de 15-29 ans la plus faible (12,4%)
- Part des NEET (14,3%) et taux de chômage chez les 15-24 ans (22,3%) les plus élevés
- Part des non-diplômés chez les 20-24 ans la plus forte (12,5%)
- Niveau de vie annuel médian (22 390€) inférieur à ceux des autres groupes (et inférieur au niveau de vie médian du département) et en dessous du niveau de vie médian du département (23 580€).

Groupe 2 (14 EPCI) : EPCI rurales avec peu de jeunes et des jeunes plus souvent en activité et diplômés.

- Part des jeunes de 15-29 (14%) comprise entre les deux autres groupes
- Part des NEET (9,5%) et taux de chômage des 15-24 ans (17,8%) les plus faibles
- Part des non-diplômés chez les 20-24 ans la plus faible (9,5%)
- Taux d'activité des 15-64 ans le plus élevé de tous les groupes (78,6% contre 75,9% pour le Groupe 1 et 75,3% pour le Groupe 3)
- Niveau de vie médian supérieur à celui des autres groupes (23 710€).

Groupe 3 : EPCI urbaines / urbaines intermédiaires avec beaucoup de jeunes et des jeunes touchés par le chômage.

- 3 EPCI : Grenoble-Alpes-Métropole, Communauté d'Agglomération Vienne-Condrieu, Communauté de Communes Porte de l'Isère
- Part de jeunes de 15-29 ans la plus élevée (19,3%)
- Part de NEET (13,8%) et taux de chômage chez les 15-24 ans (20,9%) compris entre ceux des 2 autres groupes
- Taux d'emploi des 15-24 ans le plus bas (33,9%), ce chiffre étant à nuancer en raison du nombre important d'étudiant·es au sein de Grenoble-Alpes-Métropole

Ce regard par communes et par EPCI nous amène à identifier de premiers enjeux particulièrement prégnants sur des territoires, notamment les moyens existant pour accompagner la scolarisation des jeunes dans les communes de la Matheysine et de la bordure ouest du département, les dispositifs mis en place pour soutenir l'accès au logement et à l'emploi des jeunes dans les aires urbaines densément peuplées… Les jeunes habitant dans les villes plus peuplées du département (Grenoble, Vienne notamment) sont davantage diplômés, et moins souvent en emploi. En milieu rural, si les jeunes sont davantage en emploi, ils sont aussi beaucoup plus nombreux à occuper des emplois d'ouvriers que dans les villes.

2. Sur le territoire isérois, l'enjeu prégnant de l'accès à l'hébergement et au logement

En Isère, l'accès au logement est le sujet qui apparaît le plus souvent dans les réponses au questionnaire : la moitié des répondants (23 personnes) le citent comme enjeu de précarité sur le territoire, et 18 le mettent en avant comme étant une priorité. A la question leur demandant d'estimer à combien le besoin d'accès au logement est couvert, sur une note de 1 à 5, l'accès au logement récolte une moyenne de 2,1. Seuls 7 répondants lui accordent une note supérieure à 3.

Neuf des 19 répondants agissant au sein de la métropole grenobloise soulignent cette problématique, qui nous semble à mettre en relation avec différents éléments : la précarité de l'emploi (difficulté à accéder à un logement dans le parc privé en l'absence de contrat de travail à durée indéterminée), des prix de location en augmentation dans le parc privé (13,3€/m^2 à Grenoble), les délais d'accès au logement dans le parc social…

CARTE - prix moyen des loyers par m^2 en Isère en 2024

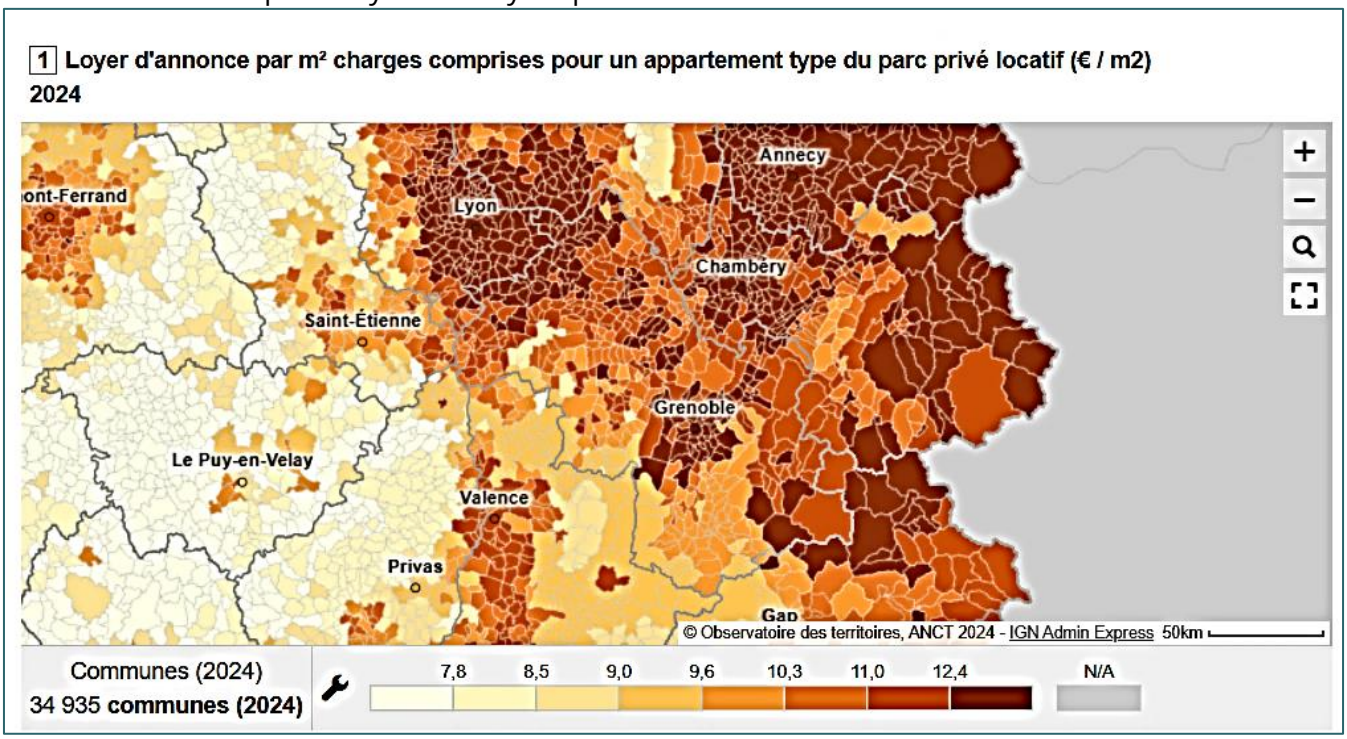

> *L'accès [au logement] est bloqué. C'est ce que j'essaie de dire aux jeunes quand je les reçois, il faut être aussi réactif que pour chercher un boulot, il faut être aux aguets. En dilettante on trouve pas de logement. Grenoble est en crise depuis longtemps, les prix des loyers augmentent. On est une ville avec beaucoup d'étudiants, ils prennent tous les petits logements. Un propriétaire va choisir un étudiant plutôt qu'un jeune en premier contrat. Même des structures qui étaient des solutions avant aujourd'hui ne prennent plus de profil. […] Les foyers jeunes travailleurs par exemple, sans contrat de 6 mois minimum il y a pas d'entrée.*
> Travailleuse sociale – Mutualité Française de l'Isère

Accéder à l'hébergement et au logement – 2'07

Informateur jeunesse, Infos Jeunes 38

Autre donnée à prendre en compte : la qualité, voire la salubrité, des logements proposées. **Au sein d'un marché tendu, les jeunes peuvent se retrouver contraints à accepter des offres de logement aux conditions dégradées** (mauvaise isolation, humidité, risques électriques…) Mis en avant par l'Observatoire de l'Hébergement et du Logement dans son rapport de 2023 sur l'habitat indigne dans l'Isère et la Loire, vivre dans un logement indigne *« a de fortes répercussions sur l'ensemble de la vie quotidienne et dans tous les domaines. Vivre dans un cadre de vie dégradé est source d'un mal-être global. Les désagréments s'imposent à tous les 6 sens : la vue des murs et autres éléments détériorés, les odeurs d'humidité, la mauvaise isolation acoustique, les risques électriques, etc. Ces marques concrètes de délabrement envahissent rapidement l'espace mental des personnes. Conséquence de ce ressenti, la vie sociale se restreint peu à peu, car il est de moins en moins possible d'inviter et de recevoir des amis ou parents dans un tel cadre. »* D'autres impacts concrets peuvent également se faire sentir : enjeux financiers (réparations, déménagements), problématiques de santé, difficultés à se maintenir dans l'emploi…

OHL, « Lutter contre l'indignité dans l'habitat, un combat de chaque jour. Une lecture à partir des territoires de l'Isère et la Loire », décembre 2023.

> *Le mal-logement ça va être autant les bailleurs que les propriétaires privés. Les bailleurs sont dans des positions de pouvoir. C'est pour ça que ici, que ça soit du privé que du social, les résultats peuvent être identiques. Les gens sont pris à la gorge, ils acceptent des choses qu'ils ne devraient pas accepter.*
> Travailleuse sociale – Mutualité Française de l'Isère

> *À Grenoble soit on est dans un quartier qui coûte très cher, soit on est dans un quartier d'où on veut partir. On a des jeunes qui veulent s'éloigner du quartier de leurs parents mais qui n'ont pas les moyens. Dès qu'ont un emploi stable, le premier réflexe c'est de quitter le quartier dont ils sont originaires. Pour partir il faut avoir un logement.*
> Responsable du service jeunesse - Ville de Grenoble

Accéder à un logement digne – 2'22

Travailleuse sociale, Mutualité Française de l'Isère

Si cette problématique de l'accès et le maintien dans le logement est prégnante dans la métropole grenobloise, elle est également **mise en avant par de nombreux répondants intervenant sur d'autres territoires** (14 des 27 répondants agissant hors de Grenoble-Alpes-Métropole citent l'accès au logement comme en enjeu actuel). Les offres de location et d'achat en milieu rural, si elles peuvent être moins onéreuses que dans la métropole grenobloise, peuvent s'avérer peu nombreuses et amplifier les difficultés de mobilité et d'accès à l'emploi. Si les jeunes rencontré·es par les professionnelles de la Mission Locale Sud-Isère, qui couvre 104 communes du pays Vizillois, la Matheysine, l'Oisans et le Trièves, sont beaucop à vivre chez leurs parents, le fait de se projeter dans un projet de logement autonome (notamment lorsque la cohabitation familiale est problématique) peut être largement bloqué par le manque d'offres disponibles sur le territoire.

> *Sur le territoire vizillois ça va encore, on a des communes insérées dans la métropole de Grenoble. Pour le Trièves, c'est inacessiblne, il n'y a pas d'offres, c'est uniquement du bouche à oreille. Les prix ont triplé depuis le COVID. En Oisans il y a peu d'offres, par le tourisme aussi, on arrive sur les stations, tout ce qui est en station est très cher. Les gens vont plutôt rejoindre Bourg d'Oisans. Les gens du Trièves vont se replier sur la Matheysine, il commence à y avoir un peu plus de logement.*
> Conseillère Repérage – Aller-Vers de la Mission Locale Alpes Sud Isère

L'accès au logement est un enjeu essentiel dans les parcours des personnes en situation de

Logement – emploi, un cercle vicieux - 1'12
Conseillère CEJ, MLASI

précarité, et notamment des jeunes. **Accéder au logement facilite l'accès à l'emploi, il peut permettre de stabiliser et facilite la projection dans l'avenir**. L'interconnexion entre les besoins est ici prégnante , dans un contexte où une personne qui prétend à un logement doit, dans la majorité des cas, pouvoir prouver qu'elle occupe un emploi (et inversement).
Si l'accès au logement apparaît de manière prégnante**, l'enjeu de l'accès à l'hébergement, et notamment l'hébergement d'urgence**, est également mis en avant par plusieurs acteurs isérois. Le SIAO 38, dans la note croisée produite en 2022 avec le SIAO ligérien, pointe du doigt trois problématiques communes aux deux départements : *« un faible nombre de places par rapport à la demande d'hébergement d'urgence ; un faible turn-over dans l'ensemble des structures d'hébergement d'urgence ; un accès plus complexe à la mise à l'abri pour les ménages en situation administrative irrégulière ».* Dans la lignée des démarches de Logement d'Abord et des expérimentations menées en France depuis plusieurs années, on sait aujourd'hui que le logement peut être une condition pour se rétablir lorsque l'on souffre de troubles psychiques. L'enjeu étant dès lors de sécuriser l'accès au logement, directement et sans conditions, sans en faire une récompense à la fin d'un parcours de sevrage des addictions.

> *Un constat qui est fait avec les autres partenaires : on rencontre souvent parmi le public des jeunes qui vont avoir des difficultés, des personnes qui vont avoir des besoins en termes de santé mentale. Il y a beaucoup de choses qui partent du fait d'avoir un logement ou pas. On constate que le fait d'avoir accès à un logement permet de déclencher pas mal de choses derrière, de savoir où on va dormir le soir.*
> Animateur jeunesse – Infos Jeunes 38

Pour soutenir les jeunes dits « en errance », l'enjeu du maillage des politiques publiques et des domaines (ASE, hébergement, détention…) est prégnant. C'est le constat que fait la professionnelle de l'Observatoire du SIAO 38, rencontrée au cours d'un entretien croisé avec le SIAO 42. Elle met également en avant une problématique commune aux deux départements : celle de l'inadéquation entre l'offre et la demande concernant l'hébergement/le logement des jeunes. L'un des enjeux soulevés est celui du taux de refus des jeunes en CHRS collectif : la tendance à orienter plus fréquemment les jeunes vers des CHRS collectifs dans lesquels ils partagent leur espace, ne semble pas correspondre à leur demande, qui est davantage celle de disposer d'un espace à soi « pour se reconstruire ». La question de l'intensité de l'accompagnement proposé dans ces lieux d'hébergement peut également s'avérer en inadéquation avec les besoins et aspirations du jeune.

> *Ce n'est pas parque qu'on est jeunes qu'on est plus enclins à accepter du collectif [...]*
>
> *Il faut qu'on puisse faire correspondre les besoins d'accompagnement et le pas de ressource. Si le jeune n'a pas de ressource, il n'y a que le CHRS qui peut être gratuit [10% des ressources du jeune]. Tous les jeunes en demande au SIAO n'ont pas besoin d'accompagnement social global, des fois ils ont juste besoin d'un petit coup de pouce ou d'un toit sur la tête (pour engager une formation, un emploi, à la rue c'est pas possible). En Isère nous on ne va pas orienter vers le CHRS, on va mettre les jeunes sur liste d'attente pour un dispositif adapté au diagnostic social, mais du coup en attendant il n'y a pas de ressources. On a pas ces dispositifs souples de prise en compte que quand on est jeunes on a d'autres solutions mobilisables.*
> Chef de projet Observatoire – SIAO 38

> *Il n'y a pas de logement d'urgence sur Grenoble et agglo. Aujourd'hui un jeune qui nous dit qu'il est à la rue on va vérifier qu'il appelle bien le 115 régulièrement mais... On travaille avec des partenaires, mais nos collègues là-bas nous disent qu'il y a pas de solution miracle [...] On sait qu'il y a des jeunes qui quittent notre accueil et dorment à la rue. Des personnes de moins de 25 ans qui passent toute la nuit en hiver [...] On rajoute la difficulté de la mobilité : des jeunes à qui ont dit qu'ils peuvent avoir un lit dans un établissement, à 1 heure de car de Grenoble mais vont se retrouver isolés de Grenoble, ça fonctionne pas non plus. La solution ça serait d'avoir des établissements qui peuvent accueillir.*
> Animateur jeunesse – Infos Jeunes 38

3. Accéder aux soins, et notamment aux soins en santé mentale

L'accès aux soins est le deuxième enjeu le plus cité par les répondants au questionnaire en termes de nombre de réponses (21 répondants). À noter que **l'accès aux soins en santé mentale** est spécifiquement cité par 7 répondants. Plusieurs acteurs interrogés mettent en avant cet enjeu : de nombreux jeunes qu'ils rencontrent souffrent de troubles psychiques, et ne bénéficient pas d'une prise en charge appropriée.

> *Ça fait 12 ans que je fais de l'information jeunesse. Ça fait un peu plus de 2 ans et demi que je suis sur Grenoble. Ce qui m'a marqué en arrivant sur ce territoire c'est forcément le public, avec qui je travaillais avant et celui sur Grenoble. Je pense qu'on a beaucoup plus de demandes ici pour des personnes qui sont en grande difficultés, administratives, financières, mais aussi on voit beaucoup de jeunes qui ont des difficultés pour la santé mentale.*
> Animateur jeunesse – Infos Jeunes 38

Enjeux en santé mentale – 0'52
Travailleuse sociale, Mutualité Française de l'Isère

Cet enjeu de la santé est, lui aussi fondamental, et à mettre en lien avec les autres dimensions de la précarité dont peuvent faire l'expérience les jeunes. Souffrir d'un mal-être physique ou psychique non pris en charge, c'est souvent voir reculer ses chances d'accéder à l'emploi, subir davantage d'isolement, éprouver davantage de difficultés dans l'accès à ses droits...

> *En plus d'une précarité financière présente pour de nombreux jeunes accompagnés par les missions locales, s'ajoutent sur notre territoire rural une précarité d'accès aux soins, notamment psychiques, un isolement social, et une grande difficulté de mobilité ; cette problématique forte concernant les déplacements ne fait qu'accroitre les difficultés d'accès à l'emploi, aux structures de soins (ex : CMP) …*
> Une professionnelle de la Mission Locale Nord Isère
>
> *Les principaux enjeux de la précarité est pour moi les ruptures de liens familiaux et l'isolement qui accentue la précarité chez les jeunes. Il y a une corrélation avec les problématiques de santé psychique non pris en charge (difficulté d'accès au soin, longue liste d'attente, résistance aux soins psychiques car méconnaissance ou peur d'être diagnostiqué de "fou").*
> Une professionnelle du département de l'Isère

Dans les échanges avec les différents acteurs, **les espaces permettant d'accéder à des soins en santé mentale apparaissent comme l'un des chaînons manquants du territoire isérois**. Plusieurs enjeux se posent : celui des places disponibles (créneaux de consultations en psychologie et psychiatrie), mais également celui de « l'aller-vers ». Aller-vers les jeunes pour pallier aux enjeux de mobilité, mais également pour lever les inquiétudes, présupposés que peuvent revêtir pour elles et pour eux la consultations en santé mentale.

Des initiatives qui existent ou voient le jour en Isère

Les « Ambassadeurs en santé mentale » portés par UnisCité

Le GEM (groupe d'entraide mutuelle) itinérant Nord-Isère

> [Un chaînon manquant c'est] *l'accès à la psychiatrie hors les murs, des psychiatres qui se promènent en ville comme des éducs, démocratiser la psychiatrie, la rendre visible. Il y a quand même un gros problème de santé mentale chez les jeunes, pour tous ceux qui ont plus de difficultés et auraient besoin de plus d'étayages, ça nous manque dans le social.*
> Travailleuse sociale de la Mutualité Française de l'Isère
>
> *Le gros travail sur le service c'est la santé mentale. C'est une thématique qui monte de plus en plus. Il y a plein de choses qui se développent sur le territoire. L'urgence sur la santé classique on arrive à répondre, sur la santé mentale c'est plus compliqué de trouver les bons relais vers qui envoyer les jeunes. Aujourd'hui une asso qui ouvre avec des créneaux de psy, en 2 semaines il y a plus de créneaux de libre.*
> Responsable du service jeunesse – Ville de Grenoble

Renforcer le soutien à la santé mentale - 1'56
Responsable du service jeunesse, Ville de Grenoble

Ces enjeux relatifs à la santé mentale ont été particulièrement pointés du doigt par les professionnelles de la Mission Locale Alpes Sud Isère, qui mettent en avant des spécificités du milieu rural sur lequel elles interviennent. Est également mise en avant le fait que l'isolement que vivent un certain nombre de jeunes dans des territoires plus enclavés peu renforcer des situations de détresse psychologique, dans un contexte où le maillage partenarial autour du jeune est moins étayé.

> *Le facteur principal c'est vraiment la santé, notamment la santé mentale. C'est affreux, elle n'est pas prise en compte. On a aucun médecin. Les jeunes en souffrent, on a des jeunes qu'on arrive à repérer, ça peut faire des années qu'ils sont dans leur chambre depuis qu'ils sont sortis de l'école. [...] On les repère plusieurs années après. Moi la santé mentale je pense que plus de la moitié des jeunes, même pour 70% le frein principal à l'accès vers l'emploi et la sociabilisation.*
> Conseillère Repérage – Aller-vers de la Mission Locale Alpes Sud Isère

Maillage autour du jeune en milieu rural – 2'24
Conseillère CEJ, MLASI

4. En milieu rural, soutenir la mobilité des jeunes

La mobilité, troisième enjeu le plus cité, est **mentionné en grande majorité par des répondants menant des actions hors de Grenoble-Alpes-Métropole** : EPCI Vals du Dauphiné, Portes de l'Isère, Saint-Marcellin Vercors Isère… Ces réponses sont cohérentes avec des éléments observés à la fois dans l'étude consacrée à l'insécurité sociale en milieu rural en Isère citée précédemment[3] et dans les travaux de la Mrie sur d'autres territoires ruraux, notamment l'étude menée auprès d'allocataires du RSA et de jeunes en mission locale dans le département du Rhône[4]. Plusieurs enjeux relatifs à la mobilité des jeunes en milieu rural sont à souligner, **en particulier concernant l'accès aux transports en commun** :

- Des réseaux secondaires de transports relativement lacunaires, qui rendent difficiles de reposer uniquement sur les transports en commun pour les déplacements du quotidien et les déplacements plus ponctuels ;
- Un coût non négligeable d'utilisation, notamment lorsque les jeunes cumulent plusieurs moyens de transports (train, bus, car régional, …) ;
- Des temps de trajets longs, qui peuvent être facteurs de découragement.

Ces enjeux de mobilité ont été particulièrement mis en avant par les professionnelles de la Mission Locale Alpes Sud Isère, concernant les territoires de la Matheysine, le Trièves et l'Oisans.

[3] Département de l'Isère, « L'insécurité sociale en milieu rural en Isère », septembre 2024, disponible en ligne sur : https://odenore.msh-alpes.fr/sites/default/files/Mediatheque/ETUDE_insecurite_sociale_2024.pdf
[4] Mrie, Soutenir la mobilité des personnes en précarité dans le département du Rhône, 2022, disponible en ligne sur : https://mrie.org/wp-content/uploads/2023/05/Mobilite_Precarite-rapport_final_Mrie-sept22.pdf

> *Bien souvent ces jeunes là on a des problèmes de mobilité, entre autres. On a beaucoup de jeunes qui ne peuvent pas participer à ces ateliers. On a des jeunes qui habitent sur des territoires où il y a pas de transport. Quand on a de la chance il y a des parents qui peuvent les emmener sur un jour. [...] On a des antennes qui sont sur les territoires, mais il y a quand même des villages qui sont loin de ces antennes. On assouplit le fait qu'ils peuvent pas venir sur tous les ateliers, et on a pas de réponse à leur apporter. La meilleure solution ça serait un bus qui puisse amener les jeunes à la Mission Locale.*
> Une conseillère CEJ de la Mission Locale Alpes Sud Isère

Par ailleurs, la voiture individuelle est souvent perçue comme étant une réponse aux enjeux de mobilité (et, souvent, comme un marqueur de réussite sociale). Cependant, **elle n'empêche pas un certain nombre de problèmes pour les jeunes** : coûts importants (assurance, carburant, entretien du véhicule…) que les personnes peuvent, à certaines périodes de leur vie, ne pas prendre en charge, ou prendre en charge de manière partielle (limiter le nombre de kilomètres parcourus par semaine, ne plus assurer son véhicule, se partager un véhicule au sein du foyer…).

> *Les difficultés de mobilité est aussi un enjeu, puisqu'il représente parfois un frein pour aller "se faire soigner", "ouvrir des droits" …*
> Une professionnelle du dispositif « En route vers la santé » de la Maison des familles de Saint-Marcellin Vercors Isère

Comme sur les autres territoires, le lien est fait par un certain nombre de professionnel·les entre difficultés de mobilité et possibilité de se projeter dans une formation qui correspond aux aspirations du ou de la jeune. Dans plusieurs situations rencontrées, des jeunes se sont vus renoncer à des envies d'orientation du fait des barrières que constituent une offre de transports inadaptée ou insuffisante, des temps de trajet trop longs…

> *On a des jeunes qui vont choisir une orientation par défaut en alternance pour rester sur le territoire. Beaucoup sur de la charpente, de la maçonnerie…, ce qui ne les ferait descendre qu'une semaine par mois. Ils choisissent des voies qui ne sont pas un choix à part entière, mais qui fait qu'ils n'ont pas à descendre quotidiennement sur l'agglomération, et que dans le futur ils auront un boulot sur le territoire [...] Pour partir en internat faut-il encore que les familles aient les ressources suffisantes. Ou alors les parents mettent de l'argent de côté pour les enfants, pour prévoir à payer un logement sur le centre-ville.*
> La conseillère Repérage- Aller-vers de la Mission Locale Alpes Sud Isère

5. Dans les actions, la boussole des jeunes les plus en marge

Comment ne laisser aucun jeune de côté ? Comment, dans nos actions, avoir comme boussole les jeunes les plus exclus, les plus en marge ? Ces préoccupations se retrouvent dans les échanges avec plusieurs acteurs du territoire. Elles touchent, d'une part, à **certains dispositifs dont les modes de fonctionnement ne correspondent pas aux réalités des jeunes les plus précaires.**

> *Au niveau des dispositifs, la plupart fonctionnent assez bien. Après la question de savoir c'est à qui ils s'adressent. Je pense qu'il y a une partie de la population qui n'en bénéficie pas.*
> Animateur jeunesse – Infos Jeunes 38

La pression des dispositifs – 0'30
Travailleuse sociale, Mutualité Française de l'Isère

Permettre aux jeunes les plus précaires de « raccrocher », d'accepter à nouveau un accompagnement social, de tracer les premiers jalons vers un parcours de formation… demande du temps et l'établissement d'une relation de confiance. **Des initiatives, des modes de faire se développent pour prendre en compte tous les aspects de la vie du jeune, et faire de la relation un préalable** aux démarches permettant de jouir de ses droits, d'accéder au logement, à l'emploi…

> *Au service jeunesse on a une trentaine d'agents correspondants jeunesse qui sont au quotidien en proximité des jeunes, soit dans un local soit dans un équipement jeunesse […] Leur but c'est de créer du lien avec les jeunes, des relations quotidiennes, de développer confiance avec eux pour ensuite développer des projets, permettre d'accéder droits. Le but c'est d'avoir assez de liens pour qu'ils puissent aborder des thématiques avec eux ensuite […] Le plus gros intérêt c'est qu'on est avec les jeunes les plus éloignés, les jeunes en décrochage, proches de la délinquance…*
> Responsable du service jeunesse – Ville de Grenoble

D'autre part, en Isère une **préoccupation forte pour les jeunes en situation administrative complexe ou « sans droits ni titres » est mise en avant**, avec toute la difficulté qu'il peut y avoir à les accompagner et les soutenir alors même qu'ils ne sont pas éligibles à la majorité des dispositifs.

> *Sur le service Appui Jeunes on a beaucoup de jeunes sans droits ni titres sur le territoire, on est le seul service à les recevoir […] Ils sont un peu refoulés de partout. Déjà le jeune ne peut pas accéder au service local de solidarité s'il n'a pas de logement, d'hébergement s'il n'a pas d'accroche territoriale. claire.*
> Travailleuse sociale – Mutualité Française de l'Isère

Jeunes sans droits ni titres– 2'54

Informateur jeunesse, Infos Jeunes 38

Voir la boussole des jeunes les plus en marge se pose de manière particulière en milieu rural : comment rejoindre des jeunes qui passent « sous les radars », dans des territoires où une plus faible présence d'acteurs jeunesse et/ou associatifs peut rendre le repérage plus difficile ? La Mission Locale Alpes Sud Isère a cherché à s'emparer de cet enjeu en créant un poste entièrement dédié au repérage et à l'aller-vers.

En milieu rural, certain·es professionnel·les mettent en avant le rôle que jouent les réseaux d'entraide (groupes whatsapp de coivoiturage par exemple), et les capacités de débrouille dont font preuve les jeunes pour se déplacer (auto-stop, recours aux parents des ami·es, prêt du scooter d'un ami, etc.). Cependant, l'interconnaissance forte qui peut exister entre habitant·es au sein de communes faiblement peuplées est également présenté comme pouvant peser dans le quotidien des jeunes. A Vizille, le constat est fait que les jeunes se rendent peu aux permanences du Planning Familial, l'hypothèse étant qu'elles et ils se rendent davantage en au sein du grand centre de planification présent en périphérique, qui brasse davantage de monde, et donc un anonymat plus tangible. Un acteur qui a exercé en Isère met en avant les enjeux spécifiques au genre, relativement à **ce que peuvent vivre les jeunes filles en milieu rural**, De nombreuses études sociologiques[5] ont montré que des normes, des assignations différentes pèsent sur les jeunes femmes et les jeunes hommes. Si les stéréotypes de genre se retrouvent dans tous les milieux sociaux et les territoires (grandes villes comme petites communes), ils peuvent y prendre des formes différentes. Les enjeux liés à la « réputation » des jeunes filles ont ici été mis en avant concernant un territoire rural, où l'on se connaît davantage que dans une grande ville.

Spécificités en milieu rural – 1'56

Informateur jeunesse, Infos Jeunes 38

[5] Voir notamment les travaux de Isabelle Clair : https://shs.cairn.info/publications-de-isabelle-clair--11429?lang=fr

6. Maintenir et renforcer le travail de partenariat, dans un contexte où la pérennité des actions est mise à mal

La qualité et le caractère incontournable du travail en réseau sont mis en avant par différents acteurs
rencontrés. L'une des questions du questionnaire portant sur les partenariats les plus mobilisés par les répondants permet de cartographier les liens qui existent entre eux (voir ci-contre). Cette cartographie montre **la centralité des Missions Locales et des services du Département au sein du réseau d'acteurs ayant répondu au questionnaire**. Ils y jouent un rôle de « hub » permettant la mise en relation des autres acteurs du réseau.

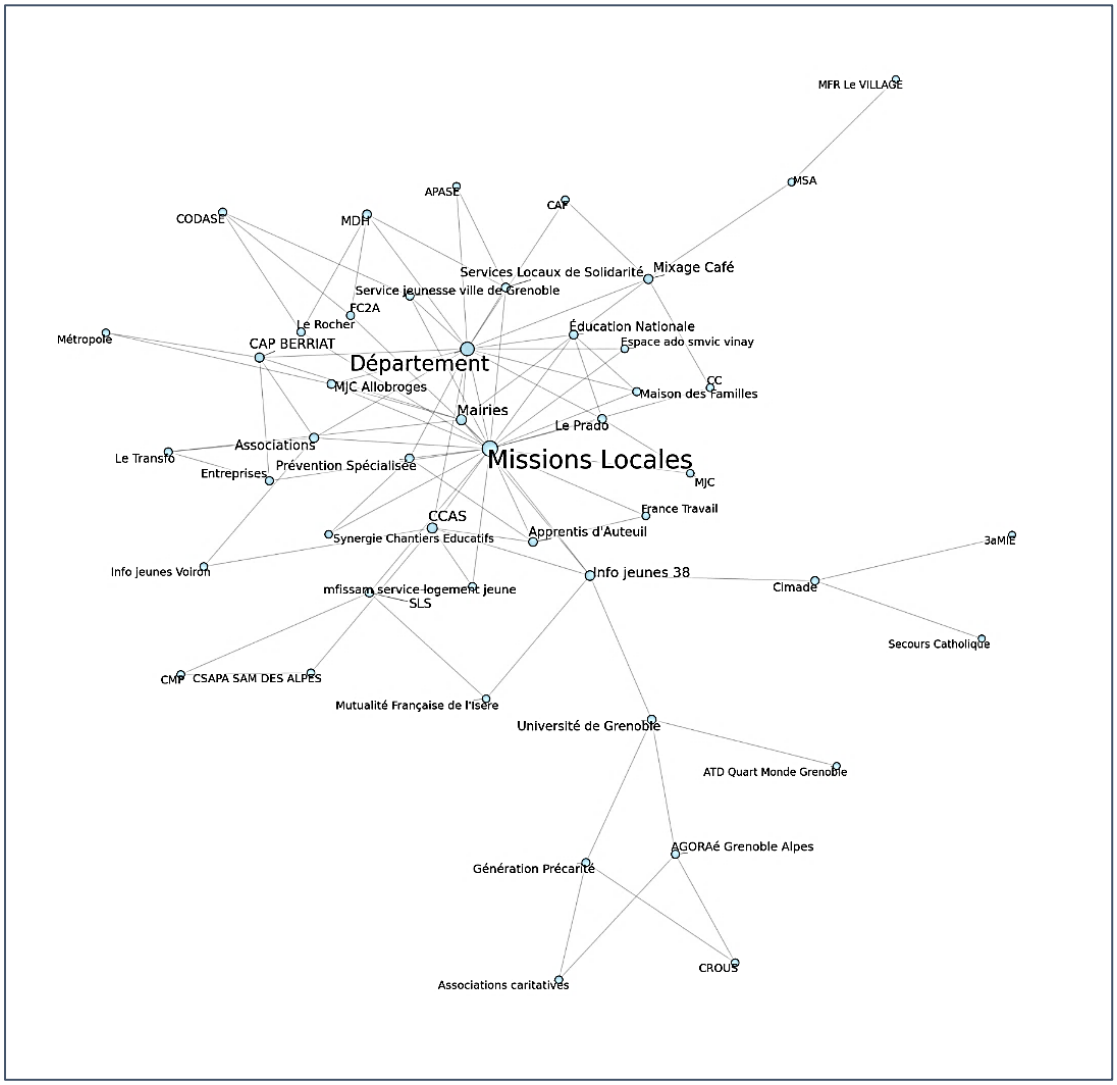

Figure : Cartographie du réseau partenarial des répondants pour le Département de l'Isère

> *Par contre il y a un réseau partenarial qui est immense ici, on est pas seuls dans l'accompagnement des jeunes. [...] On sait plutôt bien travailler ensemble, je pense que ce lien qui est très fort nous permet aussi d'avoir les meilleures réponses possibles dans l'accompagnement des publics.*
> Animateur jeunesse – Infos Jeunes 38

Les enjeux, dès lors, apparaissent liés au développement et au renforcement de ce travail partenarial, avec d'une part **l'élargissement de réseau à d'autres acteurs** agissant auprès des jeunes ; et d'autre part, à **la mise au travail collective de certains sujets.**

Elargir les partenariats – 1'05
Responsable du service jeunesse, Ville de Grenoble

Sur le sujet de l'accès au logement dans la métropole grenobloise, enjeu sur lequel de nombreux acteurs apparaissent démunis, la nécessité de réfléchir et se soutenir entre acteurs du territoire apparaît comme un enjeu.

Quelle coordination autour du logement ? – 0'32
Responsable du service jeunesse, Ville de Grenoble

Sur le territoire sud-isérois, les professionnelles rencontrées témoignent de la richesse qu'amène la mise en réseau, et notamment la création d'une « cellule de veille » réunissant les acteurs jeunesse du pays vizillois (collège, lycée, animateur jeunes, accueil de jour familles…) et se rencontrant toutes les six semaines pour mettre au travail la situation de jeunes rencontré·es sur le territoire et réfléchir au rôle que chacun peut jouer pour les soutenir. Ce genre d'espaces, qui demande une bonne interconnaissance des acteurs et du temps pour se créer, manque dans les trois autres ensembles du territoire (Oisans, Matheysine, Trièves). Des spécificités liées au milieu rural et aux manières de se rencontrer entre partenaires (de manière parfois plus spontanée, sur un registre qui peut apparaitre moins formel), sont également soulignées.

Interconnaissance des acteurs en milieu rural – 0'46
Conseillère Repérage – Aller-vers, MLASI

Cet enjeu du travail partenarial **s'ancre par ailleurs dans un contexte préoccupant pour de nombreux acteurs agissant auprès des jeunes** en situation de précarité, caractérisé notamment par la baisse des financements alloués à certaines structures et dispositifs qui accompagnent les jeunes au quotidien. Ce contexte n'est pas à minimiser, puisqu'il peut mettre en péril la pérennité d'actions qui ont fait leurs preuves.

Soutenir l'existant – 0'59
Travailleuse sociale, Mutualité Française de l'Isère

La baisse des subventions socles amène de nombreuses structures à se positionner sur des appels à projet pour financer leur fonctionnement et leurs actions. Dès lors, **la question de la temporalité se pose de manière prégnante** : comment accompagner des jeunes, notamment les plus précaires, sur du temps long, lorsqu'une action n'est financée que pour deux ou trois ans ? Ce climat d'incertitude nous semble peser aujourd'hui sur les professionnel·les du secteur et, de fait, sur les jeunes qu'ils accompagnent. Par ailleurs, l'un des risques de ce mode de financement est notamment celui de la mise en concurrence des structures entre elles. Dans ce contexte, le développement et le maintien de coopérations entre structures agissant dans le même champ paraît primordial.

> *Mais les institutions il y a de la concurrence parce qu'il y a des appels à projet au milieu. Les structures sont en crise, elles répondent parce qu'elles veulent être en vie mais mettre en place les choses c'est compliqué, ça sert à financer ce qui existait déjà.*
> Travailleuse sociale – Mutualité Française de l'Isère

Enfin, dans ce contexte se pose également la question du soutien des professionnel·les, pour qui disposer de moyens limités dans leurs actions quotidiennes auprès des jeunes peut être un facteur important de difficultés, parfois de mal-être au travail. Etre en lien avec des jeunes qui connaissent, et parfois participent à, des situations de violence, peut demander une grande capacité de recul, une capacité à garder sa boussole.

Pérennité des actions – 0'55
Travailleuse sociale, Mutualité Française de l'Isère

Penser des espaces qui permettent l'échange de pratiques et d'expériences, la prise de recul, l'apprentissage théorique… pour les professionnel·les paraît également une piste à garder en tête.

Posture auprès des jeunes - 1'45
Responsable du service jeunesse, Ville de Grenoble

B. Des jeunes marqués par des vécus de harcèlement scolaire et en apprentissage professionnel, une volonté de conformité sociale et inquiétude concernant l'insécurité géopolitique

L'atelier s'est déroulé au sein des locaux de la Mission Locale Nord Isère à la Tour-Du-Pin. A ce temps, étaient présents 12 jeunes, 3 filles et 9 garçons, de 17 à 22 ans. Les jeunes se connaissaient déjà, ils avaient pu participer à d'autres types d'ateliers ensemble au sein de la Mission Locale.

Le premier temps de l'atelier, sur les expériences fragilisantes que les jeunes ont pu vivre durant les années précédentes a fait émerger des sujets variés avec, toutefois, une importante focalisation sur l'école et le rapport qu'ils ont pu entretenir avec cette dernière. La quasi-totalité des jeunes présents lors de l'atelier ont partagé avoir subi du harcèlement à l'école. De la part des élèves, mais également du personnel d'établissement comme les professeurs, certains constatant l'inaction des professionnels dans des cas manifestes de harcèlement. Ces situations les ont amené à connaître la solitude, le stress de se rendre à l'école et pour quelques-uns, la dépression. Les jeunes ont également exprimé une inadaptation de l'école à tous les élèves. Suivre des cours qui ne les intéressent pas, avoir l'impression d'apprendre des choses qui ne servent à rien dans la vie et ne pas être préparé au monde professionnel. Pour de nombreux jeunes, ces difficultés scolaires étaient accentuées par un cadre familial compliqué dans lequel, en plus de la pression mise par les parents sur la réussite scolaire, les jeunes pouvaient connaître des situations de conflits voire de violences physiques et psychologiques. Les jeunes ont aussi pu connaître des moments où ils n'ont pas pu décider pour eux même. Que ce soit leurs parents qui les poussent à suivre un parcours scolaire ou les professeurs qui les ont orientés vers des filières qui ne les intéressaient pas, car ils estimaient qu'ils n'avaient pas le niveau pour prétendre accéder à des filières générales par exemple. Pour beaucoup, le manque d'information et d'accompagnement sur ce qu'ils leur étaient possibles de faire en termes d'orientation a pu être une difficulté, ne pas avoir la possibilité d'essayer et d'apprendre à se connaître et connaître leurs envies à des moments clé de l'orientation. Enfin, les jeunes se sont exprimés sur les expériences professionnelles qu'ils ont pu avoir. Une grande partie d'entre eux partageaient de mauvaises relations avec les employeurs, les insultes qu'ils ont pu subir ou le harcèlement au travail.

En plus de ces mauvaises relations avec leurs entourages professionnels, beaucoup ont mentionné les conditions de travail difficiles qu'ils ont pu rencontrer. Suivre une cadence de travail de plus en plus intense à la demande du patron, ne pas avoir le droit de parler avec leurs collègues produisant des environnements de souffrances. Face à ces expériences fragilisantes que les jeunes ont connus, des pratiques, des lieux ou des personnes les ont soutenus.

Pour certains, la solitude a pu être rompue grâce à des rencontres faites à travers les réseaux sociaux et les jeux vidéo. Pour d'autres l'entourage familial a pu être aidant. Les divertissements comme la télévision, les contenus vidéos sur internet et sur les réseaux sociaux ont été des sources d'évasion pour les jeunes, leur permettant de penser à autres choses. Chez quelques jeunes, la pratique artistique à travers la musique ou l'écriture leur a permis des moments d'expression sur les situations difficiles qu'ils ont pu connaître. La pratique sportive a également été mentionnée comme permettant de se dépenser, de ne plus penser à ses soucis. Le fait de voyager, aller visiter des endroits que l'on ne connaît pas, s'éloigner des lieux de souffrance a pu être pour certains jeunes des moments qui les ont aidés. Enfin, des lieux comme la Mission Locale ont été cité comme permettant de rencontrer des personnes, d'autres jeunes mais aussi des professionnels qui les ont soutenus sur différents domaines comme les psychologues ou les psychiatres.

QUELLES EXPÉRIENCES ...

Ces dernières années

... FRAGILISANTES ?

- La solitude liée au harcèlement
- La dépression
- Le stress d'aller à l'école
- L'inaction des professeurs et des professionnels de l'EN
- L'école n'est pas adaptée à tous
- Le racisme
- L'école ne nous apprend rien de la vie

... AIDANTES ?

- Faire des rencontres via les réseaux sociaux et les jeux vidéo
- Les jeux vidéo et internet pour se divertir
- Regarder le foot à la télé
- Les dessins animés
- La psy
- Faire de la musique

Ces dernières années

QUELLES EXPÉRIENCES ...

QUELLES EXPÉRIENCES ...

Ces dernières années

... FRAGILISANTES ?

- La pression sociale/familial à la réussite
- Les problèmes avec la famille
- Les violences à la maison
- Qu'on décide pour moi
- Trouver des informations sur ce qu'on peut faire
- Les relations avec les patrons
- Les conditions de travail

... AIDANTES ?

- Me créer des histoires dans lesquelles je suis en sécurité et heureux
- Je me suis mis à écrire
- Voyager et visiter des endroits qu'on ne connait pas
- La moto et la mécanique
- Le sport (se dépenser)
- La Mission Locale

Ces dernières années

QUELLES EXPÉRIENCES ...

Le second temps de l'atelier portait sur les expériences fragilisantes et aidantes que les jeunes vivent aujourd'hui avec une continuité avec celles passées. Les principales difficultés pour les jeunes présents à l'atelier s'orientaient vers l'accès à la formation et à l'emploi. La plupart ont mentionné la difficulté d'accéder à des études ou un diplôme du fait d'avoir un profil qui ne correspond pas aux attentes. Concernant l'accès à l'emploi, le fait de ne pas avoir le niveau de qualification ou le manque d'expérience professionnelle sont des difficultés que rencontrent les jeunes. De ce fait, beaucoup subissent une orientation et ont du mal à trouver un emploi stable qui leur plaît.

Ces difficultés autour de l'emploi et la formation sont mises en lien avec l'impossibilité pour les jeunes de pouvoir essayer et revenir en arrière si les études et/ou l'emploi ne leur conviennent pas. La problématique de la mobilité est également ressortie des échanges. Le manque d'offre de transport sur le territoire, le prix du train qui est inaccessible ou l'accès au permis de conduire du fait du prix et du temps requis pour le passer. Pour ceux ayant le permis de conduire, la question de l'achat d'un véhicule était problématique. D'abord pour des questions de budget mais aussi pour la difficulté à trouver un véhicule fiable, éviter les arnaques, quand ils n'ont pas les connaissances en mécanique leur permettant d'évaluer la qualité d'un véhicule. La question de la santé mentale se posait pour certains jeunes, ayant connu et connaissant encore des besoins de ce côté-là, l'accès à des professionnels en santé mentale pouvait être compliqué par le prix des consultations.

Enfin, il a été mentionné les difficultés à réaliser certaines démarches administratives qui peuvent être longues et laborieuses. Les jeunes ont mis en avant l'importance de la Mission Locale Nord Isère dans le soutient qu'ils peuvent avoir face à ces difficultés. Que ce soit dans l'accompagnement à l'emploi et la formation mais aussi par l'accès à un psychologue, l'aide administrative apportée notamment pour la demande de la carte Tarif Solidaire leur permettant de se déplacer à un coût moindre. Un jeune a émis l'idée qu'intégrer une Mission Locale au sein du collège directement aurait pu lui permettre d'être aidé à ce moment charnière de sa vie. Pour des jeunes, la pratique sportive était mentionnée comme soutenante dans le sens où elle permettait, à travers la performance, de retrouver confiance en soi, dans sa capacité à faire.

Groupe Jeunes - Isère– 1'23"

Mission Locale Nord Isère – La Tour du Pin

QUELLES EXPÉRIENCES ...

En ce moment

... FRAGILISANTES ?

- Les relations familiales
- La précarité financière
- Trouver un logement (pas de CDI)
- Accéder aux études
- Ne pas avoir le profil qui convient
- L'orientation subie
- Trouver un travail stable et qui nous plait
- Le manque d'expériences professionnelles

... AIDANTES ?

- La Mission Locale
- La filière professionnelle
- L'éducatrice
- La famille
- Les relations amoureuses
- Le sport ça permet de se redonner confiance en
- La psy
- Les tarifs solidaires pour les

En ce moment

QUELLES EXPÉRIENCES ...

QUELLES EXPÉRIENCES ...

En ce moment

... FRAGILISANTES ?

- Ne pas pouvoir essayer et revenir en arrière
- Se connaître soi-même
- Le train est trop cher
- Le manque de transport en commun
- Financer le permis
- Mauvaises expériences avec l'auto-école
- Trouver un travail stable et qui nous plait
- La santé mentale
- Trouver une voiture fiable

QUELLES EXPÉRIENCES ...

En ce moment

... FRAGILISANTES ?

- Le prix des psy
- Le manque d'espace de sociabilité
- Trouver l'amour
- Être une fille dans un milieu masculin
- Les préjugés sur les jeunes

Le dernier temps de l'atelier permettait aux jeunes d'exprimer leurs souhaits pour un avenir proche mais aussi ce qu'ils redoutaient dans cet avenir. L'importance d'avoir le permis de conduire était partagée par l'essentiel des jeunes et donc la crainte de ne pas l'obtenir. De la même manière, l'accès à un logement était un souhait partagé par tous les jeunes avec la crainte de ne pas y arriver du fait des prix des loyers mais aussi de la nécessité d'avoir un emploi stable.

Toujours sur l'emploi, les jeunes ont exprimé la volonté d'avoir un travail qu'ils aiment faire, de monter leur entreprise ou encore vivre de leur passion mais craignent de ne pas y arriver du fait des difficultés qu'ils rencontrent aujourd'hui. La poursuite de la pratique artistique est également ressortie comme souhait, permettant à ceux qu'elle concerne d'être un soutient en plus d'une passion. La volonté de voyager et de fonder une famille ont été formulés avec, en face de ces volontés, les craintes quant à l'accès à des ressources financières dans un contexte d'inflation et de guerres. Enfin, les jeunes ont exprimé redouter les relations avec leurs parents, le fait que ces derniers ne les laissent pas faire ce qu'ils ont envie de faire et de manière plus large, le regard des personnes sur leur situation.

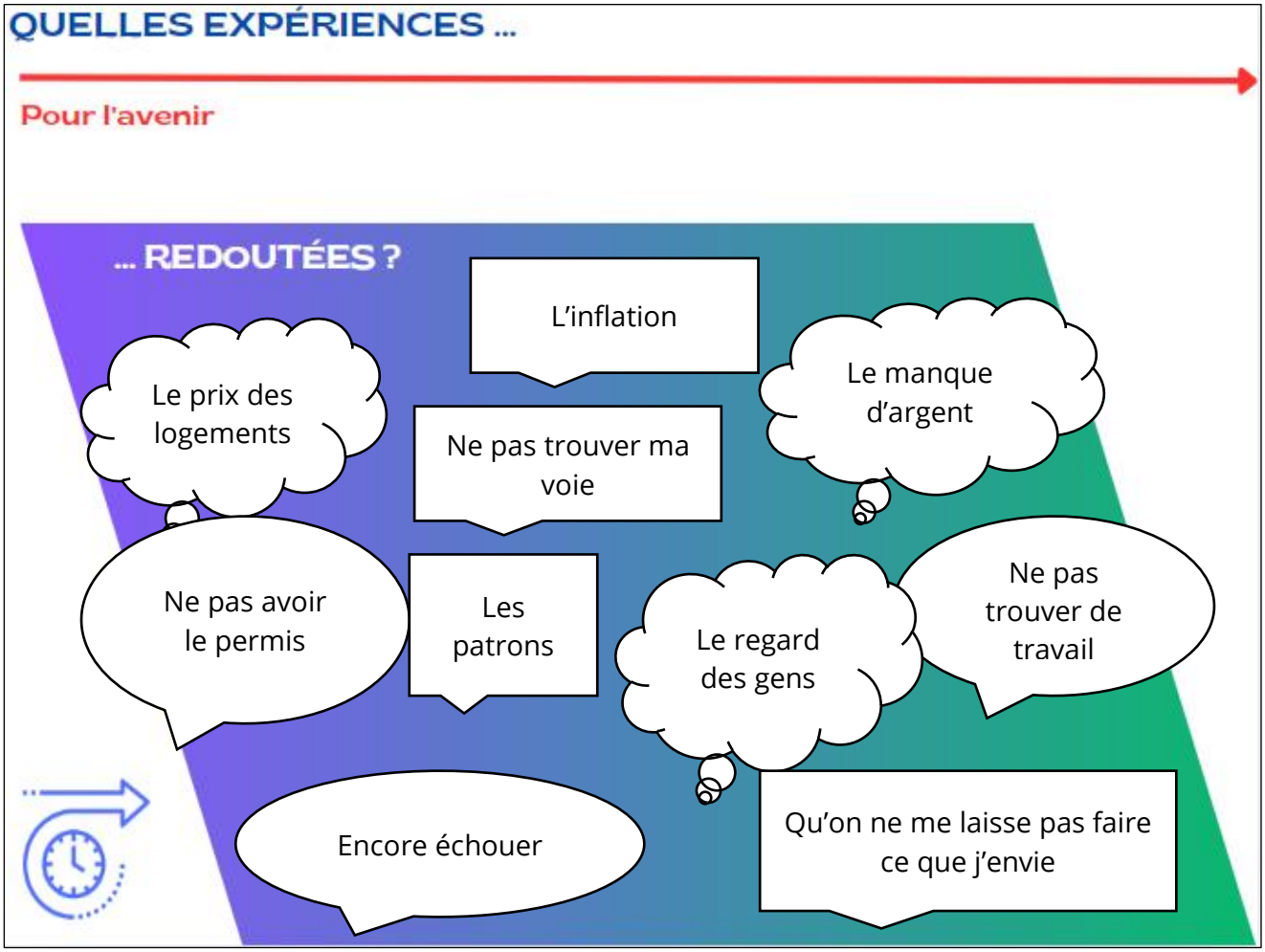

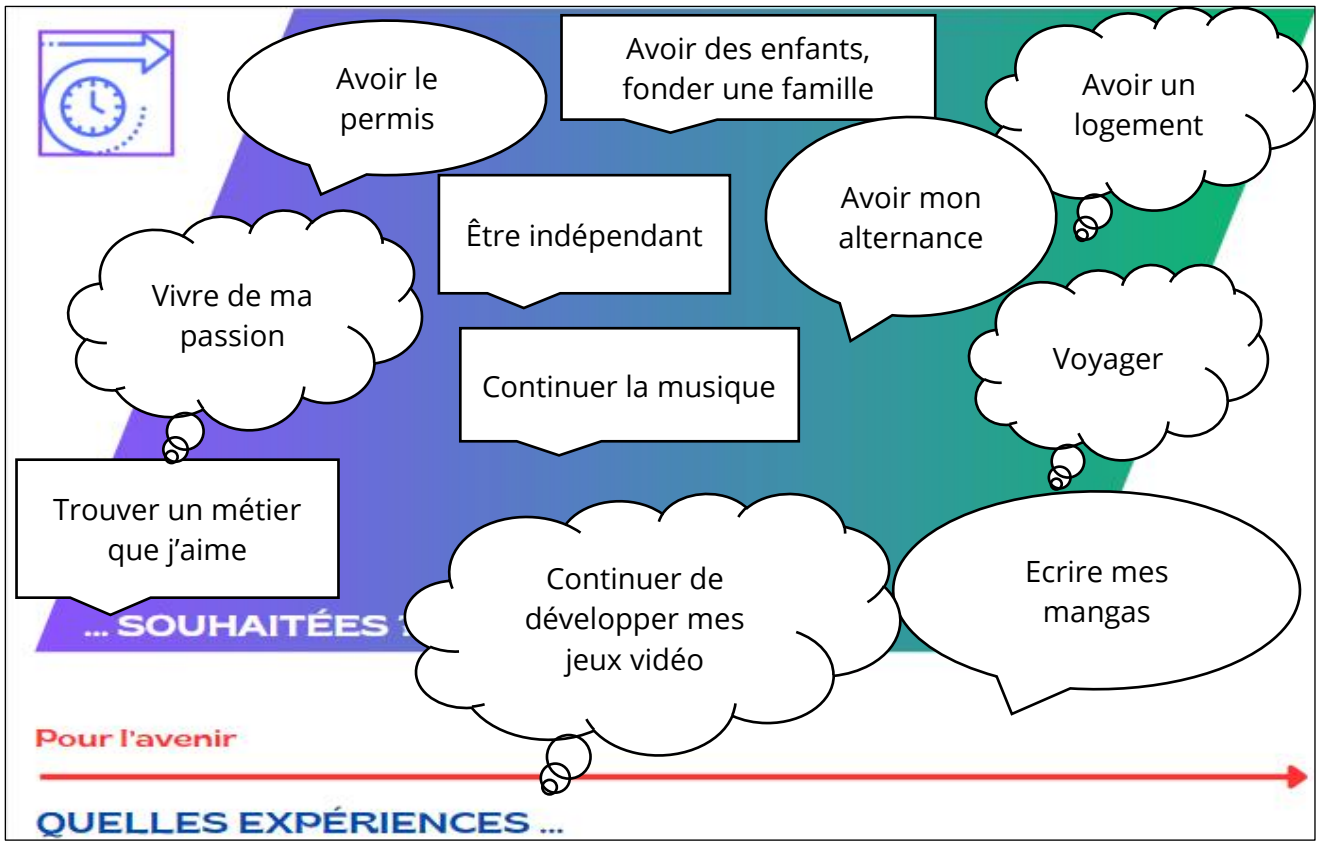
Avoir le permis
Avoir des enfants, fonder une famille
Avoir un logement
Être indépendant
Avoir mon alternance
Vivre de ma passion
Continuer la musique
Voyager
Trouver un métier que j'aime
Continuer de développer mes jeux vidéo
Ecrire mes mangas
... SOUHAITÉES
Pour l'avenir
QUELLES EXPÉRIENCES ...

IV. Regards sur la Loire

A. Eléments socio-démographiques et regards des professionnels

Le département de la Loire compte 323 communes, réparties dans 10 EPCI. Il se caractérise par des indicateurs de précarité et de pauvreté importants, supérieurs aux moyennes départementales de l'Isère et la Côte d'Or : en 2021, 15,8% de la population ligérienne vit sous le seuil de pauvreté. Ce taux atteint 28% pour Saint-Etienne. Si la pauvreté se concentre dans les agglomérations, elle est également particulièrement présente dans la vallée du Gier.

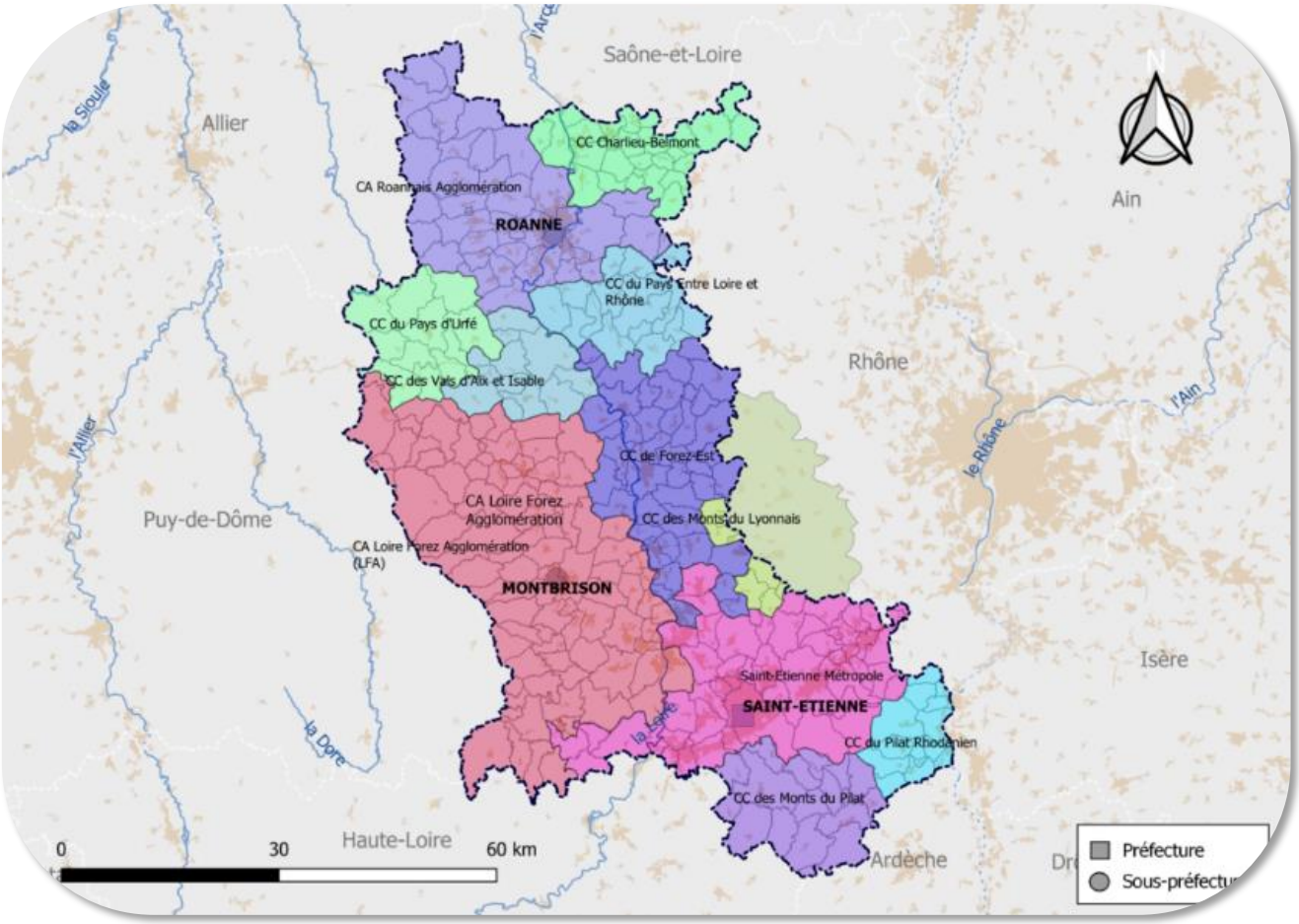

Concernant les jeunes dans la Loire :

- Les 15 à 29 ans représentent 16,9% de la population en 2021, un chiffre en baisse par rapport à 2015 (17%) et 2010 (17,7%). Le taux de pauvreté chez les moins de 30 ans est plus élevé que dans les deux autres départements étudiés, puisqu'il atteint 25,4% en 2021.
- Le taux de chômage annuel moyen des 15 à 24 ans s'élève à 17,4% au niveau départemental. Il est particulièrement élevé au sein de la métropole stéphanoise, où il atteint 28,2% (INSEE 2023).
- Le taux de scolarisation chez les 18-24 ans est de 49,9% à l'échelle du département, et de 64% à Saint-Etienne (INSEE 2021).

Au cours de ses travaux[6], la Mrie a été amenée à rencontrer de nombreux professionnels exerçant dans la Loire auprès de jeunes et faisant état d'enjeux prégnants, et notamment :

- Un besoin important d'accompagnement des jeunes pour les démarches administratives ;
- Des difficultés d'obtention de rendez-vous à la préfecture pour les jeunes en attente d'un titre de séjour ;
- Une surreprésentation générale des jeunes de 18 à 25 ans auprès des demandeurs du SIAO insertion et des personnes orientées par le 115[7] ;
- Le manque de solutions pour des jeunes sans logement présentant des troubles psychiques ;
- L'absence de places d'hébergement dans toute la région Gier-Pilat, situation qui précarise particulièrement des jeunes qui ont grandi dans la vallée et pour qui se déplacer à Saint-Etienne n'est pas envisageable.

[6] Voir notamment Mrie, « Les jeunes en précarité : construire le futur sous contraintes », 2023, disponible en ligne sur : https://mrie.org/wp-content/uploads/2024/01/4-PAGES-Loire.pdf

[7] Voir la note d'observation du SIAO 42, « Accès à l'hébergement et au logement des jeunes dans la Loire », mai 2021

Classification des communes au regard des situations sociales des jeunes

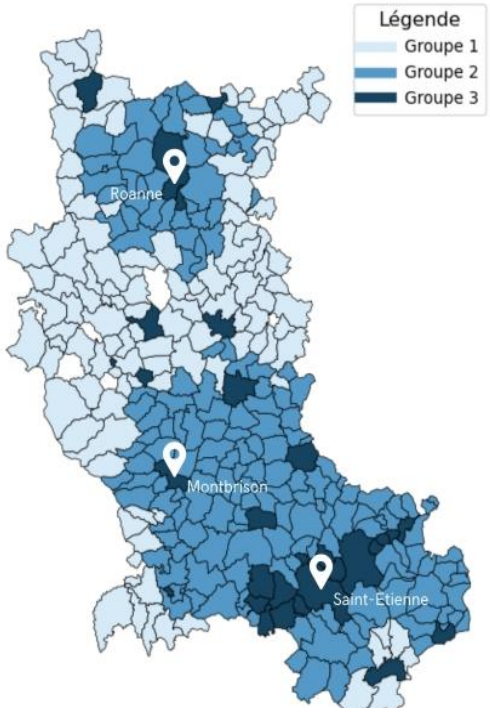

Source : INSEE, exploitation MRIE, 2025

Groupe 3 (30 communes) : Communes plus urbaines, abritant le plus de jeunes, qui sont en étude ou exposés au chômage et à la pauvreté.

- Communes les plus densément peuplées
- Taux moyen de jeunes le plus élevé (11,2%)
- Taux de chômage moyen chez les 15-24 ans le plus élevé (11%).
- Taux d'actifs occupés moyen chez les 15 – 24 ans de 36,7
- Taux de scolarisation moyen chez les 18 – 24 ans de 37,6%
- Revenu moyen des communes le plus faible (21 021€)

Communes concernées : Saint-Étienne, Saint-Chamond, Roanne, Firminy, Montbrison, Rive-de-Gier, Le Chambon-Feugerolles, Andrézieux-Bouthéon, Roche-la-Molière. Unieux…

Groupe 2 (169 communes) : Communes de densité moyenne abritant des jeunes davantage en étude.

- Taux moyen de jeune de ce groupe supérieur à celui du groupe 1 (9,7%)
- Taux de chômage moyen chez les 15-24 ans le plus faible (6,7%)
- Taux d'actifs occupés moyen chez les 15-24 ans le plus faible de tous les groupes (35,6%)
- Plus fort taux de scolarisation moyen chez les 18-24 ans (42,4%)
- Revenu moyen le plus élevé (24 501€)

Communes concernées : Saint-Just-Saint-Rambert, Riorges, Veauche, Sorbiers, Villars, Sury-le-Comtal, Saint-Genest-Lerpt, Saint-Galmier, Montrond-les-Bains, Villerest…

Groupe 1 (116 communes) : Communes rurales abritant peu de jeunes, moins souvent en études et davantage en emploi, mais faiblement diplômés.

- Communes les moins densément peuplées
- Taux moyen de jeunes le plus faible (8%)
- Taux de chômage moyen chez les 15 -24 ans de 7,9%
- Taux d'actifs occupés moyen de 40%
- Taux moyen de scolarisation chez les 18-24 ans le plus faible (30%)
- Revenu moyen compris entre le groupe 2 et 3 (21 384€)

Communes concernées : Panissières, Pouilly-sous-Charlieu, Saint-Symphorien-de-Lay, Saint-Just-la-Pendue, Noirétable, Bussières, Usson-en-Forez, Régny, Belmont-de-la-Loire, Rozier-en-Donzy…

Classification des EPCI au regard des situations sociales des jeunes

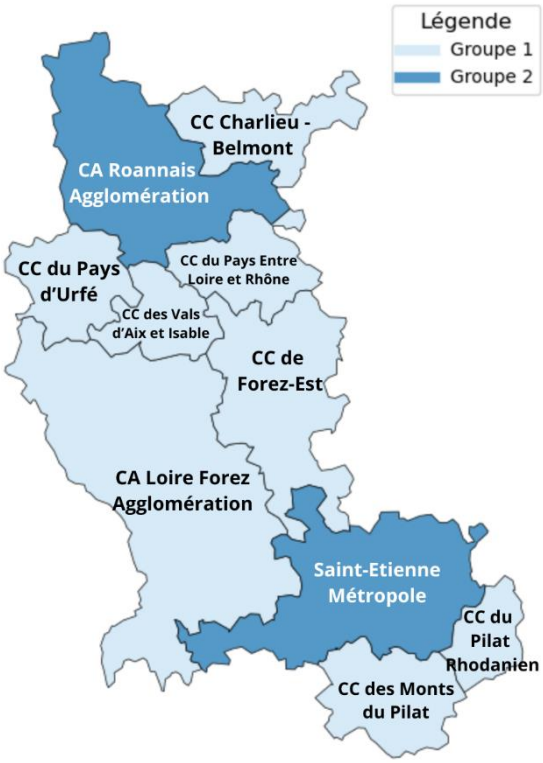

Source : INSEE, exploitation MRIE, 2025

Groupe 1 : EPCI rurales avec peu de jeunes, et des jeunes davantage en emploi.

- Rassemble la grande majorité des EPCI du département de la Loire (8 sur 10)
- Faible densité de population, il est aussi le groupe avec la part de jeunes de 15-29 ans la plus faible (13,4%)
- Part des NEET chez les 15-24 ans la plus faible (10,9%), il en est de même concernant le taux de chômage de cette même tranche d'âge (16,1%)
- Taux d'emploi des 15 -24 ans plus élevé que celui du Groupe 2 (39,7%)
- Part des non-diplômé chez les 20-24 ans plus faible (8,4%)
- Taux d'activité des 15-64 ans plus élevé que celui du Groupe 2 (78%)
- Niveau de vie médian supérieur à celui du Groupe 2 (21 984€)

Groupe 2 : EPCI de densité moyenne avec des jeunes fortement touchés par le chômage.

- Groupe composé de 2 EPCI, la CA Roannais Agglomération et Saint-Etienne Métropole
- Densité moyenne (urbain intermédiaire), avec une part des jeunes de 15 – 29 ans plus importante que les EPCI du Groupe 1 (17,2%)
- Part des NEET (16,4%) et taux de chômage chez les 15-24 ans (24,7%) bien plus importants qu'au sein du Groupe 1
- Taux d'emploi des 15-24 ans plus faible (33,1%)
- Niveau de vie médian inférieur à celui du Groupe 1 (20 940€)

Cette classification nous apprend notamment que le département de la Loire est un territoire davantage rural que l'Isère : alors que l'Isère comprend un groupe avec plusieurs EPCI avec des communes densément peuplées, la Loire abrite moins de « grosses villes ». Cette classification met également en avant la prégnance du chômage et de la pauvreté des jeunes au sein de la métropole stéphanoise, qui sont davantage marqués que dans la métropole grenobloise. Là aussi, en milieu rural les jeunes ont davantage tendance à être en emploi, et sont plus nombreux à occuper des postes d'ouvriers.

1. Soutenir l'accès à la formation et à l'emploi de jeunes davantage exposé·es à la pauvreté dans la Loire

Dans la Loire, les enjeux de précarité les plus cités par les répondants sont **le manque de ressources financières**, cité par 10 répondants, et **l'accès à l'emploi et la formation,** cité par 8 répondants. Ces enjeux font écho aux taux de pauvreté et de chômage particulièrement élevés cités précédemment. Ils rejoignent également le sujet des NEETs, jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation. Dans la Loire, la part des jeunes « non insérés » (personnes de 15 à 24 ans qui ne sont pas inscrites dans un établissement d'enseignement secondaire ou supérieur et n'ont pas d'emploi, fût-il occasionnel) est importante dans différentes EPCI, en particulier dans les EPCI du groupe 2 de la classification présentée ci-dessus : CA Roannais Agglomération (16,5% des jeunes concernés) et Saint-Etienne Métropole (16,2% des jeunes concernés).

6. CARTE - Part des jeunes NEET dans la Loire en 2021

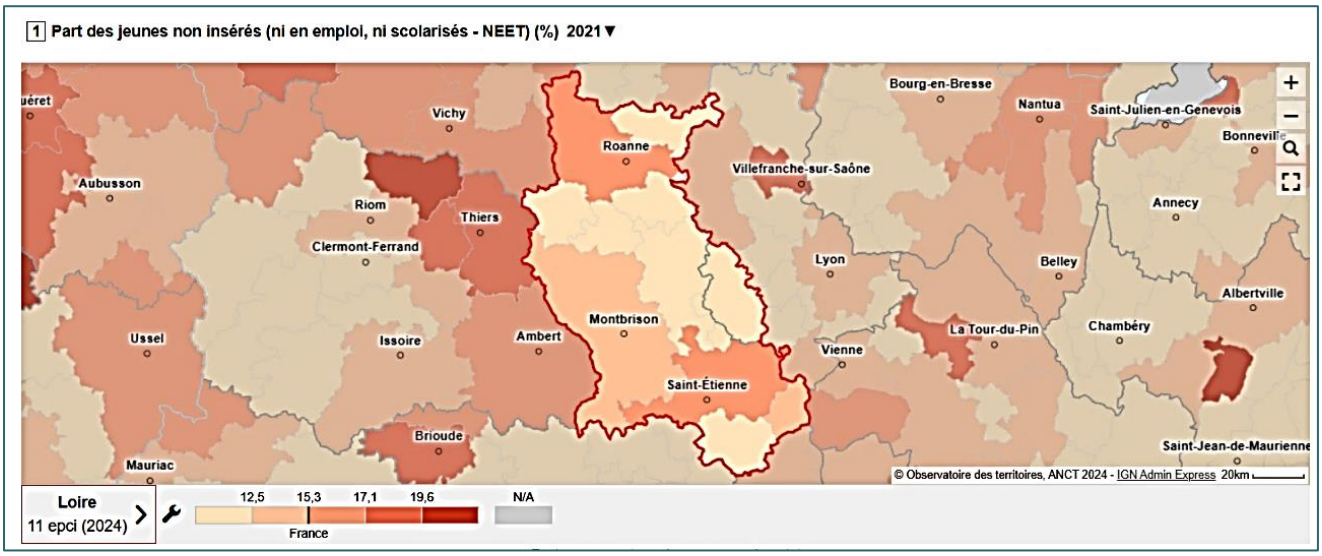

Source : Observatoire des Territoires, disponible en ligne sur : *https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/part-des-jeunes-non-inseres-ni-en-emploi-ni-scolarises-neet*

Là aussi, cet enjeu de l'accès à l'emploi illustre bien que « tout est lié, rien n'est figé » : accéder à un contrat de travail en CDI facilité la recherche de logement, participe à limiter l'isolement, donne accès à des ressources financières permettant de partir en vacances ou d'avoir accès aux loisirs… A l'inverse, ne pas disposer de solution de logement, souffrir de problèmes de santé, appartenir à une minorité pour qui les discriminations à l'embauche sont plus fréquentes… compliquent l'accès à l'emploi.

> *Des ressources précaires (type CEJ ou très petit contrat de travail) qui ne permettent pas l'accès à un logement autonome […] Des LGBTphobies impactant la recherche d'emploi*
> Une professionnelle de la Fondation Le Refuge

L'enjeu de l'accès à la formation est mis en avant par les acteurs rencontrés notamment au sein de l'EPCI Loire Forez Agglomération. **Comment rapprocher lieux de vie des jeunes et lieux de formation ?** Cet enjeu fait écho à des constats réalisés par la Mrie par ailleurs autour des tensions des marchés du logement et de l'emploi :
« Selon les territoires, ces tensions se manifestent de différentes manières : "zones tendues" du point de vue du logement dans les grandes métropoles. "zones sinistrées" du point de vue de l'emploi dans certains territoires souvent péri-urbains ou ruraux. "poches" de pauvreté dans des quartiers urbains où de très fort taux de chômage persistent malgré un dynamisme économique environnant. Ces tensions débouchent sur une spécialisation croissante des territoires / entre des territoires qui concentrent les emplois mais où le logement est de plus en plus rare (rare parce qu'insuffisant et rare parce que trop cher) et des territoires où le logement est accessible mais où c'est l'emploi qui se fait rare. Rare parce qu'insuffisant, mais aussi rare parce qu'inaccessible. Même si l'emploi est disponible à proximité, les possibilités de mobilités ne permettent pas aux personnes de s'en saisir, ou alors l'emploi disponible s'adresse aux personnes davantage diplômées ».

Mrie, « Logement / Emploi d'Abord. Quelle logique du « d'abord » pour quelle réciprocité emploi/ logement ? », 2021. Accessible ici.

Deux acteurs agissant dans l'Ouest du département pointent du doigt le **manque d'offres de formation localement**, dont pâtissent notamment les jeunes pour lesquels assister à une formation à Roanne ou Saint-Etienne n'appartient pas au champ des possibles.

> *En termes de formation adulte sur Boën il y en a très peu, et après c'est tout sur Montbrison. Il y a quand même une ligne de bus qui passe assez régulièrement. [...] Après l'idée de formations, des lieux qui offrent plus de proximité. On a des MFR à Montbrison. Mais pas non plus énorme, on va vite vous envoyer sur Roanne ou Saint-Etienne, mais ça devient impensable.*
> Animatrice-informatrice jeunesse – APIJ

> *Sur un territoire comme le nôtre, mais ce n'est pas propre au Forez, aujourd'hui la mission locale a une offre locale de services qu'elle développe de manière autonome. Mais sur le Forez il nous reste un seul organisme de formation professionnelle. Ce serait intéressant que l'AFPA, l'Ecole de la 2nde Chance soit présentes... On a des très bons contacts avec ces partenaires, mais il faut trouver un local...*
> Directeur - Mission locale du Forez

Par ailleurs, plusieurs acteurs en mission locale soulignent le rapport au travail des jeunes, qui peut différer de celui des générations précédentes. **Prendre en compte ce que les jeunes ont à nous dire de leur projection dans l'emploi, de ce qu'ils en attendent**, paraît aujourd'hui primordial pour les accompagner de manière ajustée. Ce constat fait écho à celui creusé par la Mrie au fil du travail mené avec le projet Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée à Villeurbanne. Au contact des jeunes qui s'engagent, ou font le choix de ne pas s'engager, dans ce projet, nous avons appris d'elles et d'eux, de leur aspiration parfois à s'écarter de la norme de l'emploi à temps plein, en CDI.

« Les jeunes dans les EBE [entreprises à but d'emploi] nous montrent combien le CDI tel qu'il existe n'est pas adapté à leurs aspirations : ils souhaitent pouvoir vivre d'autres expériences, d'autant plus quand leur activité professionnelle présente peu d'intérêt à leurs yeux. Actuellement, quand on les interroge sur leurs souhaits pendant leurs périodes sans travail, la plupart d'entre eux évoquent

des activités "plaisantes" : voyager, se détendre etc. D'autres jeunes sans qualification, hors EBE, disent aussi que la perspective de ces projets futurs leur permet de tenir dans l'emploi, pour sa durée (3 mois, 6 mois, 1 an), même si les conditions de travail sont dures. Sans ces perspectives, beaucoup affirment qu'ils quitteraient leur emploi avant la fin du contrat.
À travers leur vécu du travail, ces jeunes nous invitent à élargir notre conception de l'alternance (dont l'efficacité de la formule existante est largement reconnue). Cette alternance élargie, loin d'être de la fainéantise, permet leur apprentissage du travail : elle est constructive. Si on la considérait comme telle (au lieu de la sanctionner comme c'est le cas le plus souvent), ces jeunes s'intègreraient sans doute plus durablement dans l'emploi. Considérer l'alternance comme un apprentissage permettrait aussi de l'élargir à d'autres modalités, en plus du voyage, de la détente, qui ont leur utilité dans l'apprentissage certes mais peuvent être complétés : la formation par exemple, l'engagement d'utilité sociale (associatif ou autre), l'activité culturelle, artistique etc ».

Mrie, « Territoire Zéro Chômeur (Villeurbanne) – Retours d'expérience des jeunes salariés (ou futurs salariés) », Revue Mrie 2022

2. Situations de sans-abrisme : une surreprésentation des jeunes

Dans un département où le taux de pauvreté des jeunes est particulièrement élevé, **les enjeux relatifs au sans-abrisme, à l'accès à l'hébergement ou au logement, à la prise en charge des addictions**… semblent davantage mis en avant par les répondants (réponses qualitatives) que dans les autres départements.

> *Au vu des études sur le sujet et des rencontres avec les partenaires, la question du logement est très problématique et est remontée par d'autres acteurs qui ne sont pas forcément spécialistes de la question (CCAS, mission locale…). Les jeunes sont surreprésentés parmi les demandeurs au SIAO : la problématique du logement n'est pas spécifique à cette classe d'âge mais elle y est plus importante (notamment moins de 25 ans).*
> Une chargée d'études au sein de la Mission d'observation sociale du SIAO 42

> *Logement (mais attention au logement pris avec par exemple une indemnité service civique ou contrat engagement) et qui peuvent ensuite mettre en difficulté les jeunes. Centre d'urgence pour public jeune (sur Loire sud quand on fait le 15 pas de place ou à l'asile de nuit) il serait bien qu'il y ait des lieux spécifiques (femmes-jeunes).*
> Directrice de la Mission Locale Jeunes Ondaine Haut-Pilat

La note d'observation « Accès à l'hébergement et au logement des jeunes dans la Loire », produite par le SIAO 41 en 2021, pointe du doigt la surreprésentation des jeunes de 18 à 25 ans auprès des demandeurs du SIAO insertion (32% des demandes) et des personnes orientées par le 115 (20% des demandes en 2020). Ce rapport souligne également l'enjeu des jeunes qui « passent entre les mailles du filet », qui ne formulent pas de demande auprès du 115 ou du SIAO mais dont des faisceaux d'indice permettent de supposer qu'il existe une demande d'hébergement et de logement, notamment dans la vallée du Gier.

Accéder au logement autonome – 2'14

Direction, Mission Locale Gier-Pilat

Par ailleurs, l'offre existe ne répond pas à la demande, avec notamment des dispositifs qui ne sont pas nécessairement pensés pour les jeunes, comme cela est mis en avant également en Isère.

> *Il y a beaucoup de jeunes qui sollicitent le SIAO pour l'accès au logement d'insertion ou au logement accompagné [...] L'orientation se fait de facto vers le CHRS dès lors que le jeune n'a pas de ressources [seul dispositif accessible sans ressource] Mais l'accompagnement social peut être trop fort pour le jeune [...] Les refus sont plus importants en CHRS collectif, mais tous âges confondus. La particularité dans la Loire c'est qu'il y avait une pratique de plus orienter les jeunes vers les CHRS colocation, et donc il y avait plus de refus, mais parce qu'on les oriente plus fréquemment vers ces dispositifs. C'est assez symptomatique de comment on considère les jeunes en demande.*
> Cheffe de projet – Observatoire SIAO 42

Par ailleurs, **certains jeunes sont davantage exposés au sans-abrisme, notamment les jeunes sortants de l'ASE** (ou équivalent). C'est ce que constate la Mrie notamment dans son étude « Logement d'abord. Qualifier des besoins : enquête auprès des personnes en situation de sans-abrisme » (2019)[8]. Nous y distinguions par ailleurs deux profils :

- Des jeunes ayant, selon toute vraisemblance, grandi en France, et ayant été placés durant leur enfance. Ils sont globalement plus âgés ;
- Des jeunes ayant, selon toute vraisemblance, grandi à l'étranger et étant arrivés en France encore mineurs. Ils sont globalement plus jeunes, correspondant à un nouveau public de la protection de l'enfance lié aux migrations.

Dans les deux cas, pour ces personnes ayant été prises en charge par l'ASE (ou équivalent), **cette prise en charge en tant que mineur n'a pas permis de sécuriser le passage à l'âge adulte.** C'est ce que met en avant la professionnelle du SIAO 42 citée précédemment : parmi les jeunes rencontrés (soit des jeunes en situation de mal-logement ou sans logement), elle souligne notamment une « importante représentation des sortants d'ASE ». Elle met également en avant les ruptures qui existent souvent dans les parcours de ces jeunes sortant·es de l'ASE, dont certain·es connaissent un passage à la rue entre leur parcours ASE et leur parcours insertion vers le logement. L'enjeu de décloisonner les secteurs pour penser la continuité des parcours de ces jeunes paraît dès lors primordial.

> *Les caractéristiques principales de ces jeunes : absence de ressources (notamment pour les moins de 25 ans) ; isolement social pour un certain nombre d'entre eux ; difficultés à réaliser les démarches administratives / s'y retrouver dans ce qu'il faut faire ; difficile insertion professionnelle (en lien avec absence de diplôme / décrochage scolaire mais aussi car ce n'est pas la priorité lorsque l'on vit à la rue / qu'on alterne entre la rue et des hébergement chez des tiers) ; importante représentation des sortants d'ASE ; pour une part non-négligeable d'entre eux, conduites addictives.*
> Une chargée d'études au sein de la Mission d'observation sociale du SIAO 42

[8] « Logement d'Abord, qualifier des besoins : enquête auprès des personnes en situation de sans-abrisme » (2019). Disponible en ligne sur : https://odenore.msh-alpes.fr/sites/default/files/Mediatheque/Actualites/Qualification%20des%20besoins_MRIE%202019.pdf

3. Donner une place aux jeunes dans des territoires où ils sont peu nombreux : des espaces pour se retrouver et participer à la vie d'un lieu

Comme nous l'enseigne la classification par EPCI, les jeunes sont moins présents sur les territoires hors de la métropole stéphanoise et du pays Roannais. **Quels moyens se donner au sein de ces territoires, pour attirer et garder les jeunes ?** Comment donner toute leur place aux jeunes qui y grandissent ? Ces préoccupations transparaissent dans les échanges avec certains acteurs agissant en milieu rural.

> *La mairie essaie de faire revivre la ville qui est très vieillissante, ils ont envie que la jeunesse reste [...] On a fait une réunion il y a pas longtemps avec les élus des communs alentours sur la place des jeunes, ça ressortait qu'ils avaient envie de garder les jeunes mais pour l'instant les moyens n'étaient pas là pour réussir.*
> Animatrice-informatrice jeunesse - APIJ

Dans ces territoires, des espaces existent et permettent aux jeunes de se retrouver : le collège, notamment, peut jouer un rôle fondamental. Cependant il paraît incontournable de maintenir et développer des espaces en-dehors de l'institution scolaire, au sein desquels toutes et tous les jeunes qui le souhaiteraient puissent y trouver une place. L'enjeu de **renforcer le développement d'actions pour et avec les jeunes sur ces territoires, et notamment d'espaces de sociabilité**, pour se retrouver entre pairs, est largement mis en avant par des acteurs rencontrés lors de l'étude.

> *Notre public est souvent hyper connecté, il est aussi très isolé. On a la chance de pouvoir programmer des ateliers, lorsque les jeunes sont là, très souvent à l'issue de quelques jours ils nous expriment le plaisir qu'ils ont eu à participer, pour la dynamique de socialisation que ça a pu créer auprès d'eux.*
> Directeur – Mission locale du Forez

> *Au niveau du lieu, ils sentent vraiment le secteur jeunes comme une deuxième maison, tout le temps ils nous demandent si c'est ouvert. Ils ont vraiment besoin de la MJC, même pour certains de pas venir pendant une semaine ça a été compliqué. Ils ont besoin de pouvoir parler, échanger avant de pouvoir monter des projets.*
> Animateur secteur jeunes – MJC de Charlieu

Au sein de ces structures, plusieurs acteurs nous partagent ce que permet la mise en place de réelles démarches de participation des jeunes. **Créer les conditions pour que ce soit elles et eux qui puissent être à l'initiative de projets, proposer des activités qui font sens dans leur quotidien et qui rejoignent leurs aspirations...** permet aussi de soutenir le développement de leurs compétences et la confiance dans leurs capacités à faire. Dans d'autres projets, la Mrie constate à quel point une participation pleine et entière des personnes permet de « gagner » des choses ensemble, professionnel·les et personnes accueillies ou accompagnées : replacer les personnes dans leur humanité, reprendre une place dans la société, apporter leurs savoirs, leurs idées, leurs intelligences « comme des citoyens normaux, d'égal à égal » ... C'est également un facteur de réussite d'associer les personnes à la définition des actions qui les concernent, car elles sont les mieux placées pour parler de leur situation, de leurs envies et besoins. Cela suppose, du côté des professionnel·les, une compétence à travailler avec tous les jeunes, notamment ceux qui

sont les plus éloignés des espaces collectifs, et une acceptation de l'inconnu (sortir parfois d'une logique de projet, ne pas savoir exactement où nous mènera l'action…)

> *Nos missions premières c'est vraiment l'aller-vers, aller à la rencontre avec les jeunes et pouvoir construire des projets avec eux. Ça peut aller d'une journée d'activité, un séjour… À l'heure actuelle on arrive sur des projets style cosplay, les mercredis après-midi on a une jeune qui est fan de manga et culture japonaise et souhaitait créer son propre cosplay. Des projets séjour, organisés par les jeunes […] Là par ex le jeune sur le projet alpinisme, en attendant c'est un gamin en échec scolaire, il est dans une classe plus ou moins relais, mais il est toujours dans des histoires, et là on a réussi de pouvoir l'accrocher sur ce projet-là parce que ça part de lui, et du coup il peut faire émerger des choses.*
> Animatrice secteur jeunes – MJC de Charlieu

Partir des jeunes dans nos projets - 2'12

Animatrice et animateur jeunes, MJC de Charlieu

Associer les jeunes au fonctionnement de la structure

L'expérience de l'APIJ : « Notre particularité c'est que notre CA ne peut avoir que de 16 à 28 ans, généralement c'est des jeunes qui sont passés par l'asso […] Les jeunes sont inclus dans tout, c'est pas descendant. Nous adultes on réfléchit peut-être entre nous en équipe mais on fait toujours référence au CA et ça part toujours d'eux […] C'est hyper intéressant qu'on ait les jeunes en double casquette, qui vivent les actions et apportent leur idée en CA.

4. Des lieux pour accueillir les jeunes « là où elles et ils en sont »

Plusieurs acteurs rencontrés dans la Loire mettent en avant la grande nécessité de faire vivre des espaces et des dispositifs où les jeunes puissent venir avec ce qu'ils et elles sont, aujourd'hui, sans avoir à rentrer dans une case pour être reçu·es. Cela touche à la fois à la nécessité d'accueils inconditionnels et/ou d'accueils libres, mais aussi à la possibilité d'un accompagnement « sur mesure », à partir de la réalité de la personne rencontrée.

> *Quand on parle d'accueil libre, les jeunes ils ont pas besoin d'adhésion ou d'inscription. Pour certains jeunes on a que le prénom ou même le surnom, on a pas d'obligation de pouvoir demander d'avoir un enregistrement administratif.*
> L'équipe du secteur jeunes – MJC de Charlieu

> *Les dispositifs de formation professionnelle continue ciblent uniquement des dispositifs qui conduisent à une qualification, qui amènent à une certification. Simplement compte tenu de la situation des jeunes, on plaide depuis longtemps pour avoir des marches intermédiaires. Certains jeunes nécessitent l'apprentissage de la langue, d'autres non mais tout ne va pas bien quand on essaie de rentrer dans des logiques de professionnalisation. Souvent entre les compétences de base et un diplôme il faut un temps où on se pré-qualifie. Les dispositifs de préqualification il n'y en a plus. La marche est trop haute pour un certain nombre de jeunes.*
> Directeur – Mission locale du Forez

Par ailleurs, pour des acteurs qui cherchent à créer ou maintenir le lien avec les jeunes les plus exposés à la précarité, **l'entrée en vigueur de la Loi pour le Plein Emploi est source d'inquiétudes fortes.** Comment rencontrer la ou le jeune en prenant en compte toutes les dimensions de sa vie, et en laissant le temps à la relation de s'installer avant d'aller sur le champ de l'insertion professionnelle ? Comment conserver une qualité d'accompagnement alors que le cadre pour les jeunes rencontrés est fortement contraignant ?

> *La problématique des offres non pourvues, où on sait que la majorité des Français n'iront pas, et pour autant on nous dit qu'il faut aller dessus, mener une politique spécifique… […] [La Loi Plein Emploi] bouleverse complétement ce qu'on était en capacité d'assurer avant, on nous oblige à aller vers cette notion de plein emploi. Les jeunes sont obligés d'aller vers des offres. Le changement est radical, violent, rapide, non concerté. On se sent dépossédés. La difficulté c'est avec les équipes : on change de métier mais aussi d'outils.*
> Directeur – Mission locale Gier-Pilat

Au sein de Rimbaud, centre d'addictologie implanté dans différentes communes de la Loire, un projet sur les jeunes en précarité CEJ-JR (contrat d'engagement jeunes en jeunes en rupture) a été mis en place en janvier 2023, avec notamment l'objectif d'aller chercher les jeunes les plus éloignés, les plus en difficulté (sorties d'ASE sèches, sorties de détention, jeunes souffrant de troubles psychiques et/ou d'addictions…) En lien avec TAPAJ, il leur est proposé de travailler 4 heures par semaine, tout en étant en lien avec des professionnel·les d'addictologie.

> *Les jeunes qui entraient en CEJ-JR c'était prendre en considération toutes les difficultés vécues par le jeune, ça a été travaillé de part égale à l'insertion pro. La priorité de l'accompagnement CEJ-JR c'était la globalité, l'insertion pro pouvait ne pas être la thématique la plus importante […] Sauf qu'aujourd'hui le CEJ-JR est impacté par la loi travail, on demande aux jeunes d'être inscrit obligatoirement à FT. Pour nous une vraie catastrophe que la politique soit accès au travail le plus rapide possible […] Il faut trouver une place aux jeunes, sauf que c'est pas leur place à eux, il faut les caser, il faut qu'ils sortent des stats du chômage ou de la rue […] Le projet O2R et la loi travail ça va fonctionner pour tous les jeunes pas loin de l'emploi, mais pour les jeunes les plus éloignés ça ne va pas fonctionner, ça va les rendre encore plus invisibles.*
> Chef de service – Rimbaud

Là aussi, cette préoccupation fait écho à l'étude menée par la Mrie avec des professionnel·les et des jeunes en milieu rural dans la Loire. Nous y mettions notamment en avant le fait que **les situations de précarités privent en partie les jeunes de la possibilité de se donner du temps pour expérimenter et pour décider de leur orientation.** Quand ils de se détournent pas complétement des institutions, des impératifs de l'ordre de la survie ainsi que des injonctions à l'autonomie peuvent les pousser à s'engager dans des activités et des formations sans bénéficier ni de l'espace, ni du temps pour réfléchir et expérimenter, conduisant parfois à des situations vécues comme des échecs.[9]

[9] Mrie, « Les jeunes en précarité : construire le futur sous contraintes », 2023, disponible en ligne sur : https://mrie.org/wp-content/uploads/2024/01/4-PAGES-Loire.pdf

5. Mobilité et aller-vers : en milieu rural, ouvrir le champ des possibles

Fait largement documenté aujourd'hui en France : en raison des inégalités sociales, un certain nombre d'enfants et de jeunes ne partent pas dans la vie avec les mêmes « chances » que d'autres. Si l'expérience des précarités induit des privations matérielles, de droits, peut renforcer l'isolement ou des problématiques de santé, elle peut également venir impacter la projection des jeunes dans le futur et dans l'espace. Cette dernière dimension est d'autant plus visible en milieu rural : les acteurs rencontrés dans la Loire sont plusieurs à faire le constat de **la difficulté pour les jeunes à s'imaginer sortir du département, parfois de la commune**.

> *Notre souci c'est de pouvoir emmener ces jeunes en vacances, de pouvoir les extraire un peu. C'est très compliqué, on se rend compte qu'ils restent sur leur territoire parce qu'ils connaissent bien. De passer le cap de sortir du territoire pour faire autre chose c'est compliqué. On leur a proposé plein de choses, on a la chance d'être dans un réseau MJC dans la Loire, on voulait faire des rencontres avec d'autres MJC et d'autres jeunes, mais impossible de les faire sortir de Charlieu.*
> Animatrice secteur jeunes – MJC de Charlieu

> *Les enjeux de mobilité, ce n'est pas uniquement lié aux moyens de transport, [il y a un aspect] historique, de transmission familiale, qui fait que si on va à Saint-Etienne c'est comme si on allait à la capitale. Si on emmène des groupes sur Lyon ils ont l'impression qu'on va sortir de France.*
> Directeur – Mission locale Gier-Pilat

Outre la difficulté à quitter le territoire familier du fait des représentations, des appréhensions que cela peut générer, les jeunes des territoires ruraux connaissent également **des freins très concrets qui limitent leurs possibilités de déplacement** (et donc, souvent, d'accès à la formation et à l'emploi) :

Sortir du territoire – 1'02
Animatrice et animateur jeunes, MJC de Charlieu

- Des coûts de transport importants, que les jeunes et leurs familles peuvent difficilement prendre en charge

> *On pousse à ce que les jeunes passent le permis. Il a été mis en place les transports solidaires sur Charlieu, on s'est intéressés à cette démarche citoyenne, ils peuvent transporter des mineurs mais la commission est chère et reste pas abordable pour des jeunes.*
> Animatrice secteur jeunes – MJC de Charlieu

- Des transports dont la fréquence et/ou les horaires ne correspondent pas aux contraintes et engagements des jeunes

> *On est dans une petite ville, les grandes villes (Saint-Etienne et Roanne) c'est pas à côté [...] On a un peu le train qui passe, mais les jeunes disent que c'est cher et on en a pas des masses. Pour Roanne c'est des bus, il y en a pas beaucoup. Si nous les jeunes n'arrivent pas à avoir leur permis ça devient difficile.*
> Animatrice-informatrice jeunesse – APIJ

> *Il y a un réseau de bus qui existe mais il reste très nord-sud, avec des problématiques de délais et de temps.*
> Directeur – Mission locale Gier-Pilat

En-dehors des principaux axes de transport, qui relient la plupart du temps les principales villes du département ou des départements limitrophes, la présence de transports permettant de se rendre d'une commune à l'autre peut s'avérer beaucoup plus limitée. C'est le cas notamment dans le Forez, en-dehors de l'axe Nord-Sud.

Mobilité et accès à l'emploi – 2'57

Animatrice/ Informatrice jeunesse, APIJ

De ce fait, les jeunes sont particulièrement dépendant·es de leur entourage pour sortir de la commune, parfois pour accéder à la MJC, à la mission locale, aux clubs de sport alentours… Dans ce contexte, comme cité précédemment pour le diagnostic isérois, la « solution » du permis est mise en avant comme permettant de lever ces barrières, quand bien même elle est loin d'être optimale pour des jeunes dont le budget est limité (coût d'entretien et de réparation, coût de l'essence…)

Mobilité et aller-vers – 2'09

Directeur, Mission Locale du Forez

Ces enjeux rendent d'autant plus essentielles les démarches d'aller-vers, qui permettent de rencontrer les jeunes directement sur leurs lieux de vie et de toucher les plus isolé·es d'entre elles et eux. Un certain nombre d'initiatives existent, certaines depuis longtemps (c'est le cas notamment des permanences décentralisées animées par les missions locales dans des petites communes du département). D'autres pourraient avoir vocation à voir le jour.

Lancer un secteur jeunes mobile - 1'28
Animatrice et animateur jeunes, MJC de Charlieu

> *Dans un premier temps, on avait mis en place une équipe mobile, qui avait été pensé avec le point écoute jeunes. Une équipe mixte : un membre équipe PAEJ et un membre secteur jeunes, une heure par semaine à la rencontre des jeunes, les jeunes qui squattaient ou étaient déscolarisés, ou plus en âge d'obligation scolaire. Ça nous a permis d'attirer des jeunes, ils venaient régulièrement. On a réussi à caler des rdv, leur demande première c'était un lieu où ils étaient acceptés.*
> *On souhaiterait avoir un secteur jeunes mobile, qui passe par l'achat d'un véhicule pour pouvoir transiter sur les différentes communes du territoire. Pouvoir proposer des jeux de société, de l'information jeunesse via le point écoute jeunes, une platine pour pouvoir mettre de la musique…*
> L'équipe du secteur jeunes - MJC de Charlieu

6. Soutenir l'accès aux soins

A la question des priorités identifiées sur le territoire**, l'accès aux soins récolte le plus de réponses dans la Loire,** avec 8 répondants le mentionnant. Cet enjeu est sans doute particulièrement cité ici notamment en raison du caractère visible et urgent qu'il peut revêtir aux yeux des professionnel·les.

> *[La santé] on en parle aussi beaucoup, mais nous sur les jeunes très mal on a vu une augmentation des soins cachetonnés plutôt que des soins psycho se mettre en place. En psychiatrie adulte c'est très compliqué. Avec des jeunes qui sont beaucoup en mal-être.*
> Animatrice-informatrice jeunesse – APIJ

La prégnance de cet enjeu dans les réponses des acteurs rencontrés lors des entretiens est également le reflet des difficultés d'accès aux services de santé des habitant·es du département ligérien. Dans la Loire, l'accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes (nombre de consultation par an et par habitant) est de 3,6 en 2022 (pour une moyenne nationale de 3,9).

Mal-être et santé mentale des jeunes – 1'05
Animatrice/ Informatrice jeunesse, APIJ

Rappelons ici que, pour des jeunes exposés à un cumul de précarités, ces situations d'insécurités peuvent considérablement participer à dégrader l'état de santé. C'est ce que souligne la Mrie dans son étude menée auprès de jeunes ligériens en milieu rural : *« Les personnes rencontrées ont également mis en lumière des besoins importants de santé mentale et sociale. Les expériences douloureuses successives et les différentes désillusions liées aux situations de précarité impactent le moral et l'énergie des personnes qui peuvent alors se retrouver dans une situation de découragement, de « passivité » qui constitue alors une difficulté supplémentaire pour la suite. »*[10]
Par ailleurs, quand bien même des dispositifs existent, **de nombreux jeunes n'ont pas recours aux services de santé, pour différentes raisons** (méconnaissance, évaluation à la baisse de leurs propres besoins en matière de santé, honte…) Face à ce constat, s'il apparaît que l'offre doit s'étoffer, il semble également nécessaire qu'elle s'adapte afin d'atteindre tous les jeunes, notamment les plus isolés.

« Pour les jeunes hébergé·es en CHRS, familier·es des structures de l'ASE, des besoins d'accompagnement psychologique ont été exprimés. Ces situations peuvent mettre en difficultés les professionnel·le·s qui déplorent un manque d'offre dans ce domaine. À cela s'ajoute une nécessité de réajuster l'offre existante, afin de permettre aux personnes d'en bénéficier. Il s'agirait alors « d'aller vers » les jeunes en besoin. Aussi, les jeunes peuvent avoir des difficultés d'identification quant à leurs besoins, ce qui peut contribuer à expliquer le non-recours, mis en avant notamment par le SIAO42. »[11]

---

[10] Mrie, « Les jeunes en précarité : construire le futur sous contraintes », 2023, disponible en ligne sur : https://mrie.org/wp-content/uploads/2024/01/4-PAGES-Loire.pdf
[11] Ibid.

7. Chaînons manquants et pérennité des actions existantes

Sur leur territoire d'intervention, certains acteurs rencontrés mettent en avant des chaînons manquants, qui compliquent l'accompagnement et le soutien aux jeunes en situation de précarité.

- Des solutions d'hébergement (territoire Gier-Pilat)

> *72% des jeunes accompagnés habitent chez leurs parents, on a quand même une partie des jeunes qui vivent en logement dit autonome. Et on a quand même une précarité de 11% ([des jeunes vivant] chez un ami, un copain, à la rue…) Sur notre territoire on a pas de foyer jeunes travailleurs, de structure collective qui permette à des jeunes des transitions de dé-cohabitation possible. On gère 2 logements qu'on met à disposition des jeunes depuis les années 2000, parce qu'on rencontre des jeunes avec des endettements importants… […] Quelqu'un qui est à la rue on peut trouver les ressources, le vêtir, mais quid d'un toit ? Je crois que ça reste la difficulté majeure, de répondre à l'urgence en termes d'hébergement.*
> Directeur et directrice adjointe – Mission locale Gier-Pilat

- Un suivi en prévention (CC Charlieu-Belmont)

> *Il manque une équipe de prévention, qui fasse le maillage. Même si je suis éducatrice de métier, nous nos missions premières c'est pas ça. On est un groupe de jeunes qui aurait besoin d'avoir un suivi sur la prévention.*
> Animatrice secteur jeunes – MJC de Charlieu

Au-delà des chaînons manquants, c'est la pérennité de leurs propres actions du fait des modes de financement qui est source d'inquiétudes, comme l'ont mis en avant d'autres acteurs en Isère.

> *J'ai vu beaucoup de choses arriver, parfois beaucoup d'argent arriver aussi pour ces jeunes en précarité. Ce qui manque c'est la pérennité des actions, on a pu faire des projets, il y a eu plein d'actions qui n'ont pas pu être pérennisées, c'est vraiment une difficulté.*
> Chef de service – Rimbaud

Evolution des politiques publiques - 2'05

Direction, Mission Locale Gier-Pilat

La dynamique partenariale – 1'28

Directeur, Mission Locale du Forez

8. Un maillage territorial riche, qui participe à soutenir les jeunes dans différentes dimensions de leur vie

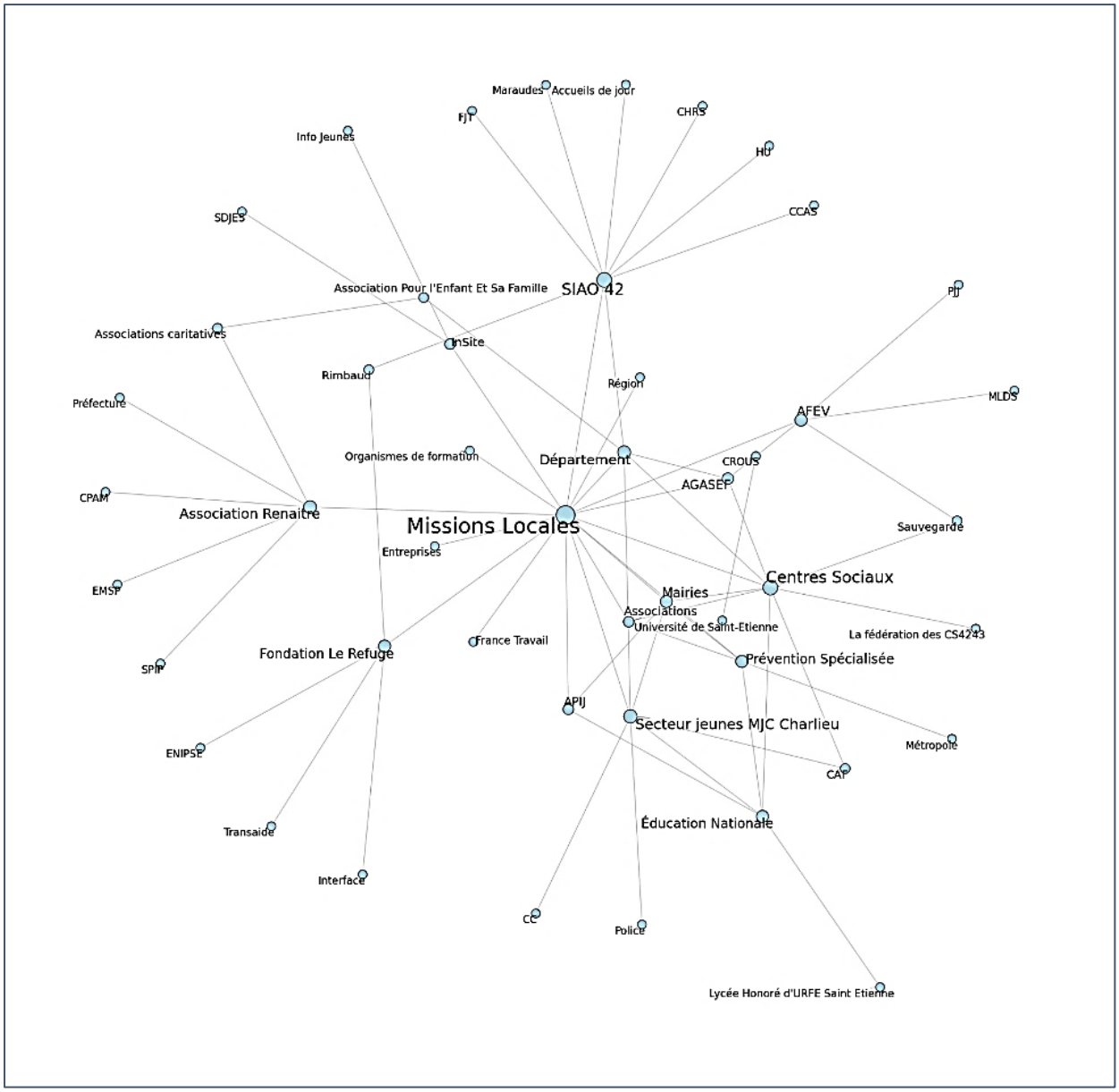

La plupart des acteurs rencontrés lors des entretiens mettent en **avant la qualité et la force du travail partenarial dans la Loire**. La cartographie réalisée à partir des réponses au questionnaire illustre là aussi la centralité des missions locales dans le réseau partenarial. Les centres sociaux se démarquent eux aussi, occupant une place importante, dans le lien aux structures de protection de l'enfance notamment.

> *Je suis arrivé du Rhône, ce qui m'a marqué c'est la proximité des acteurs, la facilité de contact, de travail en commun avec moins d'enjeux politiques. Un vrai travail partenarial qui est facilité.*
> Directeur – Mission locale Gier-Pilat

Au-delà de l'interconnaissance des acteurs du territoire, de leur capacité à orienter les jeunes vers tel ou tel partenaire, peut se poser la question **des espaces physiques pour se retrouver autour du jeune**. Des initiatives existent, qui permettent de ménager des espaces dans lesquels les jeunes puissent avoir accès et rencontrer différents professionnel·les, au sein d'un lieu familier.

> *Ce qui se développe de plus en plus c'est cette question d'amener dans un même endroit des compétences différentes. Nous à Rimbaud on a des permanences de la CAF, de la CPAM… mais dans nos locaux (…] On nous demande aussi d'être présents dans certaines structures. Ça prend du temps mais c'est intéressant, c'est vraiment la question du lien. Nous un jeune il peut rencontrer une équipe mobile de psychiatrie, c'est pas dire « tu as des troubles et tu vas rencontrer une équipe », ça fait quelques mois qu'on échange, peut-être le jeune va percevoir la plus-value de rencontrer quelqu'un, mais il va le faire avec un café, dans nos locaux, c'est « Cécile » et pas « la psychiatre » […] Amener toutes les compétences pour le public à un endroit c'est vraiment quelque chose qui fonctionne, avec l'entrée chaleureuse.*
> Chef de service – Rimbaud

Dans tout ce qu'il a d'enrichissant, le travail commun avec des partenaires dont l'histoire, les pratiques, ne sont pas les mêmes, peut bousculer. C'est notamment ce que mettent en avant des acteurs qui ont l'habitude d'avancer avec les jeunes les plus exclu·es. **Accompagner des jeunes qui connaissent, ou ont connu, des situations de vie très difficiles, requiert des postures et des repères qui permettent de soutenir de manière ajustée**, de cultiver le lien avec des jeunes qui, pour certain·es, gardent un très mauvais souvenir de précédents accompagnements.

> *Le problème qui se passe c'est avec les autres structures : il y en a qui se sentent pas d'aller vers des jeunes ados isolés, qui ont des problématiques. Une asso était intéressée, on a vite vu qu'il y avait une crainte par rapport à ce public-là.*
> Animatrice secteur jeunes – MJC de Charlieu

> *Une des difficultés qu'on a aussi c'est que c'est une véritable pratique, une véritable culture de travailler avec ces jeunes. Nous à Rimbaud on a beaucoup de personnes en grande précarité qui viennent au CAARUD, et on a su créer le lien. Une des difficultés c'est l'acculturation, comment les autres partenaires peuvent être aussi « à la bonne place ». Sur certains jeunes ça a occasionné des ruptures d'accompagnement, ils ont créé une habitude de lien avec l'équipe, c'est une position très entretien motivationnel, valoriser ce qu'il y a à valoriser, quand ils rencontrent des partenaires avec un interrogatoire très administratif… Il y a aussi à apprendre aux jeunes les limites des institutions, mais il y a une adaptation aux jeunes à avoir.*
> Chef de service - Rimbaud

Il nous semble que, parmi d'autres pistes, celle de renforcer la présence d'espaces, comme ceux cités précédemment, qui facilitent la jonction entre différents dispositifs et permettent aux professionnel·les de se rencontrer autour de la situation concrète de jeunes, peut favoriser cette acculturation. Enfin, si cette dynamique s'avère intéressante à renforcer entre institutions et associations accompagnant les jeunes, le cas des entreprises pourrait également être à explorer : comment, à partir des expériences acquises avec les jeunes par les missions locales notamment, aider les entreprises à réfléchir à leurs pratiques managériales, à leur « employeurabilité » auprès du public jeunes ? Cet enjeu rejoint celui de la prise en compte du rapport des jeunes accompagné·es au travail, soulignée précédemment.

Travailler les cultures d'entreprise – 3'06

Directeur, Mission Locale du Forez

B. Des jeunes marqués par une conscience des enjeux de santé (mentale) et une très difficile insertion socio-professionnelle

Dans la Loire, à Saint-Etienne, nous avons pu rencontrer durant un atelier de deux heures 9 jeunes : 2 filles et 7 garçons, qui étaient accompagnés par le Centre Rimbaud au sein du SIL'Jeunes (Santé, insertion, logement), en lien avec deux services différents : TAPAJ[12] et CEJ-JR (Contrat d'engagement jeunes – jeunes en rupture). Deux professionnelles accompagnant les jeunes des deux services étaient présentes et avaient mobilisés ceux-ci. L'atelier fut animé par la MRIE en présence de la Fondation de France. Les professionnelles comme la salariée de la Fondation de France ont pu rebondir avec des questions, au fil de la trame d'animation prévue.

L'ambiance de l'atelier est assez rapidement devenue détendue et investie, les jeunes ont partagé des vécus personnels, parfois difficiles, révoltés, démunis. Echangeant après l'atelier avec les professionnelles, nous avons été touchées par leur implication, leur intérêt pour contribuer et leur regard lucide sur les grandes difficultés parcourues.

---

[12] https://www.centre-rimbaud.fr/actualites/le-programme-tapaj-explique-par-les-jeunes/
« Depuis 2017, Rimbaud utilise le programme TAPAJ de rétablissement par le travail.
Destiné aux jeunes de moins de 25 ans ayant un profil de grande précarité, il leur permet de retrouver une place et de se sentir appartenir à la collectivité. TAPAJ est conçu comme une alternative à la manche, le programme propose de rémunérer à 10€ de l'heure des jeunes ayant très peu de qualifications. Chaque mission dure 4h et peut évoluer sur un programme plus ambitieux en phase 2 et 3 vers l'insertion par l'emploi. »

Présentant l'atelier et nos fonctions respectives, ainsi que le but de l'étude, nous avons répondu aux interrogations des jeunes : « à quoi cela va me servir de participer à cette étude ? ». Sans évacuer le fait que l'atelier n'était pas un espace d'accompagnement à proprement parler, nous l'avons envisagé comme un temps, au sein des heures hebdomadaires d'accompagnement, proposant un espace de parole et d'expression tel que les jeunes en vivent rarement : pour donner leur avis sur les priorités d'action les concernant, non pas à titre individuel, mais en tant que jeunes vivant des réalités partagées. Un espace où potentiellement également ils pourraient s'approprier de nouvelles idées, en entendant celles des autres, rencontrer d'autres jeunes et ouvrir de nouvelles portes, de nouveaux espoirs en voyant les parcours et aspirations des unes et des autres.

Les difficultés évoquées par les jeunes pour décrire leurs parcours passés touchaient différents niveaux de leurs vécus : émotionnel, social et relationnel, physique et psychique, matériel.

Les parcours antérieurs en protection de l'enfance, les ruptures avec la famille, les renoncements à considérer comme des amis des personnes qui ne les ont pas aidées, la critique d'un environnement résidentiel (le quartier) qui les a enfermés concernent une partie d'entre eux. Pour d'autres, le point de départ identifié renvoie aux difficultés psychologiques et à des prises en charge plus subies que vécues en tant que sujet. La violence est une expérience transversale vécue par beaucoup d'entre eux : violences dont ils sont devenus auteurs, violences subies dès l'enfance au sein des établissements de protection de l'enfance (peut-être également de la part de la famille, mais cela n'a pas été dit directement, c'est plutôt la violence symbolique d'un rejet de la part de leur famille qui a été évoquée), violences sexistes (physiques, psychologiques, verbales) vécues sans les identifier en tant que telles à l'époque.

L'atelier a fonctionné en trois temps :

- évoquer les expériences difficiles et soutenantes de ces dernières années (à l'aide d'un support en photo expression avec des images photos et dessins représentant différentes sphères de la vie quotidienne et sociale)
- aborder les enjeux du présent des jeunes : ce qui soutient, ce qui met en joie (pour reprendre la question d'une professionnelle qui a amené de nombreuses réponses intéressantes), ce qui est lourd, délicat, souffrant. Cette fois la parole a circulé en tour de table, après un temps court de réflexion individuelle amenant des notes sur des petits papiers.
- envisager l'avenir : les dimensions redoutées mais aussi espérées, rêvées.

Le passé, tout d'abord, a laissé apparaitre des expériences personnelles singulières. Malgré des vécus communs, nous avons entendus des réponses personnelles et diverses.

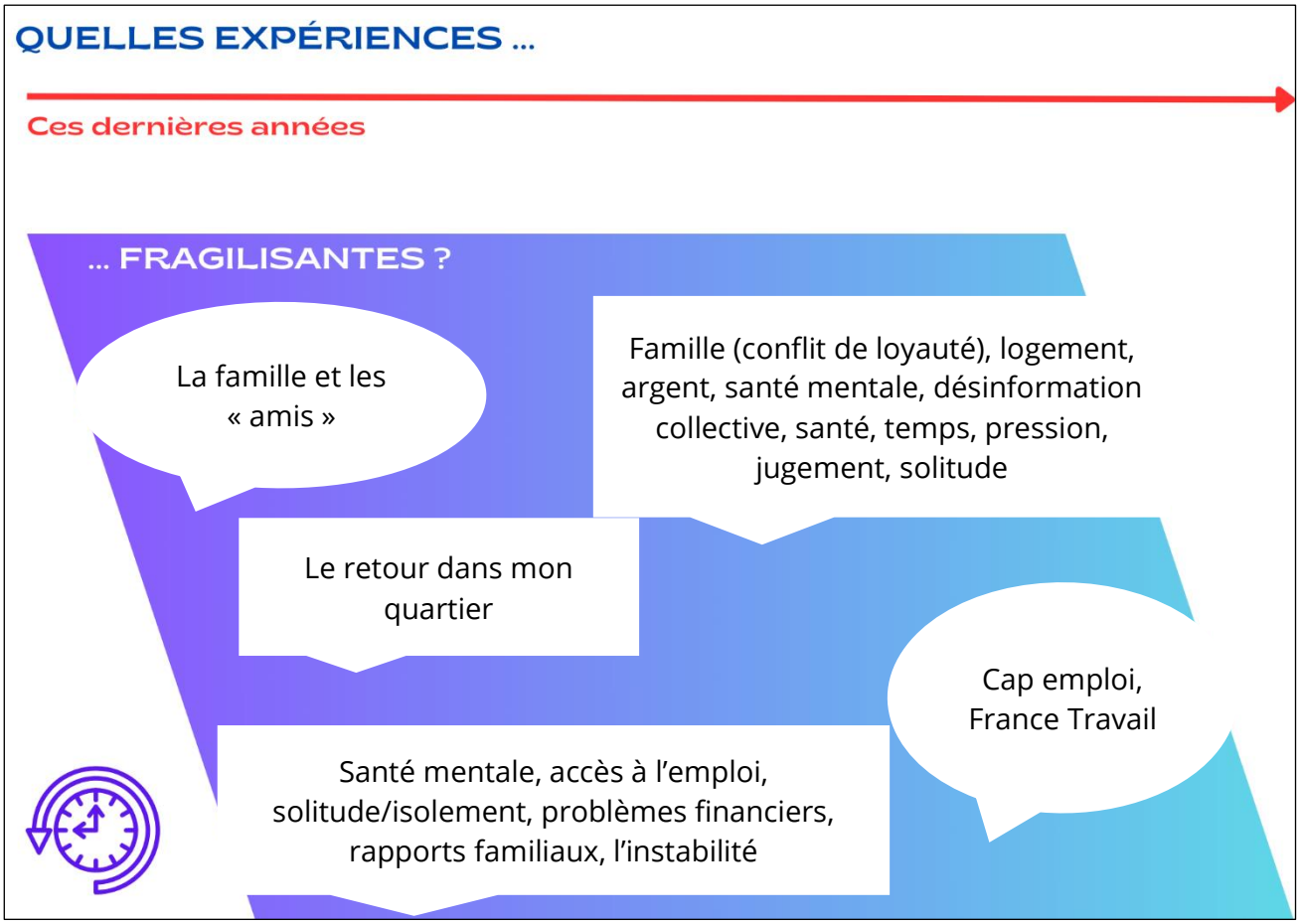
QUELLES EXPÉRIENCES ...
Ces dernières années
... FRAGILISANTES ?
La famille et les « amis »
Famille (conflit de loyauté), logement, argent, santé mentale, désinformation collective, santé, temps, pression, jugement, solitude
Le retour dans mon quartier
Cap emploi, France Travail
Santé mentale, accès à l'emploi, solitude/isolement, problèmes financiers, rapports familiaux, l'instabilité

QUELLES EXPÉRIENCES ...

Ces dernières années

... FRAGILISANTES ?

Rupture familiale, solitude, galère à trouver du taf, étude/alternance, mental, social

L'hôpital (allers-retours), l'HP, les cures, médecin incompétent

Addiction, problèmes judiciaires (à cause de ma famille), problèmes scolaires, rabaissement social, médocs (devenir un légume), la thune, mon psy

Rimbaud, mon coloc

Ni aidant ni problème : le relationnel, les addictions

Sauvegarde 42, TAPAJ, MILO

Espace paroles, bon tout le temps : bon suivi médical, Rimbaud, Tapaj, SIL

Rimbaud, le temps, la famille, les amis

Jeu vidéo qui m'a fait oublier la galère

SIL Jeunes, organisation, personnel et futur

... AIDANTES ?

Ces dernières années

QUELLES EXPÉRIENCES ...

Les jeunes rencontrés ici sont presque tous touchés par des situations de découragement très fort, et pour certains de dépression et d'autre forme de difficultés de l'ordre de la « santé mentale ». On constate que cette expression trouve une forte résonnance dans leurs façons de raconter leurs difficultés, c'est un sujet qu'ils semblent plutôt à même de partager, tout en évoquant la stigmatisation et l'isolement qui y sont associé. Cependant, soit l'espace dans lequel nous les avons conviés, grâce aux professionnelles accompagnant l'atelier, a été suffisamment sécurisant pour permettre cette capacité à aborder le sujet. Soit, peut-être, peut-on y voir l'effet plus général d'un discours social devenu très présent sur le sujet. Ils relisent donc leurs parcours sur ces dernières années à l'aune de cette grille de lecture des émotions difficiles traversées face à des situations d'échecs répetés : des liens familiaux qu'ils ont souvent subis et qui ne les ont pas soutenus dans le passage vers l'âge adulte, voire dès leur enfance, des échecs scolaires et une insertion professionnelle complexifiée par des situations personnelles complexes (addictions, handicap, faible formation).
Il y a alors eu moins de propositions de souvenirs décrivant ce qui a aidé dans ces années : cela renvoie aux services d'accompagnement protection de l'enfance et jeunes, aux liens avec quelques personnes (amis ou professionnels), aux addictions qui ont été une béquille utile tout en les considérant comme « neutre » ni soutien ni problème, aux jeux vidéo comme loisirs de détente et déconnexion avec le réel.
Dans la suite de l'atelier, un décryptage des vécus actuels a permis de décrire des attentes, souvent non satisfaites, et les moyens mobilisés pour y parvenir, amenant souvent un regard très positif sur les deux services qui les accompagnent.

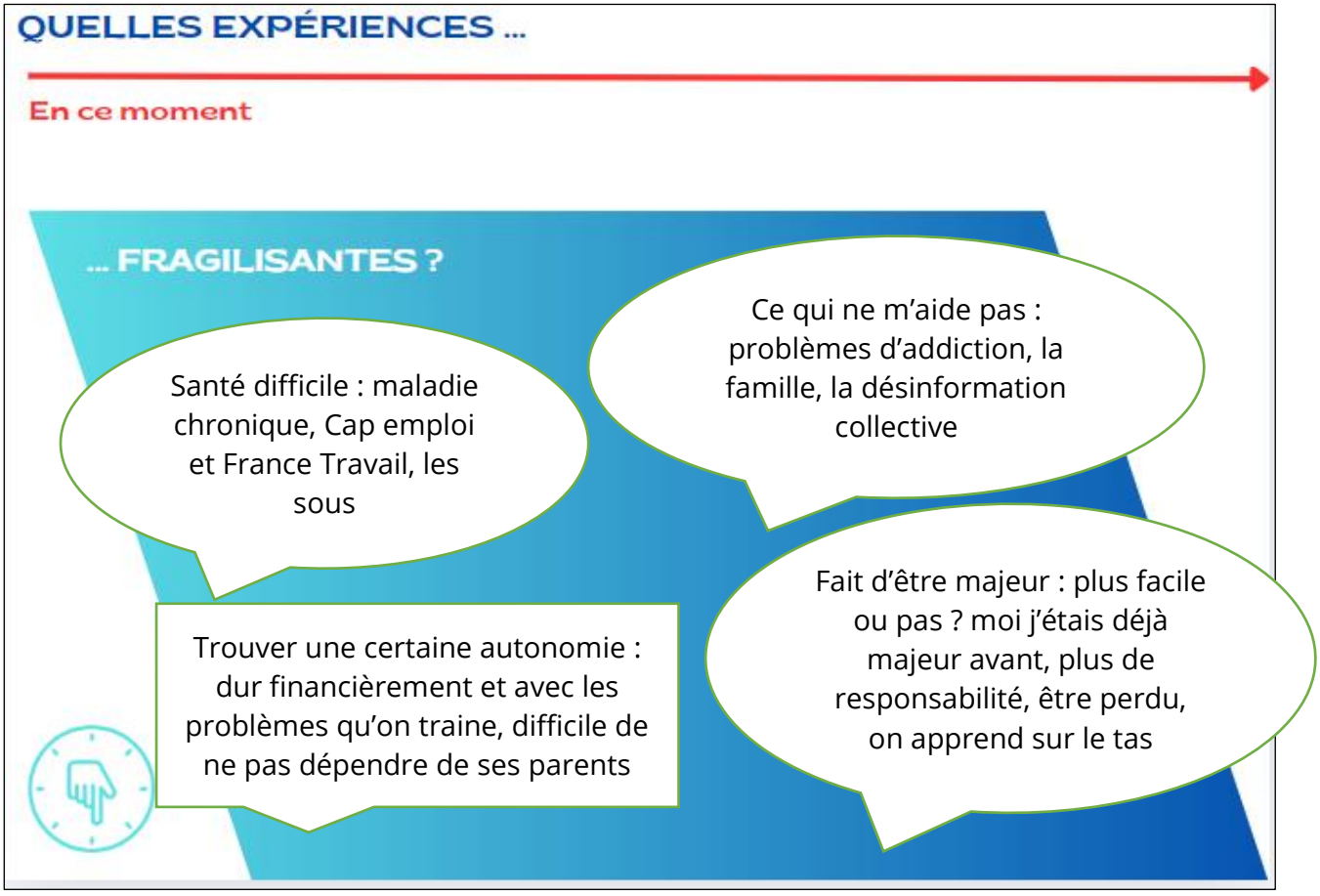

QUELLES EXPÉRIENCES ...

En ce moment

... FRAGILISANTES ?

Difficultés financières pour le permis, pas encore possible de payer autant.

Si tu es placé en foyer, tu n'as pas d'enfance, tu dois te battre. Et après, encore, devoir te battre : trouver où dormir, manger, se doucher

Difficultés administratives, recherche d'emploi : monde cruel, devenu vraiment compliqué, et pourtant on cherche du monde

Fait d'être trop jeunes : galère d'emploi, RQTH en fait partie, question de l'emploi très difficile.

QUELLES EXPÉRIENCES ...

En ce moment

... FRAGILISANTES ?

J'ai vu une situation d'une auto-école qui arnaque un jeune : si inscrit dans une AE ne peut en pas changer et l'aide accordée est alors perdue.

Stigmate, préjugé, on est marginalisé, jugement venu des personnes normales, on met des gens dans des cases.

Ma famille qui ne m'a pas aidé

RQTH : j'hésite à faire la demande car après on est mal jugé en fait. On dépose des CV et on reçoit des refus ; après si on accepte un temps plein, on peut pas tenir, et on retourne à l'hôpital...

Les expériences difficiles du présent concernent la vie sociale et professionnelle : les désillusions devant des situations de stigmatisation, de rejets, vécus dans le monde du travail mais aussi perçu dans le regard des autres de façon plus large. L'impression d'être méprisé, d'être inutile, de ne pas avoir les codes, de ne jamais rattraper une enfance qui n'a pas été vécue pleinement pour ceux sortants de l'ASE et marqués par une forte amertume. La difficulté à concilier la fragilité de la santé psychique et les exigences de l'emploi marquent aussi certains jeunes.

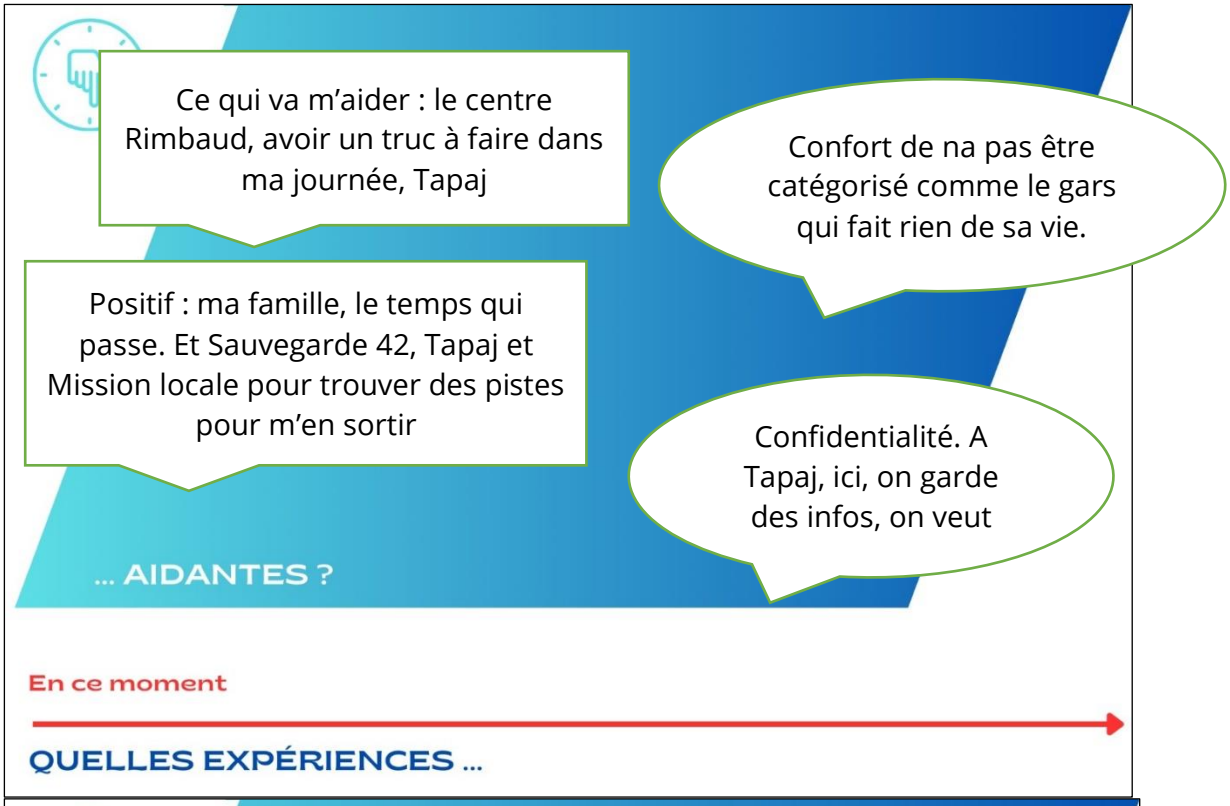

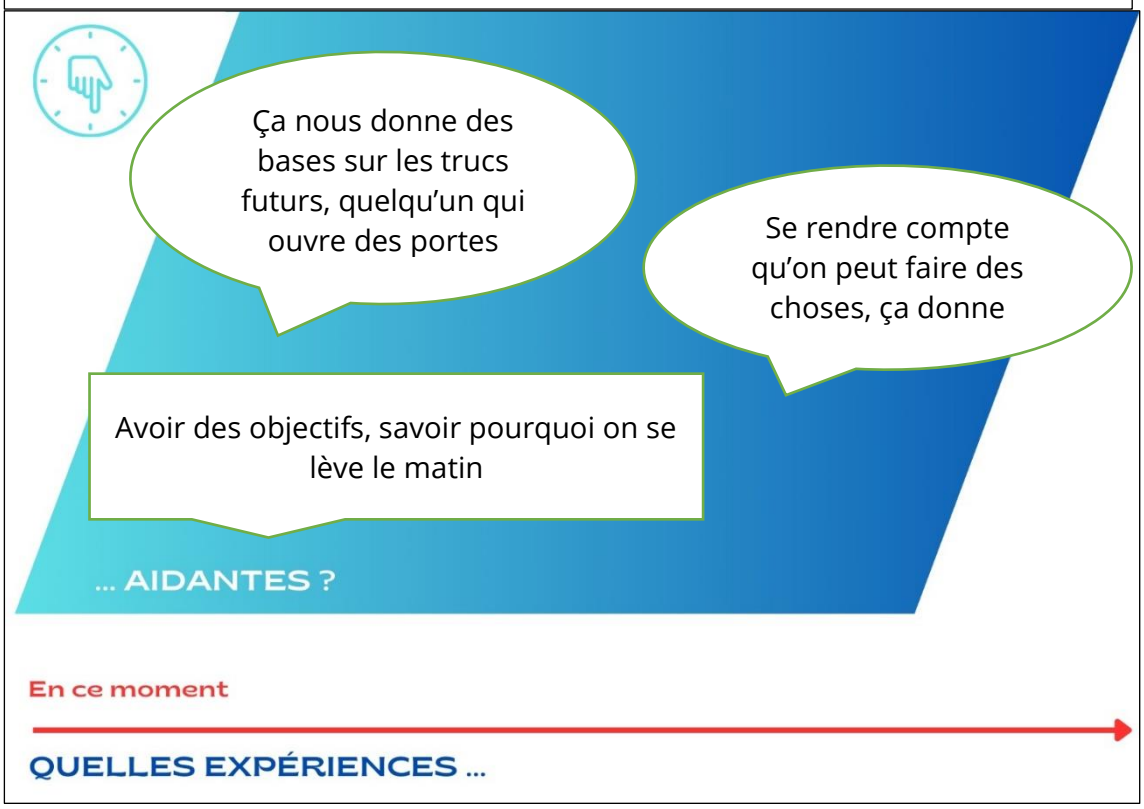

Plusieurs témoignent dans leur description de ce qui les aide d'une reconnaissance entre les espaces d'accompagnement social dédiés aux jeunes pour différentes raisons. Le respect de l'écoute et de leur parole, par une confidentialité, est une dimension. Vient également la perception d'un lien avec des professionnel·les impliqués auprès d'eux. Ainsi que la revalorisation permise par un agenda structuré, une organisation du temps qui à la fois rassure personnellement et donne une contenance sociale utile. Enfin, « le temps qui passe » : l'effet de la maturité qui se consolide ou des difficultés qui s'atténuent, des relectures du passé qui permettent de le considérer avec une certaine distance, sont aussi des éléments soutenants.

Ce qui vous met en joie, vous réconforte ?

Proposée spontanément par une professionnelle présente, cette question de ce qui donne de la joie nous donne des indices de compréhension de ce qui peut partager ces jeunes entre un élan vers une conformité sociale évidente (une vie culturelle ordinaire, cuisiner, se reposer...) et des activités « béquilles » permettant de guérir la plaie encore tenace : l'envie de tout quitter en s'éloignant du quotidien pour se perdre avec des amis, le recours aux drogues qui soulagent et donnent un plaisir auquel il est difficile de renoncer.

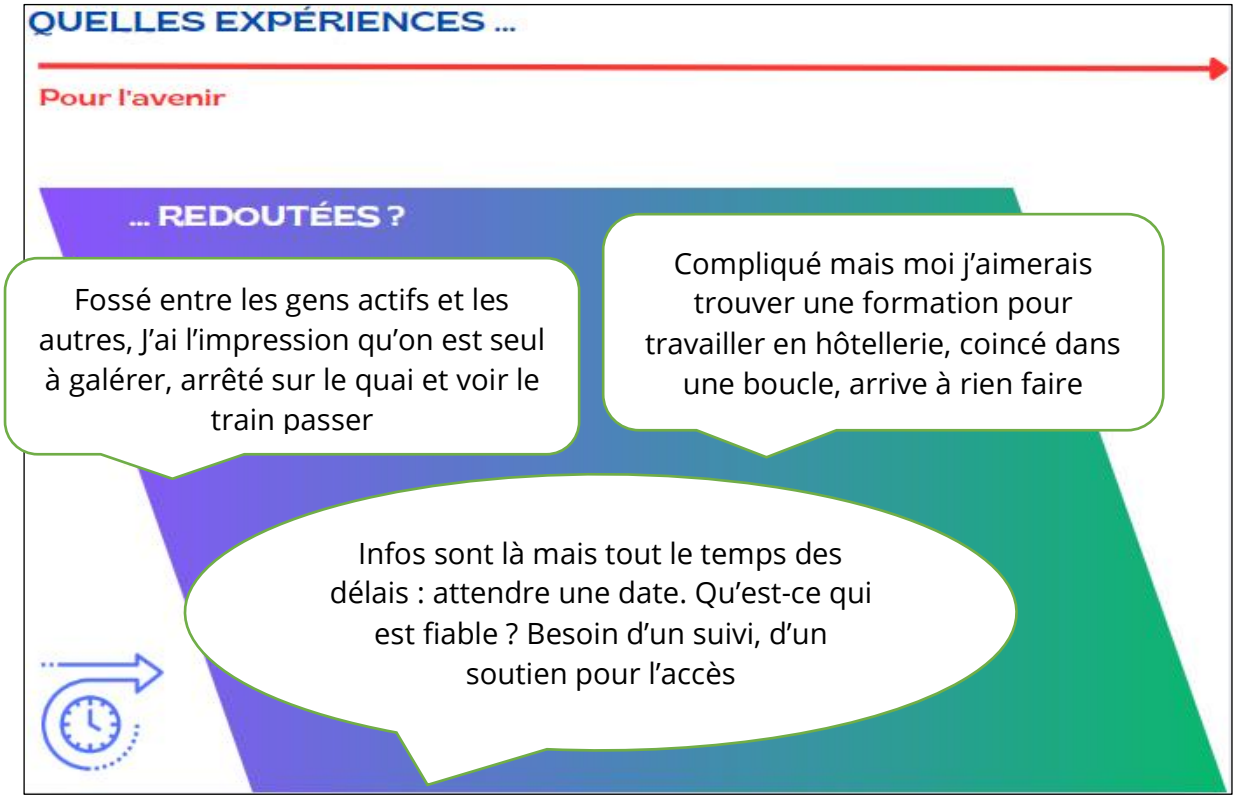

Les craintes éprouvées concernant l'avenir renvoient encore au stigmate social : le sentiment d'un déclassement et d'un blocage, d'une étape infranchissable, « une boucle » faite d'échecs répétés. La complexité administrative est citée en lien avec le sentiment de ne pas pouvoir s'en sortir seul, d'avoir besoin d'être accompagnés pour trouver une formation, s'organiser pour que cela devienne possible.

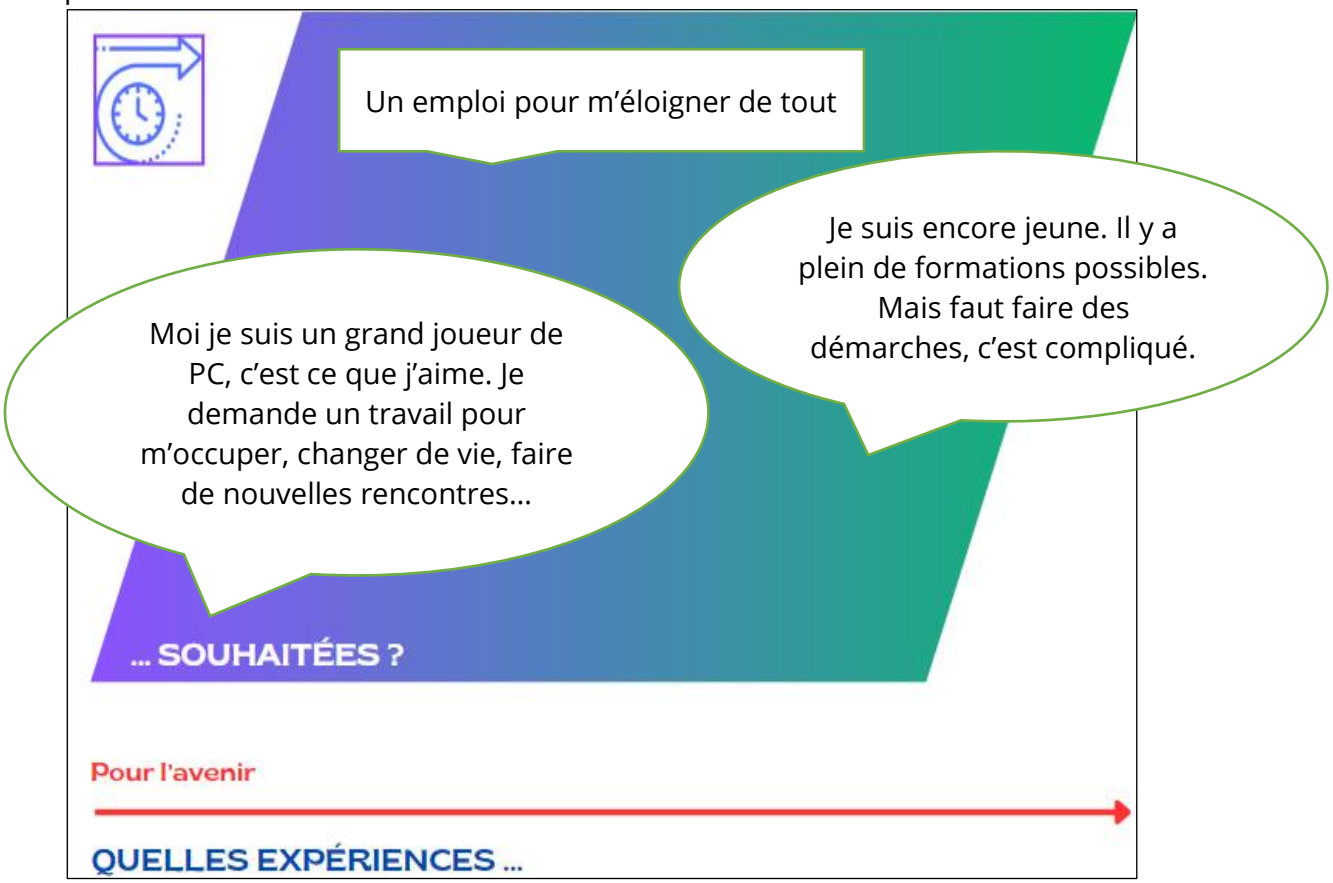

Cependant, les représentations de l'avenir sont tout de même pour certains des voies de transformation, d'évolution, l'âge adulte pouvant encore contenir des promesses, notamment celle de s'éloigner la jeunesse comme un temps qui n'est pas simple à vivre. Cela était déjà perceptible dans un tout premier temps de l'atelier, un jeu d'interconnaissance à la fin duquel la question « pour vous être jeunes aujourd'hui c'est comment, plutôt la galère ou plutôt cool ? », avait amené la majorité d'entre eux à se positionner du côté de la galère. L'expérience de la jeunesse n'est pas ici un moment dont il faut profiter mais plutôt une expérience dont on tente de sortir indemne, et dont on souhaite s'éloigner.

De 1 à 10, comment évaluez-vous votre espoir pour l'avenir ?

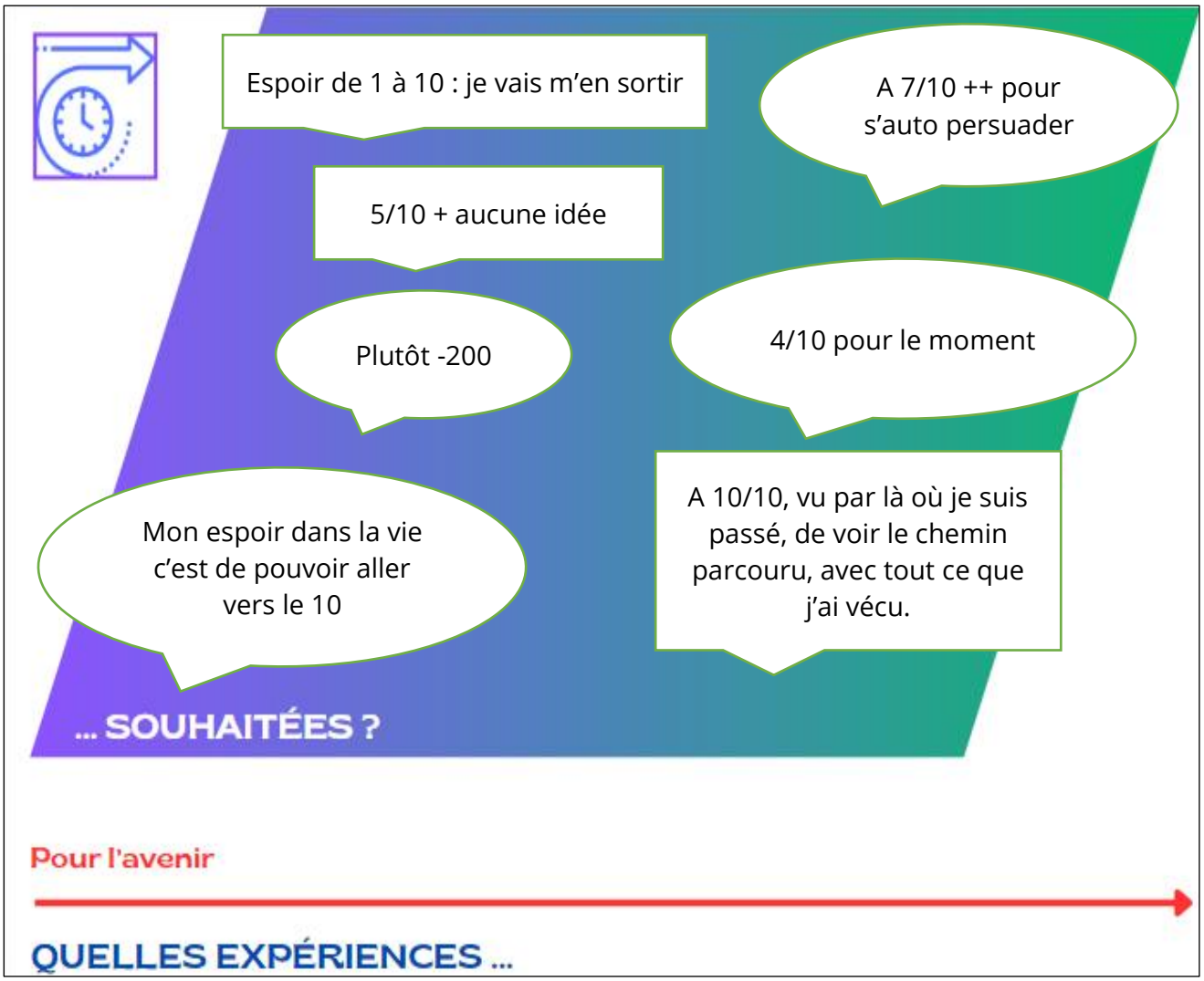

Autre question lancée à l'improviste par une professionnelle, leur note de 0 à 10 pour situer leur espoir dans l'avenir nous dit beaucoup encore de la singularité des parcours et des formes de résilience déjà construites, ou pas encore. L'un d'eux, s'exprimant en dernier, se sent en mesure de dire que le meilleur est à venir, relisant son passé (déjà décrit avec différents épisodes difficiles) comme une suite de cheminements douloureux mais ouvrant à présent vers autre chose, vers une voie de sortie. Un autre avait pu déjà dire « je vais m'en sortir » sans préciser comment il évalue cette conviction. Certains savent que leur pessimisme est temporaire, mais ils ont conscience de cette difficulté projeter un espoir. L'un d'eux répond cyniquement, de façon désabusée, que son chiffre est fortement négatif.

Est-ce que vous auriez un conseil à donner à des plus jeunes que vous ? Aux petits que vous connaissez ?

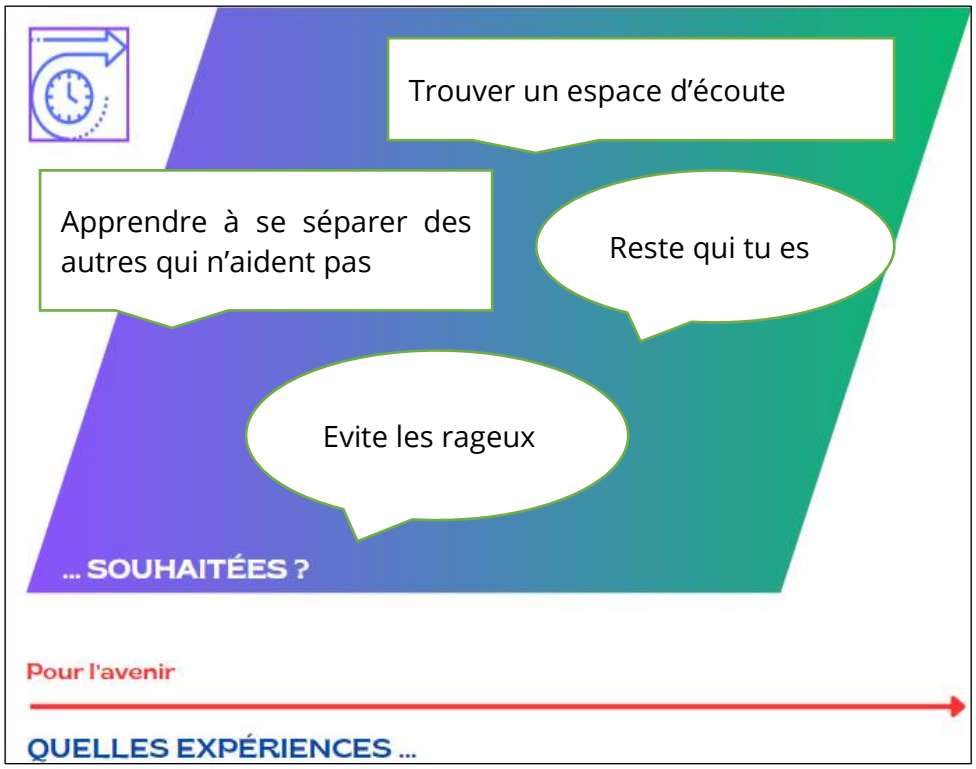

Cette question du conseil potentiel à donner à de plus jeunes émerge dans le fil de la discussion : car l'un d'entre eux a expliqué qu'il cherchait à prévenir auprès des plus jeunes les difficultés qu'il avait lui-même connues. Cela inspire les autres qui ont aussi des idées sur ce qu'il est important de transmettre aux plus jeunes pour les soutenir, pour leur éviter les galères qu'ils ont connues. Il est intéressant que l'espace d'écoute soit perçu comme une nécessité pour les enfants, comme un moyen de prévention. De même que l'attention à l'entourage, amical notamment, en soulignant que se séparer de relations non soutenantes demande un apprentissage. Les « rageux » enfin, ceux qui entrainent dans un ressentiment et des espaces de violence, sont aussi vus comme une source de difficulté qu'ils ont subie.

Est-ce que vous rêvez de quelque chose ? Est-ce que vous avez des rêves pour l'avenir ?

Enfin, la question des rêves permis, possibles, existants ou non, aborde sous un autre angle sensible ce rapport à l'avenir. Le contexte social et politique international est perçu comme menaçant, témoignant à la fois de l'ancrage des jeunes dans notre société (cette crainte étant largement partagée et discutée dans différents espaces médiatiques) mais aussi d'une fragilité spécifique qu'ils éprouvent. Se défendre et se rassurer face à cette adversité potentielle est d'autant plus dur dans l'isolement et le cumul de difficultés sociales.
D'autres rattachent le rêve à l'enfance, peut-être en lien avec une idée du monde adulte qui serait sérieux et les pieds sur terre, sans naïveté ou crédulité.
Pour plusieurs d'entre eux enfin, le rêve pour l'avenir est une porte existante mais difficile à ouvrir, par manque de confiance, par sensation d'être pris dans un quotidien incertain.

Groupe Jeunes - Loire– 1'36"

Centre Rimbaud – Saint-Etienne

V. Conclusion des diagnostics territoriaux

La première partie du rapport a permis de mettre au jour des tendances propres à chaque territoire. Dans la Loire, l'Isère et la Côte d'Or des enjeux singuliers sont soulignés par les professionnel·les rencontré·es, et s'expliquent par de nombreuses dimensions spécifiques à chaque département, EPCI, commune (histoire socio-économique, démographie, politiques publiques locales, engagement des collectivités territoriales, …) La rencontre avec d'autres acteurs et actrices du territoire aurait sans doute permis de continuer à faire émerger des dynamiques locales, notamment propres à une commune ou un groupe de communes.

Cependant, au-delà des spécificités territoriales, ce diagnostic a également fait émerger des tendances qui se retrouvent dans les trois territoires étudiés, et semblent témoigner d'enjeux prégnants à une échelle plus globale. Ces enjeux, s'ils peuvent s'expliquer par des similitudes en termes de caractéristiques des territoires (les dynamiques d'un territoire rural dans la Loire pourront être plus proches de celles d'un territoire rural en Côte que d'un territoire plus urbain dans la Loire), reflètent également des dynamiques relatives aux politiques publiques passées et actuelles, et à l'impact des modes de financement des institutions et des structures associatives. Dès lors ils peuvent, peut-être, appeler des actions transversales à ces trois départements.

Parmi ces dynamiques communes aux trois territoires, nous pouvons souligner notamment :

- Une préoccupation forte des acteurs investis auprès des jeunes quant à **la pérennité de leurs actions**, dans un contexte où les modes de financement compliquent la mise en place d'action sur le long terme, et renforcent la concurrence entre structures. Il nous semble que, dans ce contexte, soutenir la coopération entre acteurs (création de consortiums, mutualisation des moyens pour répondre aux appels à projets) et développer des modalités de soutien sur un temps plus long sont des pistes à considérer.

- Un enjeu à créer et soutenir **des espaces et des dispositifs qui permettent de rencontrer les jeunes en cumul de précarités « là où elles et ils en sont »**, en sortant d'une logique d'engagement fort qui peut être source de non-recours, et en privilégiant la relation avec le jeune et la valorisation des « petits pas ».

- Une nécessité de soutien et de renforcement des **équipes de prévention spécialisée, notamment en milieu rural où** elles sont peu présentes, qui jouent un rôle indispensable auprès des jeunes.

- L'enjeu d'ouvrir les possibles pour les jeunes en milieu rural en termes d'accès à l'emploi et la formation. Soutenir des initiatives qui permettraient d'**accompagner davantage les communes rurales et les jeunes dans leurs parcours d'insertion socio-professionnelle** (renforcer les réseaux d'entraide et les modalités de transports solidaires, animer des ateliers soutenant la projection des jeunes dans des voies correspondant à leurs aspirations, penser des options de financement du permis de conduire plus souples, …) pourrait être une piste à creuser.

- Une préoccupation autour du **soutien à la santé, et notamment la santé mentale des jeunes**. L'enjeu paraissant notamment de enforcer les dispositifs qui permettent d'accueillir et aller-vers les jeunes (équipes mobiles notamment), de renforcer la connaissance des acteurs gravitant autour des jeunes sur ce sujet, mais aussi de lever les inquiétudes ou la stigmatisation dont pâtît encore le domaine. Penser des lieux qui rassemblent des professionnel·les de différents horizons, dont des professionnel·les de santé, proposer des bilans de santé aux jeunes intégrant un dispositif d'insertion socio-professionnelles… pourraient également être des pistes à creuser.

- Un enjeu à associer davantage les jeunes et les professionnel·les qui les accompagnent à des espaces où ils sont peu présents, en particulier dans le monde de l'emploi (clubs d'entreprise, groupes d'agences d'intérim, …), et notamment au sein d'espaces de réflexion et de plaidoyer. Travailler les questions relatives à « l'employeurabilité » semble également être une piste porteuse.

VI. Des modalités de soutien possibles – Préconisations

A. Soutenir les démarches d'aller-vers et leur maillage – Fiche action n°1

Pourquoi ? Lutter contre l'isolement, s'adapter aux contextes de vie

L'étude met en évidence une problématique majeure : un grand nombre de jeunes en situation de précarité se trouvent dans une situation d'**isolement**, qu'il soit social, géographique ou institutionnel. Cet isolement contribue fortement au **non-recours aux dispositifs d'aide** pourtant mis à leur disposition. Ce non-recours s'explique par plusieurs facteurs, qui souvent s'entremêlent. Tout d'abord, une **méconnaissance des droits et des structures** rend difficile l'accès aux aides existantes. La complexité administrative et le manque d'information créent une barrière supplémentaire pour des jeunes qui, davantage qu'en population adulte, ne savent pas forcément où s'adresser ni quelles démarches entreprendre.

L'**isolement géographique et social** constitue un autre frein majeur, notamment pour les jeunes vivant en milieu rural ou dans des quartiers éloignés des services d'accompagnement. L'éloignement des centres d'accueil, combiné à des difficultés de transport, limite leur accès aux dispositifs de soutien. De plus, la **méfiance envers les institutions** peut jouer un rôle non négligeable dans ce non-recours : certains jeunes, notamment celles et ceux ayant vécu des expériences négatives avec l'administration ou les services sociaux, peuvent hésiter à solliciter de l'aide. La stigmatisation qui entoure aujourd'hui le recours à certaines prestations sociales peut également jouer un rôle dans ce type de non-recours. Enfin, les **problématiques de mobilité,** qu'il s'agisse de barrières concrètes et matérielles (accès à des transports en commun adaptés à leurs besoins de déplacement, coût élevé) ou liées à la capacité à se projeter en-dehors du territoire, aggravent encore davantage la situation, empêchant de nombreux jeunes d'accéder aux services dont ils auraient pourtant besoin.
Face à ces constats, les démarches d'**aller-vers** apparaissent comme une réponse efficace et nécessaire. Elles reposent sur une approche proactive, consistant à aller directement à la rencontre des jeunes, dans leurs lieux de vie, sans attendre qu'ils franchissent d'eux-mêmes la porte des institutions. Cette méthode permet de **détecter les situations de non-recours**, en allant à la rencontre de jeunes souvent "invisibles" pour les structures classiques d'accompagnement. En créant un **lien de confiance**, basé sur une approche bienveillante et sans conditionnalité, elle favorise un premier contact qui peut ensuite soutenir le recours aux structures d'accueil et d'accompagnement.
L'aller-vers permet également d'**adapter l'accompagnement aux réalités territoriales et aux besoins spécifiques** des jeunes. En milieu rural comme en milieu urbain, cette démarche offre une flexibilité qui permet de prendre en compte des problématiques variées : l'accès aux soins et à la santé mentale, les difficultés de logement, ou encore l'insertion professionnelle. En allant directement vers les personnes, les acteurs de terrain peuvent proposer des solutions concrètes et adaptées, favorisant ainsi un meilleur accès aux dispositifs d'accompagnement et une réponse plus efficace aux précarités vécues par les jeunes.
La mise en place de démarche d'aller-vers peut aller de pair avec **le renforcement (ou la création) de liens avec des partenaires locaux**, notamment lorsque l'on est peu amenés à les rencontrer dans d'autres contextes (élu·es locaux, assistantes sociales en polyvalence de secteur, etc.). Aller-

vers les jeunes peut aller main dans la main avec “aller-vers” les partenaires, se faire connaître, encourager les acteurs locaux à transmettre les informations aux jeunes qu’ils rencontrent…
Enfin, une nécessité forte apparaît en filigrane au sein de l’étude : celle de **mailler davantage les différents champs entre eux** (hébergement et insertion socio-professionnelle ; accompagnement social et accès aux soins en santé mentale ; etc.) et de renforcer la coopération entre les acteurs gravitant autour des jeunes. Cette dimension paraît incontournable afin de soutenir les jeunes de manière globale, en tirant les fils à partir de plusieurs besoins grâce à une action décloisonnée.

Objectifs : soutenir les initiatives existantes et leurs connexions

Cette préconisation vise plusieurs objectifs complémentaires. Tout d’abord, elle cherche à **améliorer l’accessibilité des dispositifs d’aide pour les jeunes les plus éloignés**, notamment ceux qui ne fréquentent pas spontanément les structures traditionnelles. Ensuite, elle encourage une **meilleure coordination entre les acteurs locaux**, qu’il s’agisse des associations, des missions locales ou des services sociaux, afin d’éviter les redondances et de couvrir l’ensemble des besoins.

Un autre objectif clé est de **soutenir les initiatives existantes en matière d’aller-vers**, qu’il s’agisse d’équipes mobiles ou de permanences décentralisées, tout en renforçant leur impact grâce à une mutualisation des ressources. Les actions développées en collège, lycée, CFA autour de l’éducation à la sexualité et prévention en santé sexuelle par des acteurs tels que le Planning familial en est un exemple. Enfin, cette démarche permet d’**agir en amont des ruptures** – scolaires, familiales ou professionnelles – en identifiant et en accompagnant les jeunes avant que leur situation ne se dégrade.

Comment : un réseau territorial de l’aller-vers, des pratiques harmonisées

La mise en place de cette préconisation nécessite plusieurs étapes. Dans un premier temps, il paraît essentiel de procéder à une **cartographie des acteurs de l’aller-vers** présents sur chaque territoire. Cette cartographie permettra d’identifier les complémentarités entre les différentes structures et de mieux coordonner leurs interventions.
Une fois cette cartographie réalisée, il convient de **mettre en place un réseau territorial de l’aller-vers**. Ce réseau pourrait prendre la forme de groupes de travail réguliers réunissant les différents acteurs pour favoriser la concertation et la coordination de leurs actions. Ces rencontres permettraient également de partager des informations et d’harmoniser les pratiques d’intervention.
Le développement d’équipes pluridisciplinaires mobiles permettrait d’apporter une réponse globale aux besoins des jeunes. En associant travailleurs sociaux, professionnels de santé et médiateurs, ces équipes pourraient intervenir directement dans les quartiers prioritaires ou les zones rurales isolées, offrant un meilleur accompagnement.
Par ailleurs, le **développement d’un outil de suivi et de partage d’informations** s’avère indispensable pour assurer une continuité dans l’accompagnement des jeunes. Cet outil pourrait prendre la forme d’une plateforme numérique ou de fiches de liaison facilitant le suivi des parcours, respectant les enjeux de confidentialité. Il est également crucial d’investir dans la formation des acteurs de terrain, en leur proposant des sessions dédiées aux spécificités des publics jeunes en précarité et aux méthodes d’intervention adaptées. Pour cela, s’appuyer sur le regard et les pratiques d’acteurs habitués à aller-vers les jeunes les plus isolés, les plus en marge, pourrait être une piste à creuser.

Enfin, pour garantir la pertinence et l'efficacité de cette démarche, il pourrait être opportun de créer des dispositifs pilotes sur certains territoires et de sécuriser le financement des ces actions pour qu'elles puissent être pérennes. Ces expérimentations permettront de tester différentes formes de coopération renforcée et d'évaluer leur impact avant d'envisager un déploiement à plus grande échelle.

Mobiliser les acteurs publics et associatifs

La mise en œuvre de cette préconisation implique la mobilisation d'une diversité d'acteurs œuvrant auprès des jeunes en précarité. Les structures associatives, telles que les missions locales, les associations de prévention spécialisée, les épiceries sociales et les foyers de jeunes travailleurs, jouent un rôle clé dans l'identification et l'accompagnement de ces jeunes. Les services publics, notamment France Travail, les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), les Maisons France Service et les travailleurs sociaux départementaux, doivent également être intégrés à cette dynamique pour assurer un suivi cohérent et articulé avec les dispositifs existants.
Les structures médico-sociales, telles que les maisons des adolescents, les services de santé scolaire et les équipes mobiles de santé, sont aussi essentielles pour répondre aux besoins spécifiques de ce public. Enfin, les acteurs informels et bénévoles, comme les collectifs citoyens et les réseaux d'entraide locale, peuvent compléter cette action en proposant des solutions de proximité adaptées aux réalités du terrain.

Par exemple… Un « Bus des possibles », imaginé à partir des exemples en Loire et Isère

Pour illustrer cette préconisation, prenons l'exemple du projet "Bus des Possibles", imaginé pour les zones rurales. Ce bus aménagé en espace d'accueil mobile aurait pour vocation d'aller à la rencontre des jeunes des territoires isolés. À son bord, des professionnel·les varié·es – conseiller·es en insertion, infirmier·es, médiateurs·rices du logement – proposeraient des permanences sociales, des ateliers santé ou encore des points info emploi. Cette piste s'imagine comme un prolongement des actions déjà développées en Mission locale Sud-Isère pour aller rencontrer les jeunes lors des premiers rendez-vous, ou dans le prolongement des attentes exprimées par la MJC de Charlieu (Loire) autour d'un « secteur jeune mobile ».
Ce dispositif permettrait non seulement de réduire l'isolement des jeunes, mais aussi de les orienter rapidement vers les dispositifs adaptés à leur situation. En s'appuyant sur les partenariats locaux, le "Bus des Possibles" incarnerait une réponse concrète et coordonnée aux enjeux de précarité.
La mise en place de cette action nécessite, avant tout, l'identification des tous les intervenants locaux sur un territoire donné afin de s'appuyer sur l'existant et sur les coopérations déjà en œuvre. Les professionnel·les composant l'équipe mobile doivent permettre de répondre de manière globale aux besoins des jeunes (aide administrative, insertion professionnelle, santé, logement…) et être formé·es aux techniques d'entretien en milieu ouvert et à l'approche des publics en rupture. Le bus pourrait embarquer avec lui différents espaces modulables permettant la conduite d'entretiens en individuel, des ateliers collectifs et un espace convivial. Il pourrait également être équipé en tablettes ou ordinateurs connectés à Internet afin d'avoir accès aux droits en temps réel ainsi que d'une imprimante mobile.
Le rythme d'intervention pourrait être compris entre 2 et 3 jours par semaine selon un circuit prédéfini afin d'avoir une action récurrente favorisant l'identification et la création de lien entre les équipes de professionnel·les et les jeunes.

B. Développer des espaces d'écoute et d'expression des jeunes. Fiche action n°2

Pourquoi ? Sortir des dispositifs fléchés, favoriser la rencontre, viser ceux et celles le plus en marge

Les diagnostics menés sur les précarités vécues par les jeunes révèlent un isolement social croissant, et des difficultés d'accès aux services d'accompagnement. Par ailleurs, de nombreux dispositifs à destination des jeunes nécessitent aujourd'hui **une forme de "contrepartie" plus ou moins engageante** pour le jeune (s'inscrire dans un parcours de formation, être arrivé au bout d'un parcours de sevrage, être inscrit à France Travail, participer à temps collectifs obligatoires…).
Or, pour les jeunes les plus en marge, les plus exclu·es, la marche à franchir peut-être trop haute. Cela **contribue à les rendre davantage invisibles, et alimente une forme de non-recours**. Par ailleurs, certains dispositifs ciblent des "catégories" très spécifiques de jeunes, desquelles d'autres peuvent être exclu·es (jeunes sans droits ni titres, jeunes souffrant de troubles psychiques et/ou d'addictions…). L'entrée en vigueur de la Loi pour le Plein Emploi, source d'inquiétudes pour un certain nombre d'acteurs en Mission Locale rencontrés au cours de l'étude, semble également mettre à mal l'aspect "humain" de l'accompagnement des jeunes et l'adaptation aux parcours spécifiques (besoin d'un temps d'accompagnement plus long pour certain·es, besoin de "marches intermédiaires", de préqualification…)
Dès lors, la nécessité de **penser des espaces d'accueil inconditionnel**, où les jeunes puissent être rencontré·es "là où elles et ils en sont", paraît incontournable. Cela rejoint le besoin de créer **des espaces accessibles, inclusifs et non stigmatisants où ces jeunes puissent être rencontré·es selon différentes modalités** (en individuel, en collectif, entre pairs, de manière anonyme…) sans condition préalable et obligation d'accompagnement. Dans ces espaces, le ou la jeune serait rencontré·e en prenant en compte toutes les dimensions de sa vie, sans donner la priorité à l'insertion professionnelle.
Les **espaces d'écoute et d'expression** paraissent offrir une réponse adaptée à cette problématique. En proposant un accueil inconditionnel, sans que le ou la jeune ait à rentrer dans une case pour être reçu·e, ils permettent aux jeunes de trouver un lieu sécurisant où elles et ils peuvent se poser, mettre en mots les expériences vécues, préparer l'avenir et bénéficier d'un soutien pluridisciplinaire. En outre, ces espaces **favorisent la création de liens sociaux et l'échange entre pairs**, contribuant à rompre l'isolement et à renforcer leur sentiment d'appartenance à une communauté. En milieu rural, cela permettrait de répondre à un enjeu souvent souligné par les professionnel·les rencontré·es au cours de l'étude : celui du manque d'espace, en-dehors du milieu scolaire, permettant aux jeunes de se retrouver.

Objectifs : être reçu sans jugement par un collectif large, pouvoir s'impliquer et participer

L'objectif central de cette démarche est de garantir à toutes et tous les jeunes, en particulier les plus précaires et exclu·es, un accès à **un espace d'accueil et d'écoute où elles et ils puissent être reçu·es et s'exprimer sans crainte de jugemen**t. Ces lieux doivent permettre une **prise en charge globale**, en leur donnant la possibilité d'échanger avec des professionnel·les issus de différents champs d'intervention : social, médical, psychologique, éducatif ou encore juridique. Penser au sein de ces lieux des espaces permettant l'expression artistique ou culturelle, qui mettent en avant les compétences des jeunes, pourrait également être une piste.

Un autre élément clé est celui de **soutenir la participation pleine et entière des jeunes au sein de ces lieux**. Les enjeux relatifs à la participation des personnes en situation de précarité sont nombreux : il s'agit de (re)donner une voix à ceux que l'on a davantage tendance à percevoir à travers leurs manques et qui, souvent, font l'expérience d'une perte de pouvoir sur leur propre vie. Soutenir la participation en amont est un facteur de réussite, les personnes concernées étant les mieux placées pour parler de leurs besoins et, lorsque les conditions sont adaptées, pour en tirer des pistes et des idées d'action. Par ailleurs, associer les jeunes à la conception et à l'animation de ces lieux permet de soutenir le développement de compétences transversales (capacité à fédérer, capacité d'organisation, rigueur, etc.). En leur permettant d'apporter leur savoir, leurs idées, leur intelligence comme des citoyenn·es "normaux", d'égal à égal, cela garantit que ce type d'espace ne se fasse pas seulement pour eux, mais bien avec eux, dans un partenariat entre les professionnel·les.
Ces espaces peuvent alors devenir des lieux soutenant le développement de plaidoyer, à partir des réalités des jeunes, et agir contre les représentations négatives qui continuent de sévir à leur encontre.

Comment ? A partir des besoins des jeunes, former un collectif pluridisciplinaire acceptant des pas de côtés dans leurs pratiques.

La mise en place de ces espaces requiert avant tout une phase d'**identification des besoins et des attentes** des jeunes concerné·es. Cette démarche peut se faire par le biais de consultations directes, d'enquêtes ou de groupes de parole (auprès des jeunes et des professionnel·les les accompagnant).
Il est ensuite nécessaire d'**identifier des lieux d'implantation accessibles et accueillants**, situés dans des zones stratégiques où les jeunes ont l'habitude de se retrouver. Ces espaces pourraient être intégrés à des structures existantes et bien identifiées (missions locales, maisons des adolescents, centres sociaux) ou prendre la forme de lieux indépendants spécifiquement dédiés à l'écoute et à l'expression des jeunes.
L'animation de ces espaces doit être assurée par **une équipe pluridisciplinaire** composée de professionnel·les qualifié·es (psychologues, travailleurs sociaux, médiateurs, éducateurs spécialisés) mais aussi par des bénévoles formé·les à l'écoute active. Des temps d'échanges libres pourraient être organisés régulièrement, en complément d'ateliers thématiques et d'initiatives favorisant l'entraide et l'expression collective (groupes de discussion, événements culturels, ateliers de médiation artistique, etc.).
Enfin, **une évaluation "en marchant",** associant les jeunes et les professionnel·les fréquentant ces espaces devrait être mise en place, permettant d'ajuster les actions en fonction de leurs retours et leur analyse. L'instauration de comités de jeunes au sein de ces espaces peut être une piste pertinente pour garantir une adéquation entre les enjeux rencontrés par les jeunes et les fonctionnements proposés par ces espaces.

Rassembler les acteurs de la culture, de la prévention, du social et du médico-social

La réussite de cette préconisation repose sur l'implication d'une diversité d'acteurs issus de différents horizons. Les associations de jeunesse et de prévention spécialisée, les missions locales, les maisons des adolescents et les structures médico-sociales jouent un rôle clé dans la mise en œuvre et l'animation de ces espaces. Des espaces tels que les Maisons des Jeunes et de la Culture offrent parfois déjà des créneaux d'accueil inconditionnel, qui pourraient être renforcés.

Les collectivités locales et les institutions publiques (mairies, départements, services sociaux) doivent également être mobilisées pour assurer un soutien logistique et financier à ces initiatives. En parallèle, l'implication d'acteurs du monde éducatif (lycées, universités, centres de formation) et de la santé (médecins, psychologues, infirmiers scolaires) est essentielle pour garantir une prise en charge globale des jeunes fréquentant ces espaces.

Par exemple… Un « café jeunes » ancré dans sa commune et rayonnant vers l'extérieur

Sur un territoire pilote, la mise en place d'un espace d'écoute et d'expression pourrait prendre la forme d'un Café Jeunes », un lieu hybride combinant accueil libre, ateliers d'expression et accompagnement individualisé. Cet espace pourrait être co-géré par une association locale et une municipalité, avec le soutien de professionnel·les de l'écoute et de la médiation. Ce qui inspire pour penser un tel lieu tient notamment aux pratiques conjointes des maisons des adolescents et des centres sociaux, en s'adressant à la fois aux mineurs (16-18 ans, voire plus jeunes), et aux majeurs jusqu'à 25 ans.
Dans ce cadre, les jeunes seraient accueilli·es sans condition d'inscription et pourraient bénéficier d'un accompagnement souple et personnalisé en fonction de leurs besoins. Ils et elles pourraient également juste venir pour se (re)poser, boire avec un café, voir du monde. Des rencontres hebdomadaires avec des intervenants variés (psychologues, travailleurs sociaux, juristes) seraient proposées, permettant d'aborder des thématiques essentielles comme l'orientation, l'accès au logement, la santé mentale ou encore la lutte contre les discriminations.
Des ateliers créatifs et participatifs seraient également mis en place pour favoriser l'expression sous différentes formes : écriture, théâtre, arts plastiques, podcasts… Ces activités contribueraient à valoriser la parole des jeunes et à renforcer leur confiance en eux.
Un comité ou conseil des jeunes (dont le nom serait choisi lors d'une rencontre avec les jeunes) aurait vocation à rassembler les jeunes qui souhaitent s'investir dans la vie du lieu. Cet espace permettrait aux jeunes de réfléchir au fonctionnement de la structure, aux activités proposées, aux manières d'aller-vers de nouveaux jeunes et de les soutenir pour "pousser la porte"... Cette instance pourrait être soutenue et animée (au moins dans un premier temps) par un·e professionnel·le ou un·e bénévole.

C. Soutenir l'élan et l'espoir des jeunes dans la construction de leur vie (réflexion à partir de la Loire). Fiche action n°3

Pourquoi ? Des parcours diversifiés mais ayant en commun une perte d'élan et d'espoir

Parmi les nombreuses initiatives rencontrées, décrites par les professionnel·les comme par les jeunes, la question de **la construction du lien de confiance** est une dimension centrale pour appréhender la portée des actions et le contexte de leur mise en œuvre.
Cette confiance entre un· professionnel·le, et au-delà une structure, et un·e jeune en tant qu'individu singulier est le soubassement qui va permettre à celui-ci ou celle-ci de recommencer à rêver, de reprendre appui sur ce qu'il ou elle a déjà construit auparavant, et de reprendre le fil de son développement pour trouver sa place dans la société. Les **ruptures vécues par les jeunes sont multiples, plus ou moins marquantes et démobilisatrices** : certains et certaines d'entre eux ont toujours un cercle familial sur qui compter, des ami·es, des pistes de projet, quand d'autres ont subi des violences répétées au cours de leur existence (exil, protection de l'enfance, sans-abrisme, violences sexistes et sexuelles).
Ce découragement que connaissent de nombreux jeunes, sans être nécessairement nouveau et propre à une génération (ceux et celles né·es dans les années 2000) ou un contexte socio-économique donné, est particulièrement vivace actuellement. Il **s'alimente probablement des désordres et difficultés vécues dans la période de la crise sanitaire**, marquante pour toutes les générations mais ayant coupé de nombreux jeunes de leurs pairs à un moment charnière (entre 13 et 18 ans environ selon leurs âges actuels), et ayant renforcé la communication en ligne plutôt qu'en présence. Il s'alimente aussi pour cette génération, de la stupeur dans laquelle sont de nombreux adultes autour d'eux face aux évolutions du contexte politique ces dernières années, a fortiori depuis l'élection présidentielle de novembre 2024, mais également auparavant depuis l'invasion de l'Ukraine en 2022. La peur de la guerre, la peur de l'incertitude, la peur de la pauvreté affleurent rapidement dans les échanges. Enfin, pour les jeunes générations**, le contexte écologique est aussi une dimension qui semble devenue une préoccupation partagée** par quasiment tous les profils sociaux d'une même classe d'âge, alors que dans les générations précédentes, depuis les années 1970, seule une fraction des jeunes était touchée par une anxiété et un élan de mobilisation sur ces sujets.
« L'allongement de la jeunesse » est l'expression sociologique (Oliver Galland, Catherine Pugeault-Cicchelli, Vincenzo Ciccheli, François de Singly, Cécile Van de Velde…) décrivant ce mouvement depuis les années 1960 amenant une série d'étapes d'entrée dans la vie adulte à se dérouler à la fois successivement plutôt que simultanément, et plus tard dans les biographies individuelles : décohabiter d'avec ses parents, s'éloigner de son milieu familial, s'unir dans le cadre du couple (marital ou non), devenir parent, se former et trouver un emploi stable, participer à la vie citoyenne… Les différentes peurs évoquées ci-dessus viennent s'entrechoquer avec les perspectives individuelles de voir se réaliser ces étapes de vie dans leur parcours. Ces étapes sont citées par les jeunes rencontrés comme des possibles pour eux aussi, montrant la conscience des normes sociales, mais l'élan peut être entravé par la hauteur des marches à franchir.
Sans nier la singularité des expériences, et sans plaquer une même analyse sur ces parcours diversifiés, il semble pourtant que pour chacun et chacune ce dont il s'agit en définitive concerne **la nécessité de (re)construire un élan et un espoir pour l'avenir, donnant la force de faire quelques compromis, de prendre la parole, de rompre avec des habitudes.**

Cet élan et cet espoir est souvent porté d'abord par les professionnel·les qui vont au-devant d'eux, et il est essentiel que cette posture puisse être étendue, davantage visible et soutenue, et que les pas de côté que les professionnel·les réalisent pour maintenir cette posture soient valorisés.
Dans la Loire en particulier, pour détailler un exemple bien que ces dynamiques ne soient pas exclusives à ce territoire, nous avons été marqués par cette dimension dans les liens aperçus entre les jeunes et les deux professionnelles qui avaient organisé l'atelier que nous avons animé au Centre Rimbaud.

Objectifs : être aux côtés des jeunes, pour des formes de plaidoyer et d'évolution des regards, soutenant la construction de cet élan et cet espoir

Trois objectifs se maillent ici :

1. **encourager les professionnel·les aux pas de côtés nécessaires** pour la construction de ce lien de confiance essentiel, à l'instar de Tapaj ou d'autres accompagnements cheminant par paliers progressifs et sans engagement.
2. **ouvrir la possibilité de plaidoyer** à partir de collectifs de jeunes afin de favoriser le partage des expériences et des colères devant les injustices vécues, en associant les professionnel·les déjà impliqué·es à leurs côtés.
3. permettre que les regards et méfiances réciproques évoluent entre les espaces craints et dénoncés par les jeunes tels que le milieu scolaire, l'entreprise et le secteur professionnel, le champ du soin. Il est nécessaire d'**accompagner les jeunes dans une reprise de confiance à l'égard de ces espaces** (car ils seront plus tard peut-être parents, même s'ils ne retournent pas à l'école ; seront amenés à travailler et à devoir se soigner également dans leur avenir...), mais aussi d'**accompagner ces espaces dans un changement de regard sur les jeunes les plus en précarité, les plus en contestation et en souffrance**.

Comment ? Soutenir les actions collectives impliquant les jeunes pour nourrir la confiance de chacun en son avenir

Il serait utile de **soutenir des initiatives transversales à des acteurs implantés et ayant déjà amorcé certains pas de côté dans leurs approches**, en s'inspirant des maraudes et de l'aller-vers de la prévention spécialisée, ou en allant chercher dans l'éducation populaire une teinte artistique pour leur action, tout en ayant en ligne de mire l'insertion des jeunes dans la formation, l'emploi, la vie sociale. A partir de ces acteurs, des actions collectives peuvent être imaginées, qui viendraient proposer aux jeunes des espaces de reconstruction de cet élan qui leur manque, et qui s'appuieraient sur la confiance qu'ils ont tissée avec un·e professionnel·e en tant que personne.
Pour cela, certain·es professionnel·les peuvent avoir besoin de formation pour se sentir plus à l'aise dans l'animation de démarche participatives, avec des jeunes marqué·es par des vécus de précarité. Faire mieux connaitre, par des formations également, ces pas de côté nécessaires dans la posture pour **une relation d'accompagnement reposant vraiment sur la participation du jeune,** telle que promue dans les espaces du d'Abord (logement d'abord, emploi d'abord) peut également être un moyen pour faire advenir ces actions collectives.

Des acteurs du social et du médico-social aux acteurs de l'entreprise, du soin ordinaire et de la formation

Sur le territoire de la Loire, comme dans d'autres espaces, nous avons entendu ces expériences négatives et méfiance réciproques entre ces espaces sociaux relativement séparés les uns des autres. Des actions qui seraient impulsées ensemble par des acteurs différents seraient facilitantes, par exemple **entre des entreprises souhaitant être mieux connues et déconstruire en leur sein les préjugés négatifs à l'encontre des jeunes et des missions locales ou des services spécifiques comme TAPA**J. Souvent, à l'échelle des professionnel·les, ces acteurs ont déjà appris à se connaître (rendant possible que des missions soient confiées par des entreprises à ces services, comme un levier), mais à l'échelle des jeunes la dimension collective n'est pas souvent vécue en tant que telle, c'est plutôt en tant que travailleur individuel que chacun se voit face à un monde bien plus grand que lui. Proposer **des rencontres collectives, préparées en amont, pour faire entendre la voix des jeune**s, permet aussi de soutenir l'élan individuel.

Par exemple… Faire entendre la voix des jeunes par des actions collectives

Sans qu'elles soient spécifiquement développées dans la Loire, la MRIE a été amenée à rencontrer d'autres initiatives telles que la Troupe (ex-Classe Départ, Compagnie du Grabuge / MJC Laënnec Mermoz et Tremplin Anepa, à Lyon), ainsi que le plaidoyer développé par Aequitaz avec des jeunes de différents territoires « Il faut bien que jeunesse se fâche ». Ces initiatives gagnent à être connues des professionnels et des jeunes pour inspirer des réalisations locales, ayant en ligne de mire le projet de vie global des jeunes, que celui-ci peut se réapproprier si l'engagement se fait dans un projet plus vaste que sa seule insertion socio-professionnelle individuelle. La Troupe a ainsi mobilisé la dimension artistique pour valoriser les parcours des jeunes, les aider dans une perception nouvelle de leurs vécus de précarité, non plus comme une défaillance mais comme une source d'un savoir utile à d'autres, mobilisateur et ayant permis de développer différentes compétences non-reconnues.

VII. BIBLIOGRAPHIE

« 2 800€ la rentrée ? Ce que coûtent vraiment les études en Bourgogne », Lisa Guyenne, septembre 2024, France 3 Région BFC, https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/cote-d-or/dijon/2800-la-rentree-ce-que-coutent-vraiment-les-etudes-en-bourgogne-3026513.html

Amsellem-Mainguy, Y., & Coquard, B. (2023). Jeunesses populaires. *Études rurales*, 212(2), 8-20. https://doi.org/10.4000/etudesrurales.31528

ATD Quart-Monde, *Les dimensions cachées de la pauvreté,* 2019, https://www.atd-quartmonde.fr/publications/comprendre-les-dimensions-de-la-pauvrete-en-croisant-les-savoirs-tout-est-lie-rien-nest-fige/

Conseil économique, social et environnemental. (n.d.). *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*, https://www.lecese.fr/travaux-publies/grande-pauvrete-et-precarite-economique-et-sociale

Conseil économique, social et environnemental. (n.d.). *Place des jeunes dans les territoires ruraux. Avis du Conseil économique, social et environnemental sur le rapport présenté par Mme Danielle Even et M. Bertrand Coly, rapporteur.e.s*.

DREES. (2020). *Conditions de vie des jeunes femmes en zone rurale : des inégalités par rapport aux hommes ruraux et aux urbaines*. Études & Résultats, n° 1154. INSEE. (2023). *Dossier Auvergne-Rhône-Alpes n° 11*, https://www.insee.fr/fr/statistiques/7676467

DREES. (2023). *Prestations sociales : pour quatre personnes sur dix, le non-recours est principalement lié au manque d'information*. Études et résultats, n° 1263.
GALLAND, Olivier (2022). *Sociologie de la jeunesse - 7e éd.*, Armand Colin. https://doi.org/10.3917/arco.galla.2022.01.0011.
INSEE. (2016). *Analyses Auvergne-Rhône-Alpes*.,
https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=REG-84

INSEE. (2023). *Panorama de la pauvreté en Auvergne-Rhône-Alpes : une diversité de situations individuelles et territoriales*. Dossier Auvergne-Rhône-Alpes n° 11,
https://www.insee.fr/fr/statistiques/7676467

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP). (2021). *Baromètre de jeunesse 2021, Auvergne-Rhône-Alpes*. INSEE. (n.d.). *INSEE sur les ruralités*, https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039991?sommaire=5040030

LaboCités. (2020). *Les cahiers du développement social urbain. Inégalités et Covid-19 : double peine pour les quartiers populaires*, n° 72, p. 22.

MRIE & EN3S. (2021). *Améliorer l'accès aux droits des jeunes (18-25 ans) : quelle(s) voie(s) d'accès renforcer, quelle(s) voie(s) ouvrir ?* Recherche-action, https://mrie.org/wp-content/uploads/2023/05/2022-RechercheAction-EN3S-AccesDroitsJeunes-QuellesVoies.pdf

MRIE (2023), *Les jeunes en précarité : construire le futur sous contraintes*, https://mrie.org/wp-content/uploads/2024/01/4-PAGES-Loire.pdf

MRIE. (2022). *Soutenir la mobilité des personnes en précarité dans le département du Rhône*, https://mrie.org/wp-content/uploads/2023/05/Mobilite_Precarite-rapport_final_Mrie-sept22.pdf

MRIE (2019), *Logement d'Abord, Qualifier des besoins : enquête auprès des personnes en situation de sans-abrisme* . https://odenore.msh-alpes.fr/sites/default/files/Mediatheque/Actualites/Qualification%20des%20besoins_MRIE%202019.pdf

Note d'observation croisée - Public Jeune (2022). SIAO 38 Isère / ISAO 42 Loire, https://www.siao42.org/observatoire/archives/

Observatoire de l'Hébergement et du Logement, Lutter contre l'indignité dans l'habitat, un combat de chaque jour. Une lecture à partir des territoires de l'Isère et de la Loire, décembre 2023. https://www.untoitpourtous.org/wp-content/uploads/2024/01/rapport_habitat_indigne_2023.pdf

Observatoire des Inégalités, La pauvreté en France en trois dimensions, https://inegalites.fr/La-pauvrete-en-France-en-trois-dimensions

Observatoire des Inégalités. (2021). « Chômage : les jeunes toujours aux premières loges », https://www.inegalites.fr/taux-de-chomage-par-age?id_theme=21 (consulté le 21 juillet 2022).

Observatoire des Inégalités. (2024). « La pauvreté selon l'âge », https://inegalites.fr/La-pauvrete-selon-l-age

Observatoire des Territoires, Part des jeunes non insérés (ni en emploi, ni scolarisés – NEET), https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/part-des-jeunes-non-inseres-ni-en-emploi-ni-scolarises-neet

ODENORE, Département de l'Isère. (2024). *L'insécurité sociale en milieu rural en Isère*, https://odenore.msh-alpes.fr/sites/default/files/Mediatheque/ETUDE_insecurite_sociale_2024.pdf

PFOSS, Portrait social de la Loire. (2018). *Focus de la PFoss n° 22*, https://www.pfoss-auvergne-rhone-alpes.fr/wp-content/uploads/2018/02/Portrait_Social_Loire_2015.pdf

PUGEAULT-CICCHELLI Catherine., CICCHELLI Vincenzo. & RAGI Tariq. (éds). *Ce que nous savons des jeunes*. Paris, PUF, 2004,

SIAO 42, Rapport d'enquête sur la précarité et l'habitat à Loire Forez agglomération : *Du non-recours à la « bricole »* (2022), https://www.siao42.org/observatoire/archives/

SIAO 42, *Accès à l'hébergement et au logement des jeunes dans la Loire,* Note d'observation de l'Observatoire du SIAO 42, Mai 2021

SINGLY F. (de), (2006). *Les Adonaissants*. Armand Colin. https://doi.org/10.3917/arco.desin.2006.01

VAN DE VELDE Cécile. Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe. Paris : PUF, 2008

VIII. ANNEXES

A. Questionnaire transmis aux différentes structures

Enquête précarité des jeunes - Fondation de France & Mrie

La Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion (Mrie) et l'équipe Missions Sociales de la Fondation de France Centre-Est mènent **une enquête exploratoire sur la précarité des jeunes,** visant à mieux identifier les enjeux et besoins qu'ils rencontrent à l'échelle de trois départements : la Loire, la Côte d'Or, l'Isère. Ce questionnaire vise à recueillir le regard des professionnel·le·s et bénévoles menant des actions auprès des jeunes (15-25 ans).
Le questionnaire est court, il ne prend que quelques minutes à remplir.
N'hésitez pas à le remplir en équipe, et à le transmettre à des collègues et/ou partenaires.
Pour toute question vous pouvez nous contacter par mail :
juliette.leger@mrie.org / romain.navarro@mrie.org ou par téléphone : 04 37 65 01 93.

Il y a 18 questions dans ce questionnaire :

Quel est le nom de votre structure ? *
Veuillez écrire votre réponse ici :

Qui répond à ce questionnaire ? *
Cochez tout ce qui s'applique.
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :
Direction de la structure Professionnel·le de terrain
Bénévole Equipe de la structure
Autre :

Dans quel(s) cadre(s) rencontrez-vous des jeunes ? (format de rencontre : individuel, collectif / domaine : accès aux droits, santé, emploi...) *
Veuillez écrire votre réponse ici :

Qui sont les jeunes que vous rencontrez ? *
Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous.
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :
Plutôt des garçons Plutôt des filles
Les deux Autre

Quel âge ont les jeunes que vous rencontrez ? *
Cochez tout ce qui s'applique.
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :
15-17 ans 18-20 ans
21-23 ans 24-26 ans
Autre :
Plusieurs réponses possibles

Dans quel département intervient votre structure ? *
Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous.
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :
Loire (42) Isère (38)
Côte d'Or (21)Autre

Quel est votre territoire d'intervention ? *
Cochez tout ce qui s'applique.
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :
Une commune Plusieurs communes
Le département Echelle plus large
Merci de préciser : *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
-------- Scenario 1 --------

La réponse était à la question ' [Territ]' (Quel est votre territoire d'intervention ?)
-------- ou Scenario 2 --------

La réponse était 'Plusieurs communes ' à la question ' [Territ]' (Quel est votre territoire d'intervention ?)
-------- ou Scenario 3 --------

La réponse était 'Echelle plus large ' à la question ' [Territ]' (Quel est votre territoire d'intervention ?)
Veuillez écrire votre réponse ici :

Quels sont les principaux enjeux de précarité que vous identifiez aujourd'hui chez les jeunes que vous rencontrez ? *
Veuillez écrire votre réponse ici :

Sur votre territoire d'intervention, estimez-vous que, pour les jeunes, les besoins suivants sont couverts ? *
Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	1	2	3	4	5
Accès au logement					
Accès à l'emploi					
Accès à la formation					
Accès aux loisirs (sport, culture...)					
Accès aux soins (prévention, santé mentale, santé globale...)					
Lieux et espaces de sociabilité					
Accès à l'alimentation durable					
Accès aux droits et accompagnement social					
Soutiens à la mobilité					

1 : pas du tout (besoin non couvert) - 5 : oui complétement (besoin largement couvert)

Avez-vous des précisions à apporter ? Identifiez-vous d'autres besoins non couverts sur le territoire ?
Veuillez écrire votre réponse ici :
Parmi les formes de précarités touchant les jeunes que vous accompagnez, quelles priorités mettriez-vous en avant, si vous en aviez le choix ? *
Veuillez écrire votre réponse ici :

Quels sont vos principaux partenaires ? *
Veuillez écrire votre réponse ici :

Seriez-vous d'accord d'être recontacté·e pour un entretien par téléphone pour approfondir certaines questions ? *
Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous.
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :
Oui Non

Merci de nous indiquer votre numéro et un mail sur lesquels vous pouvez être contacté·e :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question ' [AccordContact]' (Seriez-vous d'accord d'être recontacté·e pour un entretien par téléphone pour approfondir certaines questions ?)
Veuillez écrire votre réponse ici :

Nous souhaitons rencontrer des jeunes courant février pour intégrer leur regard à cette enquête. Pensez-vous que nous pourrions solliciter des jeunes que vous connaissez ? *
Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous.
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :
Oui Non

Merci de nous indiquer votre numéro et un mail sur lesquels vous pouvez être contacté·e (*si non précisé précédemment) :*
Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question ' [Renjeunes]' (Nous souhaitons rencontrer des jeunes courant février pour intégrer leur regard à cette enquête. Pensez-vous que nous pourrions solliciter des jeunes que vous connaissez ?)
Veuillez écrire votre réponse ici :

Pensez-vous à d'autres structures que nous pourrions contacter dans le cadre de cette enquête ?
Veuillez écrire votre réponse ici :

S'il vous est possible, merci de nous indiquer un contact (mail, téléphone) :

Merci pour votre participation à cette enquête.
N'hésitez pas à partager ce questionnaire à d'autres acteurs engagés auprès de jeunes.
Envoyer votre questionnaire.
Merci d'avoir complété ce questionnaire.

Merci

B. Profil des répondants au questionnaire

Le questionnaire, publié sur LimeSurvey, a été diffusé par mail à partir du 19 décembre 2024. La liste des structures à contacter a été établie par la Mrie et l'équipe Missions Sociales de la Fondation de France, permettant d'adresser le questionnaire à 142 structures sur les trois départements (18 structures intervenant sur deux ou trois des départements concernés ; 29 structures intervenant en Côte d'Or ; 56 structures intervenant en Isère ; 39 structures intervenant dans la Loire). Au total, le questionnaire a récolté 88 réponses.

GRAPHIQUE – Appartenance géographique des répondants au questionnaire

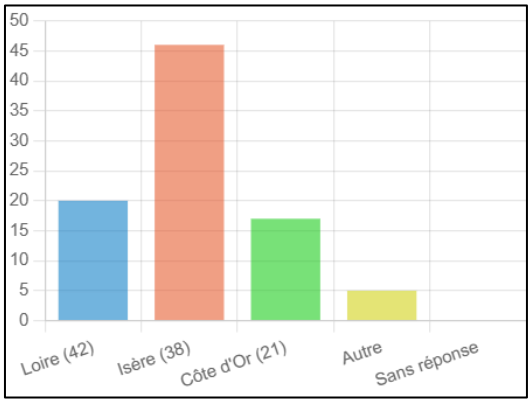

Source : Questionnaire Mrie, 2024

21 répondants ne faisaient pas partie de notre liste de diffusion et ont donc reçu le questionnaire via une structures à laquelle il était adressé, par effet « boule de neige ».

Une majorité des personnes ayant répondu au questionnaire exercent dans des structures de l'Isère (46 réponses), puis de la Loire (20 structures) et de la Côte d'Or (17 réponses).

- 28 répondants sont des directeurs ou directrices de structures ; 47 sont des professionnel·les de terrain ; deux personnes sont bénévoles. Neuf répondants ont rempli le questionnaire en équipe.
- La majorité rencontre les jeunes dans un cadre à la fois individuel et collectif (53 répondants) ; 20 répondants rencontrent les jeunes dans un cadre uniquement individuel, et six dans un cadre uniquement collectif.
- Les types de structures auxquelles appartiennent les répondants au questionnaire sont les suivants :
    - Association agissant spécifiquement auprès des jeunes : 15 répondants
    - Mission locale : 15 répondants
    - Etablissement/commission scolaire : 13 répondants
    - Service jeunesse ou info jeunes : 8 répondants
    - Centre social ou MJC : 8 répondants
    - Structure d'hébergement ou d'accès au logement : 8 répondants
    - Prévention/protection de l'enfance : 4 répondants
    - Structure d'insertion professionnelle : 3 répondants
    - Aide alimentaire : 2 répondants
    - Prévention spécialisée : 3 répondants
    - Service local de solidarité : 6 répondants
    - Autres structures (club de sport, CSAPA, MFR) : 3 répondants

Liste des répondants au questionnaire, par département :
Les structures des **46 répondants au questionnaire en Isère** sont les suivantes :

- Info jeunes Voiron
- Secours catholique Isère
- 3aMIE
- Mission Locale Nord Isère : 11 répondants
- FC2A
- Département de l'Isère (prévention / protection de l'enfance) : 2 répondants
- Département de l'Isère (service local de solidarité) : 2 répondants
- Département de l'Isère - Service local de solidarité de Vizille
- Département de l'Isère - Service local de solidarité de Fontaine
- Département de l'Isère - Service local de solidarité Grenoble Sud
- Département de l'Isère - Service local de solidarité d'Echirolles
- Département de l'Isère – polyvalence de secteur (Grenoble secteurs 3 et 4)
- Mission Locale Alpes Sud Isère : 2 répondants
- MJC Allobroges
- Service local de solidarité
- Mixage Café (Saint-Vérand)
- MFR Le Village
- CSAPA SAM des Alpes – antenne de Vizille
- Association LE TRANSFO : 2 répondants
- Service jeunesse ville de Fontaine
- Service jeunesse ville de Grenoble
- Mutualité Française Isère - service logement jeune
- ATD Quart Monde Grenoble
- Association Le Rocher Oasis des Cités
- Synergie Chantiers Educatifs
- Pôle Avenir Emploi - Apprentis d'Auteuil
- Prado Education
- Cap Berriat
- AGORAé Grenoble Alpes - Interasso Grenoble Alpes
- Info jeunes 38
- Service de Prévention Spécialisée (Vienne, Chasse Sur Rhône, Pont-Evêque)
- Génération Précarité
- Espace ado Saint-Marcellin Vercors Isère communauté – Vinay
- Maison des familles - dispositif En route vers la santé

Notons que parmi les répondants au questionnaire :

- 19 répondants indiquent mener leurs actions au sein de Grenoble-Alpes-Métropole ;
- 27 répondants indiquent mener leurs actions sur d'autres territoires du département (à l'échelle d'une commune, de plusieurs communes ou du département dans son ensemble).

Les structures des 20 répondants au questionnaire dans la Loire sont les suivantes :

- Association Pour l'Enfant Et Sa Famille
- AFEV
- SIAO42
- InSite
- Mission locale Gier-Pilat
- CHRS, association Renaître : 2 répondants
- APIJ association pour l'initiative des jeunes
- Lycée Honoré d'URFE Saint Etienne
- AGASEF
- ACARS (prévention spécialisée)
- Fondation Le Refuge -Délégation de la Loire
- Mission Locale du Forez
- Secteur jeunes MJC Charlieu
- Espace Info Jeunes de la mairie de Saint-Etienne
- Centre Social et Culturel de Feurs
- Mission locale jeunes Ondaine Haut Pilat
- Centre social Henri Matisse
- Aequitaz (Loire – Isère)
- Centre social l'Arlequin (Saint-Etienne)
- Université de Saint-Etienne

Les structures des 17 répondants au questionnaire en Côte d'Or sont les suivantes :

- Planning Familial 21
- Centre social du Pays d'Arnay-Liernais
- Centre social Le Tempo
- Centre socio-culturel La Turbine
- Secteur Jeunes Saulieu-Morvan
- Centre de solidarité université de Bourgogne
- Commission solidarité étudiante de l'Université Bourgogne Europe
- Université Bourgogne Europe
- Ecole de la 2ème Chance de Côte d'Or : 4 répondants
- Acodège – CHRS Herriot
- Urbanalis
- SIAO 115

GRAPHIQUE – Âge des jeunes rencontré·es par les répondants au questionnaire

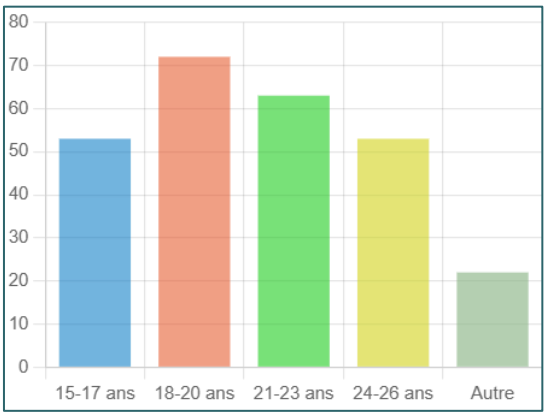

Source : Questionnaire Mrie, 2024

- Concernant les jeunes rencontrés, la grande majorité des répondants (74 concernés) rencontrent à la fois des filles et des garçons. Toutes les tranches d'âge sont rencontrées par au moins 50 répondants, la tranche 18-20 ans étant la plus citée (72 répondants).

Si le nombre de réponses au questionnaire est important, les résultats ne sauraient être représentatifs des situations observées par tou·tes les professionnel·les des trois départements (notamment en ce qui concerne la Côte d'Or, dont le nombre de réponses est le plus faible). Cependant, ces résultats nous donnent des indices, des grandes tendances que nous pouvons mettre en lien avec des travaux théoriques menés par la Mrie et d'autres sur ces sujets.

C. Enjeux identifiés dans le questionnaire par les répondants

Département de l'ISERE

TABLEAU – Principaux enjeux de précarité identifiés en Isère

Principaux enjeux de précarité identifiés	Occurrence (>3)
Accès au logement	23
Accès aux soins	21
Mobilité	16
Accès à l'emploi et la formation	11
Manque de ressources financières	8
Situation administrative	8
Isolement	6
Accès à l'alimentation	6
Décrochage scolaire	5
Accès à l'hébergement	3

Source : Questionnaire Mrie, 2024.

TABLEAU – Priorités identifiées en Isère

Priorités identifiées	Occurrence (>3)
Accès au logement	18
Accès aux soins	18
Mobilité	8
Accès à l'alimentation	5
Accès ou maintien dans la formation	5
Ressources financières	5
Accès à l'emploi	4

Source : Questionnaire Mrie, 2024.

Département de la LOIRE

TABLEAU – Principaux enjeux de précarité identifiés dans la Loire

Principaux enjeux de précarité identifiés	Occurrence (>3)
Manque de ressources financières	10
Accès à l'emploi et la formation	8
Accès au logement	6
Mobilité	6
Accès aux soins	4
Isolement	4
Autonomie et confiance en soi	4
Addictions	3
Situation administrative	3

Source : Questionnaire Mrie, 2024.

TABLEAU – Priorités identifiés dans la Loire

Priorités identifiées	Occurrence (>3)
Accès aux soins	8
Accès ou maintien dans la formation	7
Accès à l'emploi	5
Accès au logement	5
Mobilité	4
Accès à l'alimentation	3

Source : Questionnaire Mrie, 2024.

Département de la CÔTE d'OR

TABLEAU – Principaux enjeux de précarité identifiés en Côte d'Or

Principaux enjeux de précarité identifiés	Occurrence (>3)
Accès au logement	10
Manque de ressources financières	7
Accès aux soins	6
Accès à l'alimentation	5
Mobilité	4
Accès à l'emploi et la formation	4

Source : Questionnaire Mrie, 2024.

TABLEAU – Priorités identifiées en Côte d'Or

Priorités identifiées	Occurrence (>3)
Accès au logement	8
Accès aux soins	7
Accès à l'emploi et la formation	5
Soutien à la mobilité	4
Ressources financières	4

Source : Questionnaire Mrie, 2024.

Estimation des besoins couverts de manière globale dans le questionnaire :
L'estimation des besoins est proposée sous la forme suivante de 1 : pas du tout (besoin non couvert) - 5 : oui complétement (besoin largement couvert)

GRAPHIQUE - Accès au logement
Moyenne arithmétique 2.17 Écart type 1.11

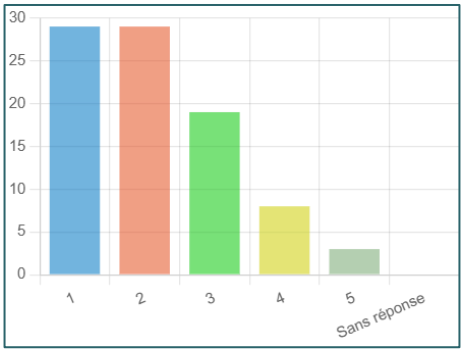

GRAPHIQUE - Accès à l'emploi
Moyenne arithmétique 2.78 Écart type 1.04

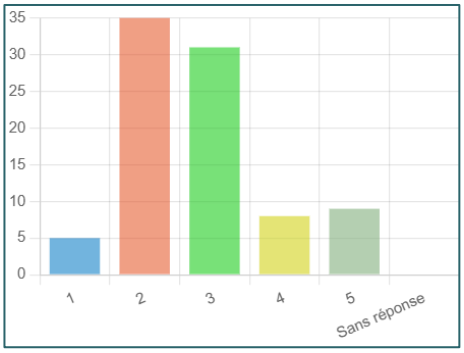

GRAPHIQUE - Accès à la formation
Moyenne arithmétique 2.93 Écart type 1.06

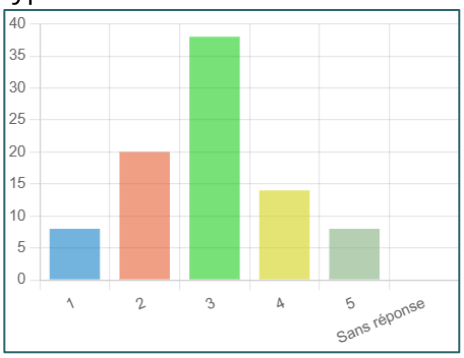

GRAPHIQUE - Accès aux loisirs (sport, culture, ...)
Moyenne arithmétique 2.98 Écart type 1.25

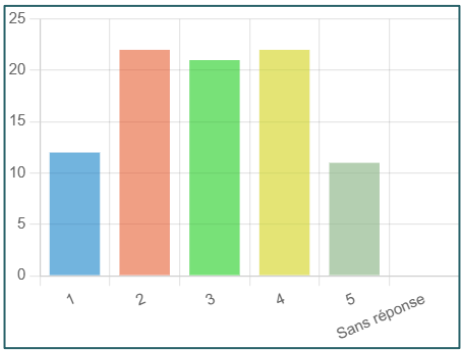

GRAPHIQUE - Accès aux soins (prévention, santé mentale, santé globale, ...)
Moyenne arithmétique 2.23 Écart type 1.09

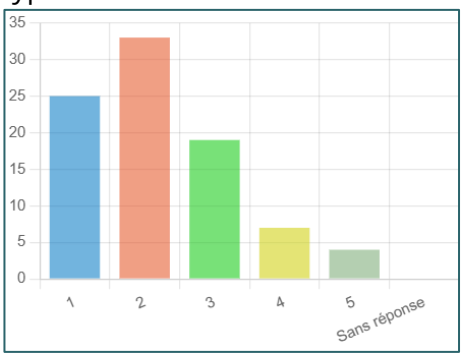

GRAPHIQUE - Lieux et espaces de sociabilité
Moyenne arithmétique 2.75 Écart type 1.09

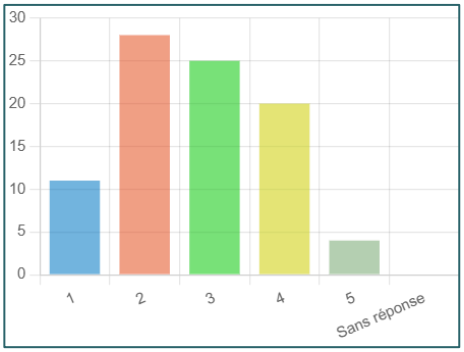

GRAPHIQUE - Accès à l'alimentation durable
Moyenne arithmétique 2.25 Écart type 1,01

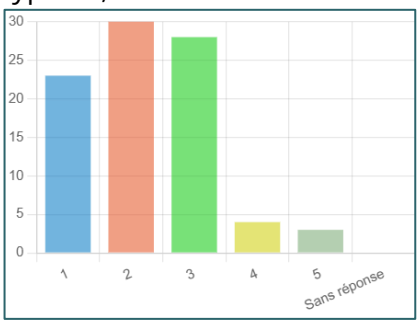

GRAPHIQUE - Accès aux droits et accompagnement social
Moyenne arithmétique 3.09 Écart type 1.05

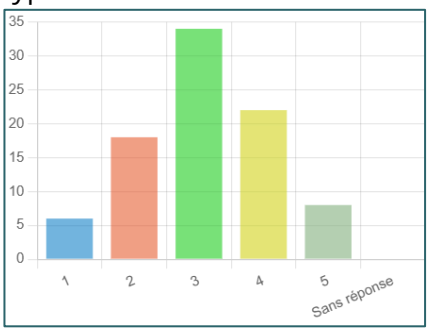

GRAPHIQUE - Soutiens à la mobilité
Moyenne arithmétique 2.5 Écart type 1.13

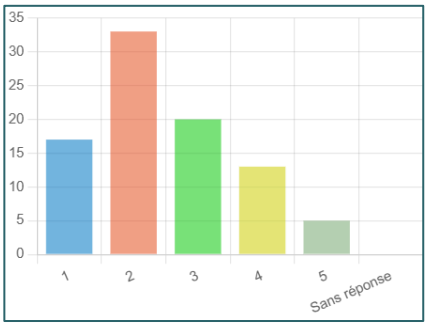

D. Acteurs et actrices rencontré·es au cours de la phase qualitative

Côte d'Or

Contact	Structure
Frédérique DEPOIL, directrice du Centre Social	Centre social Pays d'Arnay Liernais
Line WALTERSPIELER, accompagnatrice sociale	Commission solidarité étudiante de l'université Bourgogne Europe
Hubert DENIS, CIP	Apprentis d'Auteuil / NEETS
Roland BONNAIRE, président	ADEPAPE
Delphine THIOURT, cheffe de service	Département de la Côte d'Or
Thomas FRIGIOLINI, directeur	ACODEGE
Anne MARECHAL	Anciennement directrice du SIAO
Nicolas NIBOUREL	Anciennement directeur départemental cohésion sociale Côte d'or (DDETS)
Margaux GIBERT	Professionnelle du CHRS Herriot

Isère

Contact	Structure
Une assistante sociale en polyvalence de secteur	Département de l'Isère
Niels PETER, animateur jeunesse	Infos Jeunes 38
Estelle ANDREOLETY, conseillère CEJ Julie COMPARIN, conseillère Repérage – Aller-vers	Mission locale Alpes Sud Isère
Magali DICHARD, travailleuse sociale Appui Jeunes / Service Logement Jeunes	Mutualité Française de l'Isère
Johann GARIN, responsable du service jeunesse	Ville de Grenoble
Emilie FRUCHARD, cheffe de projet Observatoire	**SIAO 38** (entretien croisé avec le SIAO 42)

Loire

Contact	Structure
Emilie ROCHIGNEUX, animatrice-informatrice jeunesse	APIJ (Association pour l'Initiative des Jeunes)
Nelly GUILLOT et Kevin ANTOINE, animateurs·rices secteur jeunes	MJC de Charlieu
Xavier BERTHÉAS, directeur adjoint	Mission locale du Forez
Jean-Pierre BERTHOLET, directeur et Helala GHODBANE, directrice adjointe	Mission locale Gier-Pilat
Philippe BLANC, chef de service	Rimbaud
Eva POTTIER, cheffe de projets Observatoire	**SIAO 42** (entretien croisé avec le SIAO 38)

E. Grille d'entretien

Au démarrage, rappeler :

- Le contexte de l'étude menée par l'équipe Missions Sociales de la Fondation de France Centre-Est et la Mrie :
- Le contexte de l'entretien : durée (45 minutes à 1h), accord pour l'enregistrement

Présentation générale :

- Pouvez-vous vous présenter (poste/fonction, depuis combien de temps) et présenter votre structure/service ? Quel périmètre géographique ?
- Dans quels contextes rencontrez-vous les jeunes ? (En individuel, en collectif ? Sur quels sujets ? Comment arrivent-elles/ils jusqu'à vous ? Quelle temporalité ?)
- Qui sont les jeunes que vous rencontrez ? (âge, genre, situation socio-professionnelle, étudiant·es, lieu de vie…) ?

Besoins des jeunes/enjeux de précarité identifiés et réponses apportées :

- En arrivant sur ce territoire, est-ce qu'il y a des choses qui vous ont surpris·e ?
- Qu'est-ce qui vous paraît caractériser le quotidien des jeunes que vous rencontrez ? Dans toute leur diversité, identifiez-vous des éléments communs ?
- Quels sont les besoins des jeunes en précarité que vous identifiez ? Comment sont-ils identifiés ? S'agit-il de besoins identifiés directement par jeunes ? Ou identifiés par vous/l'équipe… ?
- Quels rêves ou aspirations vous partagent-ils·elles ?
- Quel regard portez-vous sur… ? (à partir des grandes tendances du questionnaire pour ce territoire)

Maillage territorial :

- Qu'est-ce qui vous paraît bien fonctionner sur le territoire ? Des structures/dispositifs qui vous paraissent important à conserver ou renforcer ? Des initiatives menées par des jeunes ? Des formes de solidarités locales ?
- Identifiez-vous des chaînons manquants ? Des leviers qui permettraient de répondre à plusieurs besoins exprimés par les jeunes (dispositifs, structures spécifiques, aides, etc.) ?
- Constatez-vous des évolutions sur le territoire ces dernières années ?

Eventuellement :

- Organisation d'un temps collectif avec des jeunes : modalités à définir ensemble.

F. Eléments méthodologiques – classifications

Méthodologie - Classification des communes

La classification des communes pour chaque département a été réalisée par la Mrie à partir de différentes sources de données provenant de l'INSEE. Les différentes bases de données utilisées sont :

- La base Caractéristique de l'Emploi (2021)
- La base Couple, Famille, Ménage (2021)
- La base Diplôme et Formation (2021)
- La base Emploi – Population active (2021)
- La base Évolution et structure de la population (2021)
- La base Logement (2021)
- La base Aire urbaine (2017)
- La base Grille de densité (2021)

De ces bases ont été extraites différentes variables permettant d'identifier des caractéristiques socio-démographiques pour chaque commune :

- Les tranches d'aires urbaines
- Le revenu médian
- La part des ménages possédant au moins une voiture
- La part de logements vacants
- La part de logement HLM
- L'évolution de la population entre 2010 et 2021
- La part des inactifs des 15 – 64 ans
- Le taux de chômeurs chez les 15-24 ans
- Le taux d'actifs occupés chez les 15-24 ans
- La distribution des CSP (Agriculteurs, indépendants, cadres, employés, ouvriers, professions intermédiaires)
- Le taux de jeunes (15-24 ans)
- Le taux de scolarisation des 18-24 ans
- Le degré de densité de la commune

Ces informations ont été organisées pour mieux comprendre les ressemblances et différences entre les communes. Une analyse des correspondances principales (ACP) nous a aidé à visualiser ces données dans un espace qui résume les principales tendances.
Nous avons ensuite utilisé un algorithme de détection de groupe (KMeans) pour regrouper les communes en trois catégories. Ce nombre a été choisi car il permettait de simplifier les données tout en gardant l'essentiel des informations. Enfin, nous avons analysé chaque groupe pour identifier leurs spécificités.

Méthodologie - Classification des EPCI

Classification Isère

L'ensemble des moyennes des indicateurs mobilisés pour la classification des EPCI de chaque groupe sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Moyennes indicateurs de la classification des EPCI du département de l'Isère

Moyenne indicateur	**Groupe 1**	**Groupe 2**	**Groupe 3**
Densité	3	2,71	1,67
Variation de la population depuis 2015	-0,18%	0,51%	0,69%
Part des familles monoparentales	28,6%	22,69%	27,73%
Part des logements HLM	12,1%	8,16%	19,7%
Part des logements vacants	7,4%	6,46%	7,67%
Part des ménages ayant emménagés depuis moins de 2 ans	9,8%	10,34%	14,03%
Part des 15 -29 ans dans la population	12,4%	14,02%	19,33%
Niveau de revenus médian par UC	22390	23710	23090
Taux d'emploi des 15 -24 ans	35,6%	36,86%	33,87%
Taux d'activité des 15 -64 ans	75,9%	78,61%	75,3%
Taux de chômage des 15 -24 ans	22,3%	17,75%	20,87%
Part des NEET chez les 15 -24 ans	14,3%	12,1%	13,83%
Part des non diplômés chez les 20 -24 ans	12,5%	9,49%	10,3%
Ratio entre les cadres et les ouvriers	51,2	77,14	103,43

Lecture : La part moyenne des 15-29 ans dans la population du Groupe 3 est de 19,33%
Source : INSEE, 2021, Traitement MRIE

Classification Loire

Tableau 2 : Moyennes indicateurs de la classification des EPCI du département de la Loire

Moyenne indicateur	**Groupe 1**	**Groupe 2**
Densité	3	2
Variation de la population depuis 2015	0,14%	0,14%
Part des familles monoparentales	20,68%	29,1%
Part des logements HLM	5,36%	16,7%
Part des logements vacants	10,72%	10,6%
Part des ménages ayant emménagés depuis moins de 2 ans	9,71%	13,05%
Part des 15 -29 ans dans la population	13,36%	17,15%
Niveau de revenus médian par UC	21983,75	20940
Taux d'emploi des 15 -24 ans	39,65%	33,05%
Taux d'activité des 15 -64 ans	78,03%	72,4%
Taux de chômage des 15 -24 ans	16,11%	24,7%
Part des NEET chez les 15 -24 ans	10,86%	16,35%
Part des non diplômé chez les 20 -24 ans	8,4%	10,25%
Ratio entre les cadres et les ouvriers	40,78%	50,15%

Lecture : La part des non-diplômé chez les 20-24 ans est de 8,4% dans le Groupe 1.
Source : INSEE, 2021, Traitement MRIE

Classification Côte d'Or

Tableau 3 : Moyennes indicateurs de la classification des EPCI du département de la Côte d'Or

Moyenne indicateur	**Groupe 1**	**Groupe 2**	**Groupe 3**
Densité	3	3	1
Variation de la population depuis 2015	-0,58%	0,04%	0,36%
Part des familles monoparentales	28,95%	20,81%	33,80%
Part des logements HLM	10,47%	5,67%	16,80%
Part des logements vacants	14,37%	8,48%	6,70%
Part des ménages ayant emménagés depuis moins de 2 ans	9,80%	8,91%	19%
Part des 15 -29 ans dans la population	13,25%	13,81%	25,10%
Niveau de revenus médian par UC	21272	23868	22570
Taux d'emploi des 15 -24 ans	38,52%	36,04%	31,20%
Taux d'activité des 15 -64 ans	76,13%	79,01%	71,40%
Taux de chômage des 15 -24 ans	22,02%	18,33%	20,90%
Part des NEET chez les 15 -24 ans	17,25%	11,40%	11,80%
Part des non diplômé chez les 20 -24 ans	12,77%	8,98%	5,40%
Ratio entre les cadres et les ouvriers	30,37	72,15	109,1

Lecture : Le taux d'emploi moyen des 15 -24 ans est de 38,52% dans les EPCI du Groupe 1.
Source : INSEE, 2021, Traitement MRIE

LES SIMILITUDES ENTRE LES EPCI DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

La classification des EPCI pour chaque département permet également de repérer les EPCI qui sont proches entre les différents départements. La classification fait apparaître 3 groupes d'EPCI.

- Groupe EPCI rurales avec peu de jeunes mais plus souvent en emploi (35 EPCI)
- Groupe EPCI rurales avec peu de jeunes mais des jeunes en étude (6 EPCI)
    - CC Le Grésivaudan
    - CC Ouche et Montagne
    - CC Forêts, Seine et Suzon
    - CC Norge et Tille
    - CC du Massif du Vercors
    - CC Collines Isère Nord Communauté
- Groupe EPCI urbaines avec de nombreux jeunes plus souvent au chômage ou NEET (6 EPCI)
    - CA Roannais Agglomération
    - Grenoble-Alpes-Métropole
    - CA Vienne Condrieu
    - Dijon Métropole
    - CA Porte de l'Isère
    - Saint-Etienne Métropole

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des moyennes des indicateurs pour chaque variable mobilisée dans la classification des EPCI.

Moyenne indicateur	**EPCI rurales avec peu de jeunes mais plus souvent en emploi**	**EPCI rurales avec peu de jeunes mais des jeunes en étude**	**EPCI urbaines avec de nombreux jeunes plus souvent au chômage ou NEET**
Densité (3 = Rural / 1=Urbain)	2,9	2,8	1,7
Variation de la population depuis 2015	0%	0,6%	0,4%
Part des familles monoparentales	23,5%	18,7%	29,2%
Part des logements HLM	7,8%	4,6%	18,2%
Part des logements vacants	9,7%	5,6%	8,5%
Part des ménages ayant emménagés depuis moins de 2 ans	9,8%	9,2%	14,5%
Part des 15 -29 ans dans la population	13,8%	13,2%	19,6%
Niveau de revenus médian par UC	22481,1	26235	22286,7
Taux d'emploi des 15 -24 ans	38,5%	30,6%	33,2%
Taux d'activité des 15 - 64 ans	78%	79,3%	73,7%
Taux de chômage des 15 -24 ans	18,5%	17,4%	22,2%
Part des NEET chez les 15 -24 ans	12,9%	9,6%	14,3%
Part des non diplômé chez les 20 - 24 ans	10,2%	6,8%	9,5%
Ratio entre les cadres et les ouvriers	45	154,8	86,6

Lecture : Le taux d'activité moyen des 15 -64 ans est de 78% dans les EPCI du Groupe 1.
Source : INSEE, 2021, Traitement MRIE

G. Trame d'animation – temps collectifs

Animation des temps collectifs autour de la réalisation d'une fresque, en abordant l'expérience par la temporalité :

- Des choses qui ont été galères dans mon passé (photolangage)
- Des choses qui m'aident dans le présent : pictos (personnages, lieux, émotions, activités, projet, les liens, espaces de participation citoyenne…)
- Des choses que je vois pour mon avenir (les aspirations, ce que je veux et je veux pas) – en petit groupe éventuellement

Accueil et interconnaissance	10'	Brise-glace : par exemple se placer dans l'espace en fonction : • Par ordre alphabétique des prénoms • Par mois de naissance • En fonction du lieu où on habite • Être jeune aujourd'hui à… c'est plutôt galère/cool (on peut se mettre au milieu) • Etc. …	
Présentation de l'étude et de l'atelier	5'	Pourquoi on fait cette étude, ce qu'on cherche à comprendre. Pourquoi on a besoin de les interroger elles et eux, et donc les objectifs de l'atelier. Présentation de la fresque, demande d'accord pour l'enregistrement.	Fresque vierge + titres (sur feuilles A4) Enregistreur Zoom
Les galères du passé	20'	Qu'est-ce qui a été galère pour moi dans le passé ? Qu'est-ce qui m'a soutenu ? (dans ma vie de jeune, à l'école, en famille, dans la formation, dans la commune…) Via un photolangage : chacun·e choisit une photo, puis on l'accroche à la fresque et on se les explique. On peut aussi dessiner directement sur la fresque. + accrocher les post-it écrits par les jeunes ou par nous	Photolangage Crayons, feutres Petits papiers Scotch/Patafix
Ce qui me soutient dans le présent	20'	Aujourd'hui, qu'est-ce qui est difficile ? qu'est-ce qui m'aide ? Me soutient ? Qu'est-ce qui me met en joie ? Qu'est-ce qui vous fait passer un bon moment le soir ? Qu'est-ce qui vous donne envie de vous lever le matin ? On peut récupérer des pictogrammes et écrire dessus, on les colle sur la fresque comme on a envie. En grand groupe on les regarde (et on les organise ensemble si des choses se ressemblent ?)	Pictogrammes (maisons, liens, personne, activités, etc.)
Ce que je vois pour mon avenir	20'	Pour la suite : ce que je veux (espère) / je ne veux pas (redoute), ce qui est important pour moi. Qu'est-ce que vous diriez à un enfant ou à un jeune plus jeune que vous ? Quel conseil pour la vie et s'en sortir ? En petit groupe de 2, en discutant et dessinant/collant des choses sur la fresque.	
Bilan	10'	Dans le micro : une chose que je retiens, que j'ai envie de partager de l'atelier.	